

N° 1-2 - 1994



AIX-EN-DIOIS et les ruines du château

Dessin : Roger Bruel

Bulletin trimestriel
(nouvelle série)

ETUDES DROMOISES

Edité par l'Association
Universitaire d'Etudes
Drômoises

ETUDES DRÔMOISES

Revue trimestrielle - N° 1-2 / 1994

(publiée avec l'aide du Conseil général de la Drôme)

Prix de ce numéro..... 65 F

Prix de l'abonnement (année civile) 150 F

- Adresser :
- 1) les **demandes d'adhésion** et leur **règlement**, les **cotisations**, les **changements d'adresse**
 - 2) les **commandes** de numéros antérieurs (voir page 3 de couverture) :
à M. Henri CHAFFAL, trésorier de l'A.U.E.D., 41, rue Chorier, 26000 VALENCE
(chèques libellés à l'ordre de : A.U.E.D. VALENCE).
 - 3) toute autre correspondance à :
M. Fernand MONTEILLET, secrétaire de l'A.U.E.D., 13, avenue de l'Yser, 26000 VALENCE.
 - 4) les manuscrits retenus pour la publication à :
M. Emile BOISSIER, secrétaire adjoint, 13, rue Hugues-Lebon, 26000 VALENCE.

SOMMAIRE

		Pages
La vie de l'Association	H. DESAYE	2
Le coin du trésorier : bilan de l'année 1993	H. CHAFFAL	3
RÉGION DE VERCHENY ET PAYS DE QUINT (fin)		
La Roche de Marignac (Die) (suite)	J.-C. DAUMAS	4
L'église de Sainte-Croix	R. LAUDET	
Aurel et son territoire : éléments de topographie médiévale	H. DESAYE	6
L'évolution du peuplement dans la zone viticole du Diois	M. BOIS	17
	C. GARDELLE	26
Un mal qui répand la terreur	P. MARTIN	29
La peste à Beaufort-sur-Gervanne en 1586	J.-N. COURIOL	34
Les noms de lieux de la commune de Malataverne	A. AMBLARD-RAMBERT	36
Les temps changent... Et notre climat ?	F. MONTEILLET	45
Automne 1993 : le déluge après la sécheresse	F. MONTEILLET	
Gaston Marcellin (1882-1914)	M. BONNEFOY	
LES ARBRES REMARQUABLES DE LA DRÔME : Les cades de Piégon	E. BOISSIER	
A propos de Wegener et de la tectonique des plaques	Y. THOMAS	
Comptes-rendus de lectures - Communiqué		
Le repas amical du 9 avril 1994 à Portes-en-Valdaine		
NUMÉROS DISPONIBLES DE LA REVUE		

N'OUBLIEZ PAS !

- si vous ne l'avez déjà fait, de **payer votre cotisation** pour 1994.
- de noter ces dates : **samedi 9 avril 1994, repas amical à Portes-en-Valdaine** (voir page 76)
dimanche 19 juin : sortie d'étude dans la plaine de Montélimar
(le programme paraîtra dans le prochain numéro des Etudes Drômoises).

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Le Conseil d'administration, réuni le 20 octobre 1993, a tenu à exprimer, en quelques mots très simples, sa reconnaissance à M^{lle} Bernard pour tout ce qu'elle a accompli dans notre association depuis sa fondation jusqu'à ce jour. L'exercice des fonctions humbles et lourdes de responsabilité de secrétaire, la composition de 144 articles, notes ou comptes rendus dans notre revue ne représente qu'une partie de l'œuvre de notre actuelle Présidente d'honneur ; elle s'est montrée tout aussi bien une animatrice persuasive et écoutée, persuasive et écoutée parce que totalement dévouée, parce que discrète et exigeante à la fois, parce que toujours en éveil pour ce qui lui paraissait l'essentiel, en quelque sorte incarnant notre conscience. Aujourd'hui M^{lle} Bernard continue de porter sur nos *Etudes drômoises* ce même regard attentif et lucide. En recevant, en hommage de nous tous, deux ouvrages, d'histoire et de géographie bien sûr, M^{lle} Bernard a tenu à dire ce que, de son côté, elle avait découvert dans notre association : l'esprit d'équipe et le sens du travail en commun, qualités qui, Dieu merci, n'y sont point perdues.

*
* *

A l'assemblée générale du 1^{er} décembre 1993 ont été présentés les traditionnels rapports moral et financier. A la date étaient à jour de leur cotisation 484 membres, ce qui représente un recul sensible de 62 adhérents par rapport au sommet atteint en 1989. Les causes de ce tassement, multiples, sont constituées en partie par l'évolution de la société et des mentalités : les instituteurs ruraux, moins nombreux, habitent souvent loin de leur lieu de travail, de nombreux centres d'intérêt sollicitent professeurs et élèves du secondaire. En revanche, d'autres milieux s'ouvrent aux études locales : nouveaux venus dans la région ou retraités.

En 1993 nous avons publié 189 pages de textes, un peu plus que les années précédentes, le n° 4 étant particulièrement copieux. Nous avons cette fois encore essayé de tenir l'équilibre entre les différents thèmes, entre le travail de première main et la synthèse plus facilement accessible. La sortie-étude du 13 juin, dont M. Boissier a donné dans le dernier numéro un compte rendu détaillé, a réuni 78 personnes, le repas amical du 3 avril à Etoile en a réuni 28.

En 1994, la tradition de ce repas amical sera maintenue, tant paraissent sympathiques ces rencontres sans contraintes horaires majeures. La date en est fixée au **9 avril**. La sortie-étude aura lieu le **19 juin** à l'est de Montélimar, la partie méridionale du secteur ayant été visitée en 1991. La rubrique des *Arbres remarquables*, si appréciée, continuera et nous espérons pouvoir donner en 1995 une synthèse des recherches menées sur ce sujet dans tout le département depuis 1986. L'accent pourrait également être mis sur la climatologie et la météorologie, matières déjà bien représentées chez nous.

Le trésorier, M. Chaffal, lit ensuite le bilan de l'année 1992, comptes clos, et la situation de trésorerie au 1^{er} décembre 1993. Le bilan définitif 1993 se trouve contenu dans le présent numéro. Une subvention de 10 000 F a été demandée au Conseil général pour 1994. Les deux rapports ont été approuvés à l'unanimité.

Après l'exécution de ces dispositions statutaires, M. Fernand Achard, ancien professeur, nous a emmenés, grâce à ses diapositives, dans une vaste promenade parmi les fleurs de montagne. Accompagnant ses vues d'un rapide commentaire sur les espèces et les lieux, M. Achard nous a avant tout révélé, pour la plus grande joie de nos yeux, la beauté de chaque fleur, nous la faisant souvent découvrir sous des aspects imprévus et variés. Cette prestation a été vivement goûtée par l'assistance.

*
* *

En ce numéro 1-1994, nous terminons l'étude de la région de Vercheny et de la vallée de Quint avec deux articles d'histoire médiévale et une réflexion sur les liens entre la démographie et la viticulture dans le Diois ; nous amorçons d'autre part la visite de cette année avec quelques extraits d'un travail d'ensemble sur la toponymie de Malataverne. Selon l'habitude, ce premier numéro contient également des articles sur des sujets variés allant de la peste à la biographie en passant par le climat et les arbres remarquables. Le second numéro de l'année sera consacré à la plaine de Montélimar.

H.D.

BILAN DE L'ANNÉE 1993

RECETTES		
• SUBVENTION DU DÉPARTEMENT	5 000,00	5 000,00
• COTISATIONS		
— 1993 : 475 "ordinaires" à 150 F ⁽¹⁾	71 250,00	
— 1993 : 4 "demi-tarif" élève IUFM à 75 F ⁽¹⁾	300,00	
— 1993 : 4 "demi-tarif" élève IUFM à 150 F - 93-94 ⁽¹⁾	600,00	
— 1994 : 7 payées par anticipation	1 050,00	
— Trop perçu à rembourser : 3 cotisations payées 2 fois	450,00	73 650,00
• VENTES des revues des années antérieures	11 581,40	11 581,40
• INTÉRÊTS C.N.E. perçus en 1993	2 840,12	2 840,12
• MANIFESTATIONS		
— Repas et sortie du 3 avril 1993 (Etoile)	3 640,00	
— Sortie d'étude du 13 juin 1993 (Vercheny - Pays de Quint)	3 090,00	6 730,00
TOTAL DES RECETTES DE L'ANNÉE 1993		99 801,52
DÉPENSES		
• Edition "ETUDES DRÔMOISES" :		
— N° 1/1993 (900 ex) = impression	23 199,45	
dactylo	114,75	
port et emballage	1 975,64	25 289,84
— N° 2/3-1993 (900 ex) = impression	29 244,60	
dactylo	127,50	
port et emballage	2 486,88	31 858,98
— N° 4-1993 (900 ex) = impression	27 440,55	
dactylo	229,50	
port et emballage	2 862,00	30 532,05
• AUTRES FRAIS :		
— Frais de déplacement	56,00	
— Revues des années antérieures (expéditions, photocopies...)	1 454,54	
— Secrétariat, documentation...	559,00	
— Trésorerie (rappels cotisations 1993, appel cotisations 1994)	1 665,00	
— Assurance R.C.	628,00	
— Remboursement trop perçu (cotisations payées 2 fois)	450,00	4 812,54
• MANIFESTATIONS :		
— Repas et sortie du 3 avril 1993 (Etoile)	3 500,00	
— Sortie d'étude du 13 juin 1993 (Vercheny - Pays de Quint)	2 180,00	
— Frais de réception	1 031,00	6 711,00
TOTAL DES DÉPENSES DE L'ANNÉE 1993		99 204,41
Compte tenu du report des années précédentes de et de l'excédent des RECETTES sur les dépenses de 1993 de		68 830,11 597,11
LE FONDS DE ROULEMENT de l'A.U.E.D. est porté à au 31/12/93, dont 65 000 F sur livret C.N.E. et 4 427,22 F au CCP Lyon 5744.20 T		69 427,22

(1) Une cotisation 1993 ayant été réglée par anticipation en 1992, au 31 décembre 1993, le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation était de :

1 + 475 + 4 + 4 = 484.

LA ROCHE DE MARIGNAC (DIE)

Quelques éléments nouveaux permettent de compléter les données fournies dans Etudes Drômoises n° 2-3/1993, pages 30 à 35, sur l'habitat de pente de l'Age du bronze de la Roche de Marignac.

Il s'agit de matériel céramique trouvé hors stratigraphie mais issu de la couche d'habitat du Bronze final III b et qui confirme parfaitement cette datation.

Une écuelle à décor de doubles traits et de panneaux de cercles imprimés à la tête d'épingle (1).

Des décors à la baguette (2, 3, 4), digités (5), de doubles traits (6, 7, 8) ou d'une cannelure interne (10).

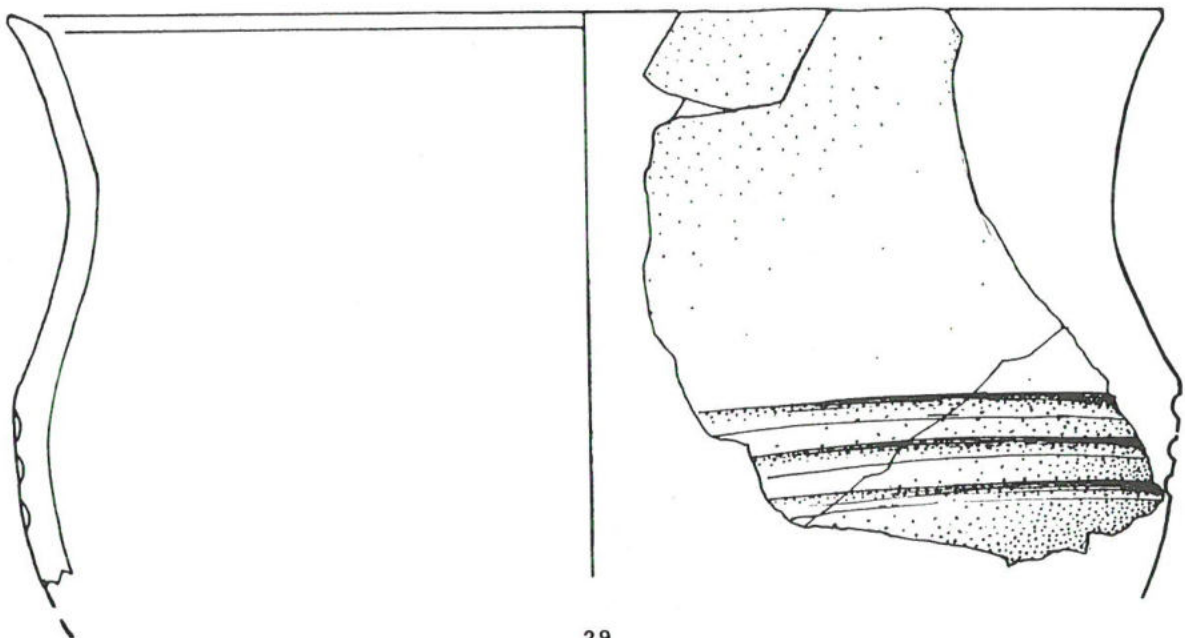
Une perforation pour réparation (9) et des fonds plats (25 à 28).

Des bords à méplats (12, 13), aplatis (11, 14 à 17, 20 à 24) ou arrondis (18, 19).

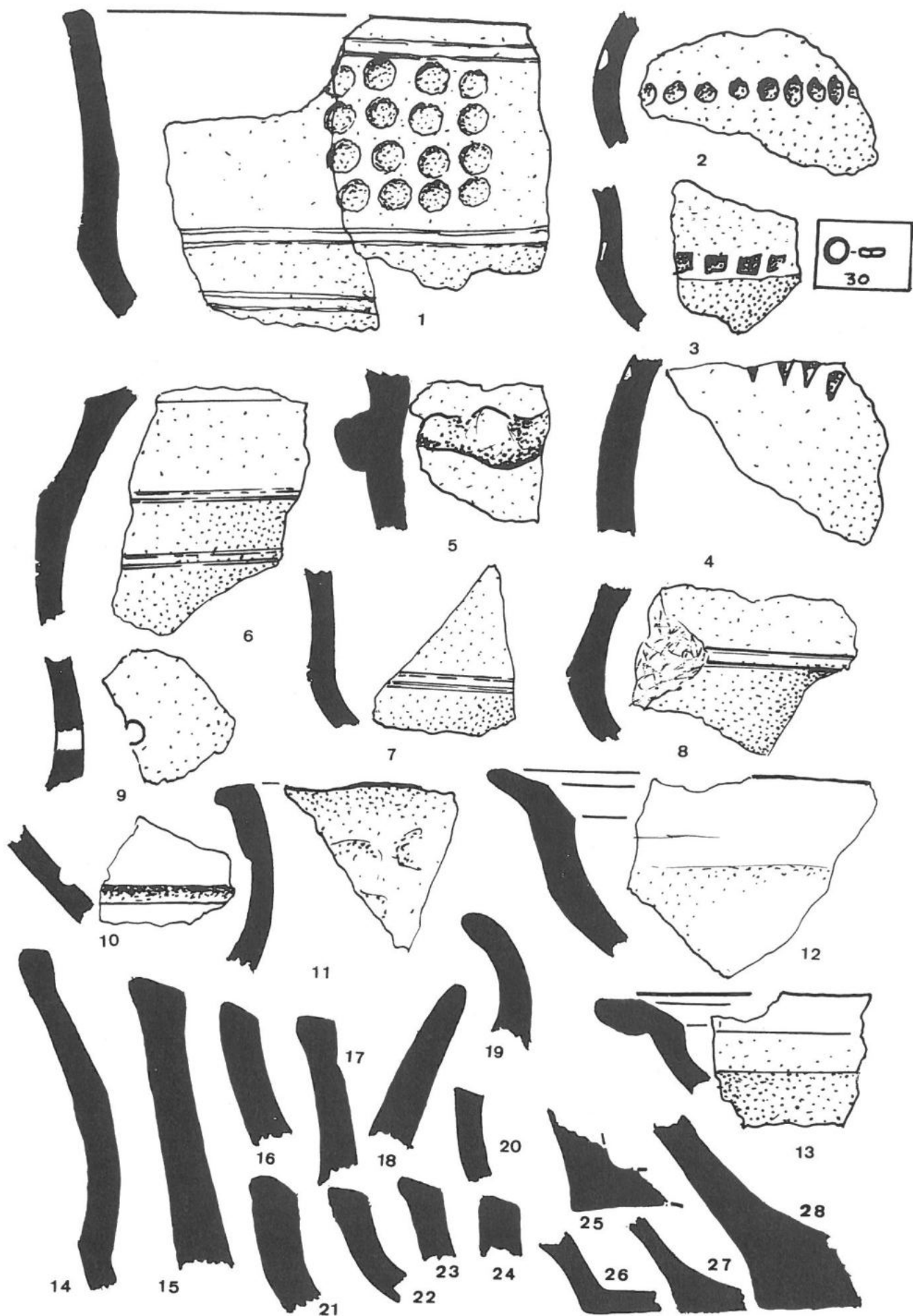
Une forme reconstituable : un vase bitronconique à cannelures sous la carène et à bord aplati vers l'intérieur (29).

Un seul élément non céramique : un petit anneau ou perle en bronze (30).

Jean-Claude DAUMAS et Robert LAUDET



29



L'ÉGLISE DE SAINTE-CROIX

Aperçu historique⁽¹⁾

L'agglomération de Sainte-Croix s'étire de part et d'autre de sa grand-rue qui suit une ligne de faite ascendante de l'est à l'ouest, entre la vallée de la Drôme au sud et celle de la Sure au nord. Elle est placée en outre sous la protection des Tours de Quint qui la dominent au levant d'au moins 200 m. Bien que située sur un vieil itinéraire romain, voire préromain, qui se détachait de la vallée de la Drôme précisément au pied des Tours et qui, par la montagne, conduisait à la moyenne Gervanne et à la plaine de Valence, l'agglomération, posée sur une modeste échine, ne peut être qu'une création de l'époque féodale, la grande villa s'étant trouvée, jusqu'au II^e siècle, dans une boucle de la Drôme⁽²⁾.

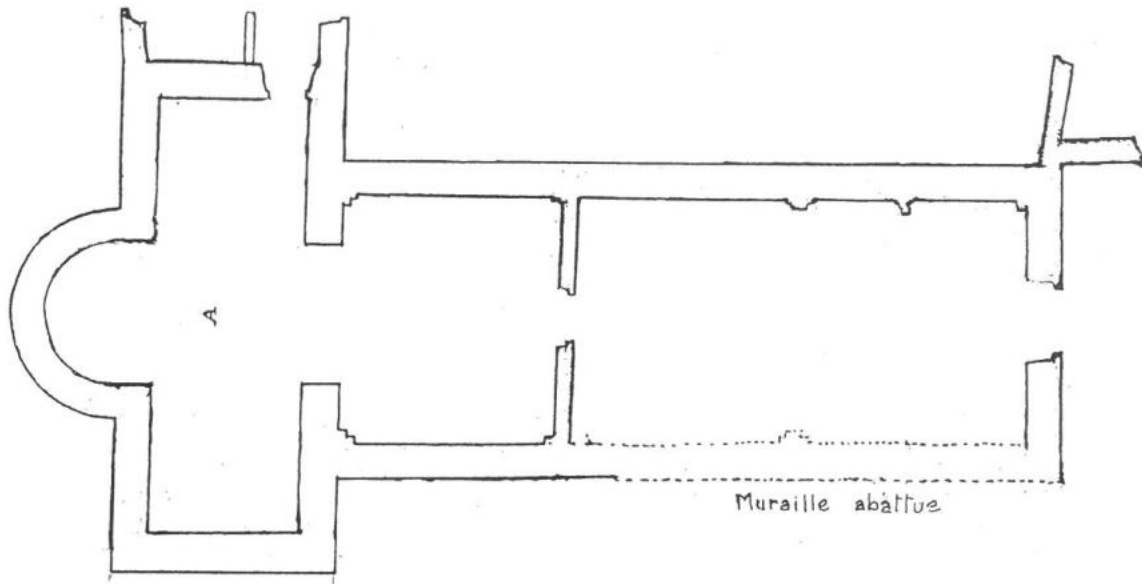
L'église de Sainte-Croix est mentionnée dans les textes à partir de 1104⁽³⁾ : son architecture la fait remonter à la seconde moitié du siècle précédent. On n'en connaît pas l'origine, même si un acte de 1279 affirme qu'un ancêtre du comte de Valentinois en a été le fondateur⁽⁴⁾. Un privilège du pape Alexandre III, daté de 1165, l'a qualifiée d'*abbatia* (abbaye)⁽⁵⁾, bien qu'il ne s'agît vraisemblablement que d'un important prieuré dont dépendaient de nombreux établissements secondaires. Ce privilège la met sous la dépendance de l'Église de Die, mais les comtes de Valentinois, possesseurs de la seigneurie de Quint qui comprenait les Tours de Quint, toute la vallée de la Sure, Pontaix et Barsac, barrant ainsi la vallée de la Drôme et coupant en deux les terres des évêques de Die, leurs rivaux, obtinrent la reconnaissance de leurs droits temporels sur le monastère⁽⁴⁾. La situation dans laquelle celui-ci se trouvait, pris entre l'évêque et le comte, a sans doute été pour quelque chose dans le changement important qui s'est opéré le 29 octobre 1289 : l'établissement était jusqu'alors une maison indépendante de chanoines réguliers qui suivaient la règle de saint Augustin et se chargeaient également du service paroissial⁽⁶⁾ ; il passa alors aux antonins, religieux hospitaliers qui observaient la même règle, soignaient notamment le *feu Saint-Antoine* et dépendaient de Saint-Antoine-en-Viennois⁽⁷⁾.

La situation particulière de Sainte-Croix, analogue d'ailleurs à celle de Saint-Médard à la Clastre, ne doit pas faire oublier que les chanoines réguliers de saint Augustin, d'une façon générale, abandonnent à cette époque leurs monastères dans le Diois : Saint-Médard passe bien à Saint-Ruf vers 1278 et aux antonins en 1304, Saint-Marcel hors les murs, à Die, devient clunisien en 1298 et Guignaise, près de Châtillon, revient aux bénédictins d'Aurillac entre 1242 et 1303. Doit-on expliquer ces faits par un désir de regroupement sous une autorité centralisée ?

Un acte de 1259 mentionne un recteur de l'hôpital de Sainte-Croix, de l'ordre de Saint-Antoine⁽⁸⁾, ce qui indique que, avant même le transfert de 1289, Saint-Antoine était déjà implanté ici, vraisemblablement à Pontaix, à la limite de Sainte-Croix, au quartier de l'Hôpital, tout proche de Saint-Martin, la première église de Pontaix⁽⁹⁾.

Le monastère semble retrouver la prospérité, puisqu'il devient en 1304 une commanderie générale. De lui dépendaient les prieurés de Vachères, de Saint-Etienne et de Saint-Julien-en-Quint, de Vassieux, de Véronne, de Saint-Sornin dans la banlieue de Die (depuis 1304), de Saint-Marcel de Chastel, puis de Sainte-Agathe à Die, de Pont-en-Royans, l'église de Pontaix⁽¹⁰⁾... Il y avait là un bel ensemble, assez cohérent géographiquement, s'étendant autour de la vallée de Quint jusqu'à la Drôme, le Vercors et la Gervanne. Sans doute fallait-il un ordre assez fort et bien hiérarchisé pour gérer tout cela.

Des visites de l'église de Sainte-Croix sont faites à partir de 1377⁽¹¹⁾ ; en 1509, tout est bien⁽¹²⁾. Les guerres de religion vont interrompre cette prospérité : l'établissement est pillé et incendié vers 1585⁽¹³⁾. La visite pastorale de 1644 nous montre une église tronquée : un mur en pierres sèches et en planches ferme le chœur dont la voûte est en partie ruinée ; il subsistait de *belles masures* (ruines) de la nef et du monastère⁽¹⁴⁾. Un plan de 1689, aux archives des Bouches-du-Rhône, confirme que l'édifice est réduit à l'abside, au transept et à la dernière travée de la nef, le mur gouttereau nord ayant été *abattu* aux deux premières travées, alors que celui du sud et la façade ouest subsistent. Un *état des dépenses faites pour l'établissement du séminaire de Sainte-Croix* dit qu'on a *fait réparer et mettre en bon état le chœur* ; que la nef, pour la somme de 102 livres, a été couverte d'un *lambrissage qu'on a fait terrasser*. A la même époque remonte le beau tabernacle, payé 126 livres⁽¹⁵⁾.

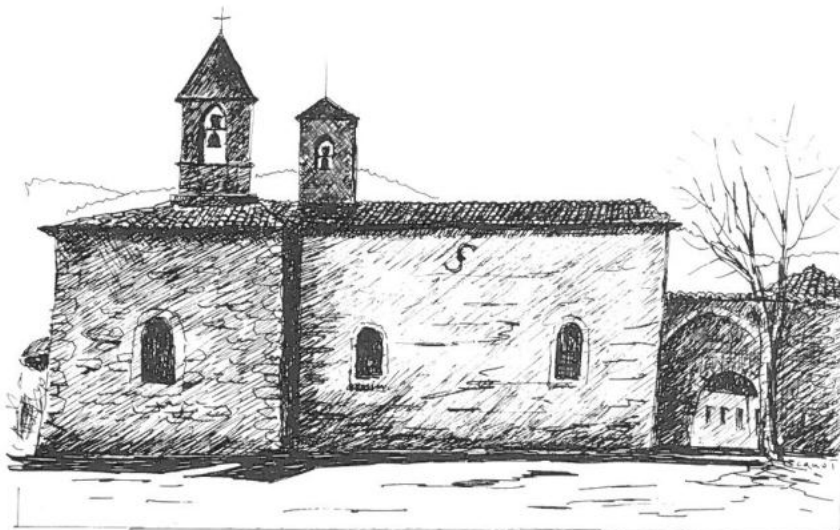


Etat de l'église en 1689 : nef réduite à une seule travée ; par la suite on rétablira la seconde travée.
(Archives des Bouches-du-Rhône)

La visite pastorale de 1729 dit simplement qu'on fera *réparer, recrépir et blanchir la muraille de la nef du côté de l'évangile* (= au nord)⁽¹⁶⁾. La tentative d'établir un séminaire diocésain dans les locaux (1689-1703)⁽¹⁵⁾ avait été définitivement abandonnée. En 1775 Sainte-Croix, avec tout l'ordre de Saint-Antoine, passe aux Chevaliers de Malte.

Après le concordat, la nef fut accordée aux protestants par décret du 12 floréal an XIII (2 mai 1805)⁽¹⁷⁾, les catholiques conservant l'abside et le transept ; la date de 1806 reste d'ailleurs gravée sur la porte d'entrée de l'église. La nef est réparée aux frais de la commune. Sans doute se présente-t-elle alors dans son état actuel, avec le mur qui la sépare de la croisée ; mais la reconstruction du mur gouttereau nord, le lancement de la voûte, l'érection d'une nouvelle façade à l'ouest, en retrait d'une travée sur la primitive, ces travaux, en tout ou en partie, pourraient bien être antérieurs à la Révolution. A Beaumont-lès-Valence on rencontre un second exemple d'ancienne église partagée entre les deux confessions, solution du siècle dernier, peu heureuse du point de vue œcuménique comme esthétique.

L'histoire récente de Sainte-Croix présente une particularité. Dès 1863 s'installe ici la Mission du Diois, constituée de quelques prêtres séculiers, aidés de religieuses qui tiennent école, orphelinat et maison de première communion. Sainte-Croix, en plein pays protestant, devient ainsi le centre d'un mouvement de reconquête catholique du Diois qui se traduira, entre autres, par la restauration ou la construction d'une vingtaine d'églises de village, parmi lesquelles la nouvelle église de Sainte-Croix même dont la première pierre fut bénite le 22 mai 1874⁽¹⁸⁾. Inutilisée, elle vient d'être démolie.



L'église de Sainte-Croix vue de la place.

(Dessin : R. BRUEL)



Mur sud de la nef : petit appareil et traces de 3 fenêtres obturées du XI^e s., fenêtre du XIII^e s.



Porte sud de la nef, XI^e s.

La Mission a pris fin vers 1963. L'Association *drômoise chantiers animation vie locale* occupe les bâtiments de l'ancien monastère depuis 1981 ; quelques sœurs ursulines du Cœur de Jésus résident à Sainte-Croix.

L'édifice⁽¹⁹⁾

On distingue trois phases dans l'architecture de l'église.

1) *Au XI^e siècle*, on élève un édifice, à nef unique selon l'habitude locale, terminé à l'est par une abside ; il possède un transept, luxe qu'on retrouve dans le voisinage à Saillans, Montclar, Gigors, Plan-de-Baix. Dans les exemples cités une absidiole se greffe sur chacun des croisillons, ce qui n'est pas le cas à Sainte-Croix où il n'apparaît pas de traces d'arrachements évidentes dans les parties inférieures du chevet. Pour trouver un autre exemple de mur droit encadrant l'abside, il faudrait aller à Chantemerle-les-Blés, près de Tain ; encore peut-on reconnaître, dans la partie orientale de cette église, l'amorce des deux collatéraux plutôt qu'un transept primitif⁽²⁰⁾. A Sainte-Croix les dimensions restent modestes : 6,03 m de largeur pour la nef, 4,22 m pour l'abside, 4,32 m pour le transept, celui-ci long de 13,26 m (mesures prises dans œuvre).

Les murs, épais de 1,30-1,35 m à la nef (mur gouttereau sud), présentent le parement habituel en petit appareil régulier inspiré de l'antique, dont les assises ont une hauteur de 0,075 à 0,125 m (croisillon nord). A ce croisillon on remarque en particulier plusieurs assises de moellons calcaires blancs qui paraissent empruntés à des ruines romaines, alors que le parement médiéval présente une couleur moins claire. Au mur gouttereau sud, bien conservé sur le monastère, on note la présence d'assises de moellons minces et allongés comme des *lauzes*. Les chaînes d'angle sont composées d'éléments assez souvent de la même hauteur que le reste du parement, comme on peut le voir aux croisillons et surtout à la petite porte méridionale de la nef.

Deux portes anciennes subsistent, ouvrant sur l'ancien cloître. Celle que nous venons d'évoquer est surmontée d'un arc extradossé et d'un tympan nu soutenu par deux corbeaux plus ou moins en quart de rond. La seconde, qui s'ouvre sur la face ouest du croisillon sud, est surmontée elle aussi d'un arc extradossé (devenu même outrepassé !) ; plus haut placée, elle devait être précédée de quelques marches, le chœur de l'église pouvant se trouver à l'origine à un niveau un peu plus élevé que la nef.

Dans le grand mur gouttereau sud on distingue la trace de quatre fenêtres situées assez haut et maintenant bouchées : des claveaux de tuf surmontent encore deux d'entre elles.

Nous avons ainsi les restes d'une église aux murs élevés, dont la nef, dépourvue de contreforts, était charpentée. On ne sait si des pilastres divisaient cette dernière en travées ou si, comme peut-être à Francillon, les fenêtres s'ouvraient au fond de simples niches. Seule était voûtée la partie orientale de l'édifice, abside en cul-de-four, croisillons, croisée surmontée vraisemblablement d'une coupole sur trompes comme cela se voyait à Montclar ou à Plan-de-Baix. Le passage de la nef charpentée à la croisée se faisait par une ouverture, large de 4,28 m, avec arc en plein cintre, pratiquée dans un mur diaphragme fermant la nef en haut. Les moulures qui subsistent en cette partie de l'église paraissent de qualité médiocre, minces, de forme voisine d'un simple listel. S'il ne s'agit pas là de réfections tardives, on pourrait y voir un signe d'ancienneté.

Par plus d'un trait Sainte-Croix se rapproche d'églises de la contrée attribuables au XI^e siècle, Aurel en particulier (petit appareil avec assises minces, chaînes d'angle, tuf aux parties cintrées des ouvertures, nef charpentée sans contreforts, mur diaphragme), mais tout autant Francillon (petit appareil avec quelques assises minces, chaînes d'angle, arcs en tuf aux fenêtres géminées, nef charpentée sans contreforts, moulures médiocres en listel), voire Crupies (petit appareil avec quelques assises minces au chevet) ou Charols (petit appareil, chaînes d'angle). Même si Aurel et Sainte-Croix présentent une différence dans leur plan due à l'absence ou à la présence d'un transept, il est vraisemblable que les deux édifices sont voisins dans le temps. Les possessions de Cluny étant attestées à Aurel à partir des environs de 1050⁽²¹⁾, on peut attribuer Saint-Pierre d'Aurel, et sans doute aussi Sainte-Croix, à la seconde moitié du XI^e siècle.

2) *A la fin du XIII^e siècle*, ou au début du XIV^e, une campagne de travaux modifia profondément la nef que l'on couvrit d'une voûte : pour que les murs dépourvus de contreforts fussent capables de soutenir celle-ci, on les raidit de l'intérieur par des arcs de décharge et des pilastres. On divisa ainsi le vaisseau en trois travées, longues d'environ 6,59 m (mesure prise à la deuxième travée), selon le modèle constant présenté aux XII^e et XIII^e siècles dans la région⁽²²⁾. Les grands arcs de décharge de Sainte-Croix suivent un tracé nettement brisé, ce qui n'est pas très fréquent dans le voisinage (on en trouve des exemples à Léoncel, Saint-Pierre de Chabrillan, Soyans, Pont-de-Barret, Notre-Dame-de-Sénisse de Rochebaudin) et peut constituer un critère tardif, le tracé brisé étant bien moins utile à la stabilité dans les arcs de décharge latéraux que dans les voûtes et les doubleaux. A Sainte-Croix ce tracé a peut-être été tout simplement adopté parce qu'on appliquait cette arcature contre des murs gouttereaux du XI^e siècle très élevés.



Vestiges de la première travée : arc de décharge du XIII^e s.

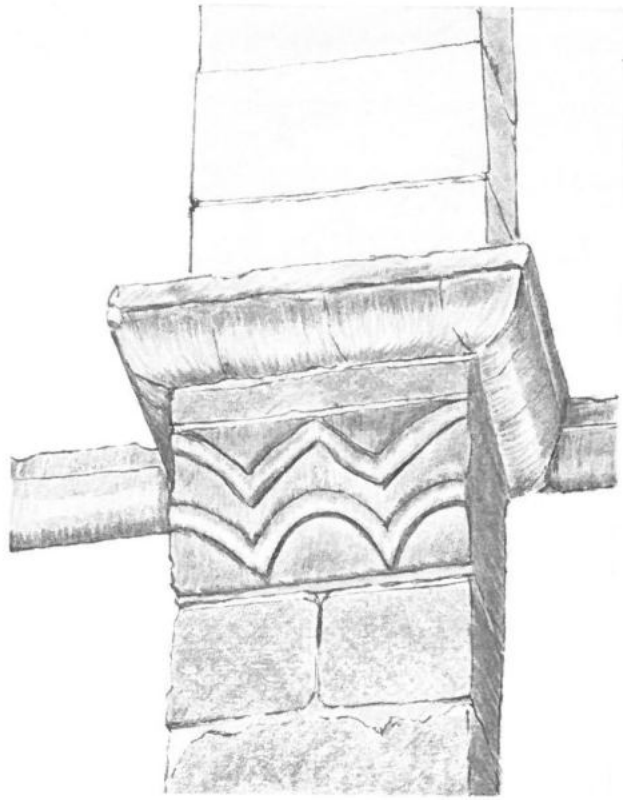
C'est un cordon mouluré en quart de rond qui court à la naissance de la voûte : ce profil ne s'est guère généralisé avant le XIII^e siècle. On en rencontre des exemples à Savel, à la coupole de Comps, à l'abside du Poët-Laval, à Notre-Dame-de-Sénisse. En revanche les dossierets qui reçoivent les arcs de décharge restent classiquement surmontés d'un cavet et d'un filet.

La division en trois travées n'a pas respecté la séquence, plus serrée, des fenêtres du XI^e siècle : on a obturé celles-ci, mais on a ouvert, un peu plus bas, une fenêtre à double ébrasement dans le mur sud de la troisième travée. Cette fenêtre, bien que conservant le tuf à son arc, montre des jambages de moellons calcaires qui tranchent nettement sur le petit appareil ancien.

Ce qui fait l'originalité de cette nef, ce sont les sept chapiteaux qui en couronnent les pilastres. Sculptés uniquement sur leur face principale, ils présentent un essai de décoration timide et maladroit, mais réel, car d'ordinaire le pilastre se raccorde au cordon mouluré sans intermédiaire. Ici on remarque des motifs décoratifs simples, parfois des superpositions de moulures : deux rangées de baguettes figurant des arceaux ou des chevrons plus ou moins curvilignes ; un triangle plat entre deux baguettes ; des combinaisons où entrent le listel, le chanfrein, la baguette, le quart de rond. On voit aussi de petits chapiteaux, géminés ou non, portant à leur partie supérieure de grands crochets en forme de cornes. Ils ont les dimensions de chapiteaux de colonnettes, mais, placés en porte-à-faux, ils n'ont jamais surmonté de colonnettes !

L'influence cistercienne a pu jouer ici. L'abbatiale de Valcroissant, de la fin du XII^e siècle, présente, à la pile sud-ouest de la croisée, des motifs décoratifs en forme de triangle⁽²³⁾ ; au pilastre sud-est de cette même croisée, une sorte de bandeau forme comme une découpeure en W curviligne au-dessus de deux chapiteaux géminés sommairement exécutés et, eux aussi, dépourvus de colonnettes ; plusieurs corbeaux simplement moulurés se rencontrent également dans le chœur.

En ce XIII^e siècle, le corbeau décoré, peut-être précisément sous une influence cistercienne diffuse, tend à se généraliser. On en a un bon exemple dans le montage, attribuable au second quart du siècle, de huit corbeaux, superposés deux par deux, qui soutiennent l'arcature de l'abside au Poët-Laval⁽²⁴⁾. Mais la sécheresse de la décoration, sensible au Poët-Laval, se retrouve aussi bien sur des corbeaux de Notre-Dame-d'Auton du Pègue ou du réfectoire de Saint-André-de-Rosans qu'au portail des Cordeliers de Charlieu (Loire), où une suite de triangles décore une des moulures couronnant les colonnettes⁽²⁵⁾. Par delà même l'influence de Cîteaux, il faut reconnaître que l'art du XIII^e siècle avancé, au moins dans nos régions, a souvent perdu l'équilibre qu'avait atteint dans la décoration le classicisme roman et qu'il traduit un certain essoufflement.



Chapiteau de la nef, XIII^e s.

EB

(Dessin : E. BOISSIER)



Vestiges de la première travée : chapiteau décoré d'un triangle, XIII^e s.

A Sainte-Croix, on est tenté d'attribuer ces chapiteaux et la réfection de la nef à l'installation en 1289 des antonins dans le monastère ou même à la transformation de l'établissement en commanderie générale en 1304.

3) La réparation des dégâts causés par les guerres de religion s'étale du XVII^e au XIX^e siècle. On reconnaît facilement ces travaux de maçonnerie médiocre, bien différente en tout cas du parement du XI^e siècle, au mur gouttereau nord en entier, aux parties supérieures de l'abside, du croisillon nord et du mur gouttereau sud, pour ne rien dire de l'actuelle façade ouest. La façade du Moyen Age se trouvait en avant de celle-ci : la première travée, non reconstruite, est réduite maintenant à son seul mur gouttereau sud raidi par le grand arc brisé de décharge, en dehors et au-devant du temple. Une voûte en arc de cloître remplace la coupole primitive de la croisée et le mur de séparation entre l'église et le temple se dresse à la jonction de la croisée et de la nef, alors que le mur limitant l'église en 1689 se trouvait plus à l'ouest, entre la seconde et la troisième travée du XIII^e siècle. Enfin il faut signaler que dans le bâtiment actuel le sol s'est élevé d'environ 1,60 m par rapport au niveau ancien, repérable par la base d'un pilastre aux vestiges de la première travée. L'église conserve quelques statues classiques (Notre-Dame de Tout Pouvoir, saint Augustin, saint Antoine) et le temple une grande chaire du XIX^e siècle.

Un chapiteau gothique

Un chapiteau du musée de Die (67-1-76) provient de Sainte-Croix et peut avoir appartenu à l'église du lieu. Il devait surmonter un faisceau de trois colonnettes. H : 0,233 m ; L : 0,20 m ; ép. : 0,21 m. Deux rangées superposées de feuillages courent sur la corbeille, réunies par des tiges formant des nœuds entre les deux rangées. Les motifs végétaux, traités de façon stylisée plutôt que naturaliste, s'étalent en des sortes de palmettes très profondément découpées. A la rangée inférieure, les feuilles s'appliquent sur la surface lisse de la corbeille en tenant compte des courbures imposées par les colonnettes, mais un autre mouvement relève l'extrémité de certaines feuilles selon l'habitude du chapiteau à crochets. On ne reconnaît plus ici cette énergie concentrée et prête à éclater qui apparaissait dans la grasse et drue végétation des débuts gothiques : il y a quelque chose de nerveux, mais de sec dans ces tiges bifides, ces découpures profondes, cette stylisation un peu maigre. On pense à une œuvre du XIII^e siècle avancé ou du XIV^e.



Chapiteau gothique provenant de Sainte-Croix.
Musée de Die

Un obit

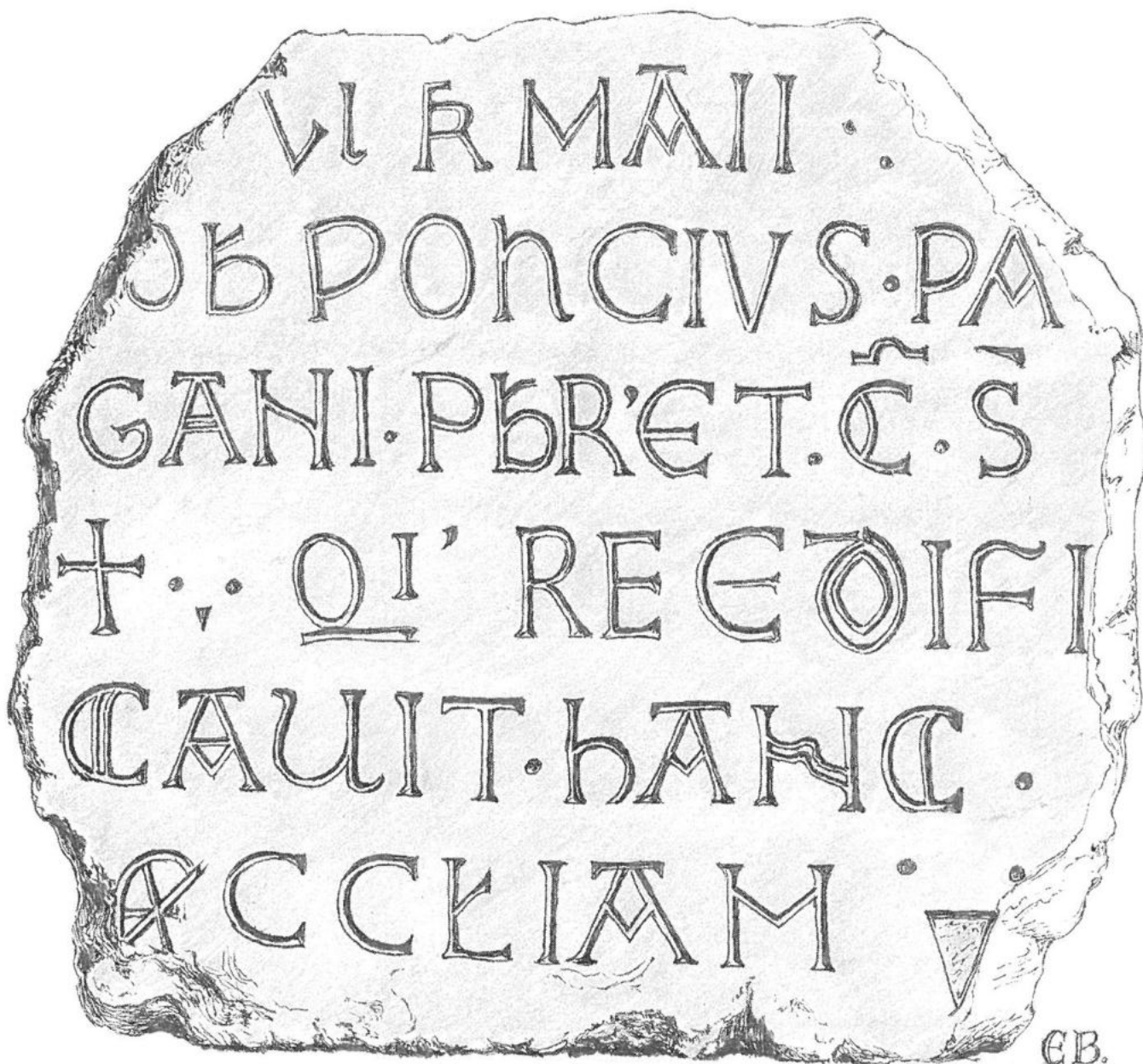
Il y a plusieurs années a été trouvé, sur le territoire de Die, un *obit* gravé sur pierre calcaire, à sommet vraisemblablement triangulaire. H : 0,175 m ; L : 0,187 m ; ép. : 0,095 m. Lettres de 0,014 à 0,018 m de hauteur.

VI K MAIL.
OB PONCIVS.PA
GANI.PBR.ET.C.S
+.QI.REEDIFI
CAUIT. HANC.
ECCLIAM.

VI k(alendas) Maii./ ob(iit) Poncius. Pa/gani. p(res)b(yte)r. et. c(anonicus). S(anctae) / (Crucis). q(u)i. reedifi/cavit. hanc. / eccl(es)iam. /

"Le 6 des calendes de mai (26 avril) mourut Ponce Payan, prêtre et chanoine de Sainte-Croix, qui a réédifié cette église".

Signes d'abréviation en forme de trait horizontal avec demi-cercle au-dessus du C et de trait descendant au-dessus de S à la l. 3. Ponctuation après chaque mot (sauf VI, K, Ob, S), marquée par un point placé en haut, au milieu ou au bas de la ligne, ou bien par un triangle surmonté de deux points disposés horizontalement (après + et *eccliam*), I n'atteignant pas le bas de la ligne après Q. Une croix remplace le mot *Crucis*.



*Obit de Ponce Payan, prêtre et chanoine de Sainte-Croix
Echelle 1/1 (Dessin : E. BOISSIER)*

Le texte présente un mélange de formes dérivées de l'alphabet antique (V, M, A, N, T, E) et de formes onciales (b, n, e semi-lunaires, d, u, h), les premières l'emportant par 15 contre 9. Certains caractères montrent une tendance à l'ornementation : G en spirale, d oncial dont l'amande est doublée à l'intérieur, F dont la barre horizontale supérieure présente une inflexion, A avec chevron, barre horizontale double ou barre et chevron, N à deux obliques agrémentées en leur milieu d'un demi-cercle⁽²⁶⁾. On notera surtout la façon dont sont traités trois C, l'ouverture de la lettre à droite étant partiellement occupée par une portion de courbe (*c(anonicus)*) ou par un (*hanc*) ou deux traits verticaux (*reedificavit*) ; enfin, au E initial de la dernière ligne, c'est une sorte de croix de Saint-André qui occupe l'ouverture.

Un C partiellement fermé par un trait vertical se rencontre à Bourg-Saint-Andéol sur l'épithaphe du chanoine Uldric, de Saint-Ruf, attribuée au premier quart du XIII^e siècle⁽²⁷⁾. La fermeture complète du C ou du E semi-lunaire se voit en 1211 à l'île Barbe sur l'inscription de l'abbé Gauceran, évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux ; en 1230 à Rocamadour ; en 1251-1252 à Gap sur l'épithaphe de l'évêque Robert⁽²⁸⁾, avant de continuer dans l'écriture gothique. Quant à l'oblique du N ornée d'un renflement, on la remarque, sous sa forme double, à Vienne en 1245 et 1249⁽²⁹⁾, sous sa forme simple dès 1215 et 1244 à Vienne, dans le second quart ou le milieu du XII^e siècle à Saint-Chef⁽³⁰⁾. Ce souci d'élégance sensible dans notre texte et la tendance de plusieurs lettres à la fermeture semblent nous reporter à la première moitié du XIII^e siècle.

Un *obit* servait à rappeler le jour de l'année où une personne *est décédée* (c'est ce que signifie ce verbe latin) afin qu'on célébrât son service anniversaire ; la mention de l'année y revêt une importance secondaire et s'omet

souvent. Le nom de famille *Payan* ou *Payen* —"le Campagnard"—, qui suit ici le nom de baptême Ponce, se rencontre encore aujourd'hui à Die.

L'obiit du chanoine de Sainte-Croix se trouvait à proximité même de l'église qu'il avait fait rebâtir. L'identification de cette dernière demeure incertaine. On pense évidemment à Saint-Marcel du Chastel, proche de la porte de Chastel, dans la ville haute de Die, église connue dès 1202, dépendance de Sainte-Croix, citée comme paroissiale dès 1293⁽³¹⁾, dont le prieur est mentionné dans les pouillés de 1275 à 1449-1450⁽³²⁾. Elle paraît avoir été remplacée par Sainte-Agathe, dépendant également de Sainte-Croix, citée en 1390-1395, bien attestée au XV^e siècle, devenue paroissiale et détruite aux guerres de religion⁽³³⁾, qui devait se situer au-dessus de l'hôpital actuel. L'église rurale de Saint-Sornin (Saint-Saturnin) était passée aux antonins en 1304 seulement⁽³⁴⁾, mais on ne peut exclure tel sanctuaire mal connu comme Saint-Ferréol dans la campagne. *L'obiit* ne précisant pas s'il s'agit de la reconstruction de telle ou telle partie de l'église, peut-on penser à un édifice assez peu important pour être refait aux frais d'un seul donateur ?

L'histoire de l'église de Sainte-Croix est inséparable de l'histoire du Diois. On y suit, comme en d'autres endroits, l'évolution d'un établissement de chanoines réguliers du XI^e au XIII^e siècle ; on y perçoit le contrecoup des luttes féodales entre l'évêque et le comte du XII^e au XIV^e siècle ; on y constate les dégâts des guerres de religion et la lente reconstruction des édifices à partir du XVII^e siècle ; on y observe en outre, à partir du Second Empire, une tentative de reconquête d'un secteur protestant par le catholicisme. En ce qui concerne l'architecture religieuse, on a là, avec Aurel et Francillon, un exemple type d'église rurale du XI^e siècle et, par les transformations survenues à la fin du XIII^e siècle, on a un témoignage sur l'adoption, à vrai dire assez timide, de l'esthétique gothique par nos contrées.

Henri DESAYE



Porte de la commanderie, 1690 (voir note 19)

NOTES

- (1) A défaut d'apporter des faits bien nouveaux dans cet aperçu historique, nous avons résumé pour l'essentiel la notice de J. BRUN-DURAND, 1875, et des passages de l'Histoire de Die de J. CHEVALIER, 1888.
- (2) Cf. *Etudes drômoises*, 2-3/1993, pp. 40 et 42.
- (3) J. BRUN-DURAND, *Dictionnaire topographique du département de la Drôme*, Paris, 1891, s.v. *Sainte-Croix*, p. 335.
- (4) J. CHEVALIER, 1888, II, p. 34.
- (5) *Cartulaires*, p. 20.
- (6) On connaît des prieurs de Sainte-Croix vers 1116, en 1192, 1193, 1199, 1202, 1210, 1254, 1259, 1278-1279 : BRUN-DURAND, 1875, p. 68 ; J. CHEVALIER, 1888, I, pp. 475-476 ; II, p. 34 ; *Cartulaires*, p. 46.
- (7) J. CHEVALIER, 1888, II, pp. 83-84.
- (8) BRUN-DURAND, 1875, p. 68.
- (9) Les lieux-dits *l'Hôpital*, à Vercheny, à Barsac et à Pontaix, doivent se rapporter, plutôt qu'à des maladreries, comme nous l'avions suggéré (*Etudes drômoises* 2-3/1993, p. 40), à des maisons ou possessions d'hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem (ayant succédé à des templiers : cf. le Temple, hameau de Vercheny) ou d'antonins.
- (10) Plusieurs de ces églises présentent encore un intérêt architectural, sans parler de l'ancienne église romane de Vassieux, incendiée et démolie (arcs de décharge latéraux) : parties romanes à Saint-Andéol, chœur gothique à Véronne, autel et retable du XVII^e siècle à Pont-en-Royans, fresques gothiques à Pontaix...
- (11) Archives des Bouches-du-Rhône, 56 H 5394. On connaît le nom des commandeurs de Sainte-Croix en 1318, 1342-1343, 1390-1395, 1473-1497, 1528-1549 : BRUN-DURAND, 1875, pp. 68-69.
- (12) Abbé L. FILLET, *Etat des diocèses de Die et de Valence en 1509*, Valence, 1882, p. 10.
- (13) BRUN-DURAND, 1875, p. 67.
- (14) J. CHEVALIER, 1914, pp. 44-45.
- (15) Archives des Bouches-du-Rhône, 56 H 3645 ; des photocopies nous en ont été aimablement communiquées par M. Patonnier, directeur du centre de l'ADCAVL de Sainte-Croix, que nous tenons à remercier bien vivement.
- (16) Archives de la Drôme, GG 301, 152.
- (17) RABAUT LE JEUNE, *Annuaire ou répertoire ecclésiastique à l'usage des Eglises réformées et protestantes de l'Empire français*, Paris, 1807, p. 63.
- (18) *Notice sur l'œuvre de Sainte-Croix.*, p. 24
- (19) Nous excluons de cette notice les bâtiments des religieux, situés au sud de l'église, dont l'étude est rendue difficile par les nombreuses transformations subies depuis la fin du XVII^e siècle. Nous nous contenterons de signaler la belle porte d'entrée ouvrant au nord et remontant à 1690.
- (20) Voir le plan en BARRUOL, 1992, p. 188.
- (21) Ulysse CHEVALIER, *Regeste dauphinois*, n° 1860.
- (22) A Plan-de-Baix, l'armature de pilastres et d'arcs de décharge a peut-être été montée contre un mur plus ancien. On rencontre une nef de trois travées dans cette église comme à Vaugelas, Gigors ou Anse.
- (23) Un triangle se retrouve à Silvacane : Marcel AUBERT, *L'architecture cistercienne en France*, I, Paris, 1943, p. 285, fig. 188. Sur les ressemblances entre Valcroissant et Sainte-Croix, cf. *Valcroissant*, pp. 58-59.
- (24) Sur cette église cf. *Etudes drômoises* 4-1992, pp. 6-11.
- (25) La construction de cette église paraît s'être faite entre 1280 et 1292 : Elizabeth Read SUNDERLAND, *Charlieu à l'époque médiévale*, Lyon, 1971, p. 78.
- (26) On notera, en outre, les deux b et le L sur la haste desquels naît un petit trait oblique et le V (VI) dont la branche droite remonte moins haut que la gauche.
- (27) *CIFM*, 16, Ardèche, 15, fig. 41.
- (28) *CIFM*, 9, Lot, 26, fig. 80 ; 16, Hautes-Alpes, 5, fig. 16.
- (29) *CIFM*, 15, 141 et 108, fig. 111 et 83.
- (30) *CIFM*, 15, 22 et 106, fig. 19 et 81 ; BARRUOL, p. 174 et pl. 47.

- (31) *Cartulaires*, p. 54 ; J. CHEVALIER, 1888, I, p. 261 ; *Cartulaires*, p. 127.
- (32) Etienne CLOUZOT, *Pouillés des provinces de Besançon, de Tarentaise et de Vienne*, Paris, 1940, pp. 418 et 425 ; Justin BRUN-DURAND, *Pouillé historique du diocèse de Die en 1449 et 1450*, Grenoble, 1876, p. 10.
- (33) BRUN-DURAND, 1875, p. 69 ; J. CHEVALIER, 1888, II, p. 406 (année 1429), 384 (1450), 406-407 (avec cure de Chastel : 1457-1466), 476 (1492), 486 (1497) ; J. CHEVALIER, 1914, p. 234 (année 1516) ; J. CHEVALIER, 1888, I, p. 446.
- (34) Archives des Bouches-du-Rhône, 56 H 5392.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- *L'abbaye de Valcroissant*, collectif, Die, 1991.
- Archives départementales des Bouches-du-Rhône (répertoire de BARATIER-VILLARD, 1966), 56 H 3640-3683 ; 3739 ; 5392-5398.
- Archives municipales de Sainte-Croix, délibérations consulaires, 25 mars 1736, 17 novembre 1737, 18 mai 1738 (réparations du couvert et lambris depuis la porte d'entrée jusqu'au degré au-dessous de la cloche, construction d'un petit clocher de pierres de taille sur la voûte, refonte de la cloche).
- Guy BARRUOL, *Le Dauphiné roman*, Zodiaque, 1992, p. 404.
- J. BRUN-DURAND, *Notes pour l'histoire du diocèse de Die*, Valence, 1875, p. 65-70.
- *Cartulaires de l'Eglise et de la ville de Die*, édités par l'abbé C.-U.-J. CHEVALIER, Grenoble, 1868.
- Jules CHEVALIER, *Essai historique sur l'Eglise et la ville de Die*, Montélimar-Valence, 1888-1909.
- Jules CHEVALIER, *Le diocèse de Die en l'année 1644*, Valence, 1914.
- *Corpus des inscriptions de la France médiévale (= CIFM)*.
- Henri DESAYE, "La vieille église de Sainte-Croix en Diois", dans *Peuple Libre*, 3 janvier 1970.
- Henri DESAYE, "Sainte-Croix en Diois", dans *La Drôme romane*, Taulignan, 1989, p. 60.
- Barthélemy HAUREAU, *Gallia christiana*, XVI, Paris, 1865, col. 535-536.
- *Notice sur l'œuvre de Sainte-Croix ou Mission du Diois*, Valence, 1874.

AUREL ET SON TERRITOIRE : ÉLÉMENTS DE TOPOGRAPHIE MÉDIÉVALE

La seigneurie d'Aurel dépendait au Moyen Age de l'Eglise cathédrale de Die. La complexité de la situation féodale au XII^e siècle a entraîné plusieurs règlements concernant les droits respectifs des seigneurs locaux, du comte de Valentinois ainsi que de l'évêque et des chanoines. Par chance, ces archives ont échappé aux destructions et leur étude permet d'avoir une idée de l'organisation topographique de la seigneurie, antérieurement à son rattachement intégral au domaine épiscopal, c'est-à-dire au début du XIII^e siècle. Malgré bien des obscurités, ces données montrent que les grandes structures du paysage actuel étaient en place dès cette époque. Elles se sont en grande partie maintenues en dépit des transformations dues aux changements de société ou d'économie agraire des périodes modernes et contemporaines.

A) Aurel : une position topographique privilégiée dans la vallée de la Drôme entre Die et Saillans

Le territoire de la commune d'Aurel, qui appartient aujourd'hui au canton de Saillans, correspond aux bassins de réception de la Colombe, affluent de la rive droite de la Roanne, et de la Siare, affluent de la rive gauche de la Drôme, juste en amont du confluent Drôme-Roanne⁽¹⁾. Cet ensemble reprend à quelques modifications près les limites de l'ancienne seigneurie épiscopale d'Aurel telle que les documents la montrent au début du XIII^e siècle. Les versants à l'adret, dont l'altitude est comprise entre 300 et 500 mètres, sont couverts de vignobles (clairette de Die), ce qui n'est pas un phénomène nouveau si l'on considère le nombre important de parcelles plantées en vignes au XIII^e siècle. Entre 900 et 1250 mètres d'altitude, les hauts plateaux, en partie reboisés récemment, constituent encore de vastes terrains d'estive pour les troupeaux. Au total, ce territoire juxtapose de façon équilibrée cultures intensives et espaces où l'homme peut prélever bois et végétaux nécessaires à sa consommation en les laissant se régénérer naturellement.

Ce terroir revêt une importance particulière à l'époque médiévale. En effet, la vallée de la Drôme est une voie de passage commode entre la vallée du Rhône et l'Italie, voie importante dès l'époque romaine comme le prouve la découverte de nombreux milliaires⁽²⁾. Il est d'ailleurs possible qu'un des tracés postérieurs de la voie d'origine antique ait traversé le territoire d'Aurel, puisqu'on y rencontre le toponyme de *Via Romeia*, confront d'une terre au XIII^e siècle⁽³⁾. Les plus anciens textes concernant la seigneurie montrent, dès le milieu du XII^e siècle, l'évêque de Die s'efforçant d'en rassembler des parts aux dépens de son adversaire politique principal, le comte de Valentinois.

Le comte contrôle de façon efficace la vallée de la Drôme, en aval de Die, par les puissantes fortifications du mandement de Quint, les Tours de Quint et la Bâtie de Pontaix⁽⁴⁾. Or, à condition de franchir les sommets calcaires que contourne le cours de la Drôme au sud-ouest de Die, Aurel, dont le territoire est limitrophe de celui de Die, permet d'éviter en quelques heures de marche la zone tenue par le comte et de rejoindre la basse vallée de la Drôme. Rien de bien difficile pour un convoi muletier passant par le col de Beaufayn, et le tracé actuel du chemin de grande randonnée (n° 95 a) doit reprendre en partie cet ancien itinéraire de montagne. Que Barsac, au nord, appartienne encore au mandement de Pontaix sous la domination du comte était peu gênant, puisque l'évêque, avec Aurel, s'assurait un passage direct vers Saillans.

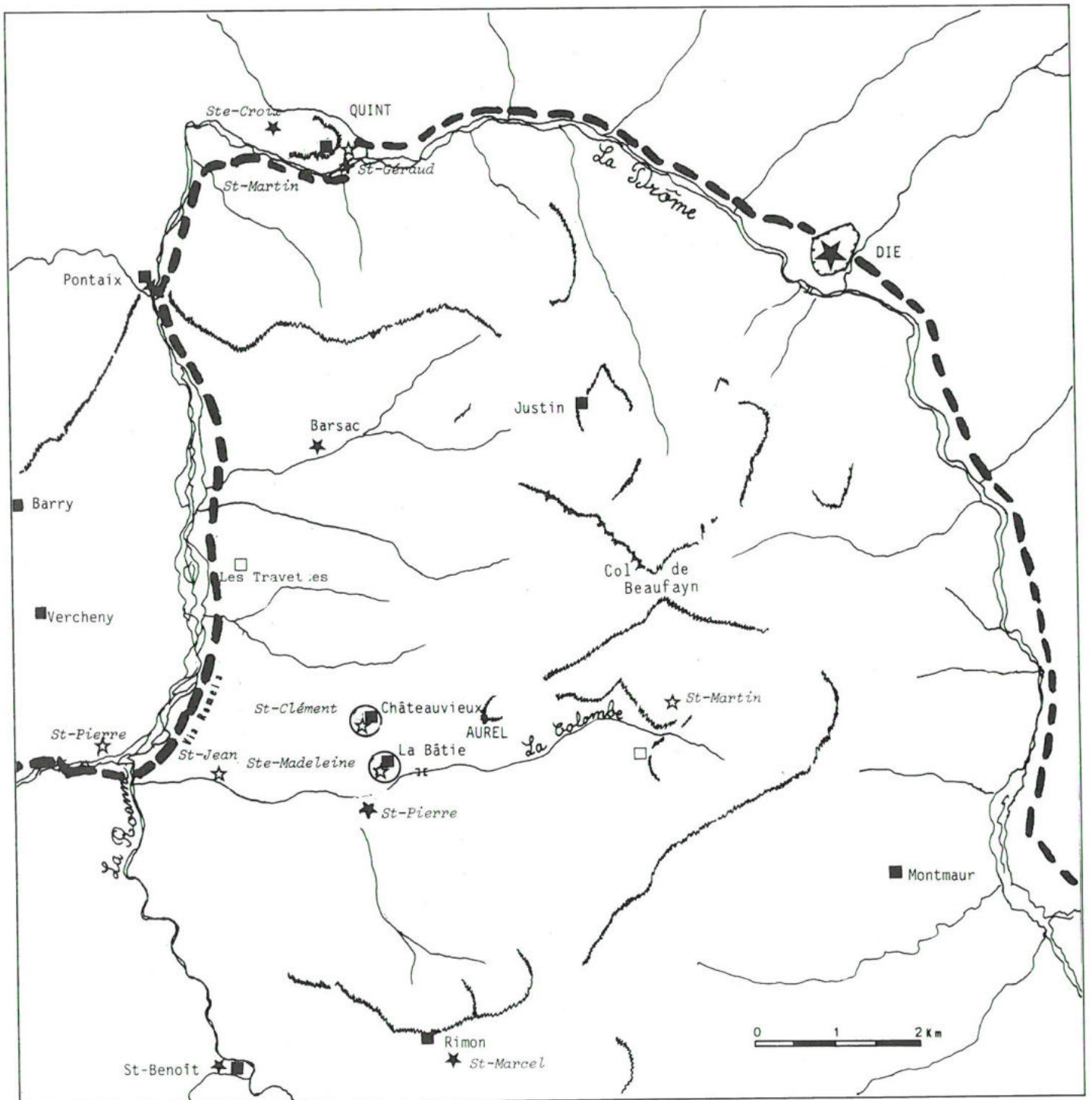
(1) Pour tous les détails sur la région d'Aurel, il est indispensable de se reporter aux divers articles parus dans le n° 2-3/1993 des *Etudes drômoises* portant sur la région de Vercheny et du Pays de Quint, en particulier celui de Y. Thomas pour la géologie, celui de M. Wullschlegler pour la topographie et la morphologie et celui d'H. Desaye pour l'époque romaine.

(2) N° 2-3/1993 des *Etudes Drômoises* : H. Desaye "La campagne entre Die et Saillans à l'époque romaine", en particulier p. 36 à 40.

(3) Une redevance était due à l'évêque pour la *terra sobre Via Romeia*, c'est-à-dire la terre au-dessous de la route de Rome : J. Brun-Durand, *Censier de l'évêché de Die à Die, Montmaur et Aurel, document du XIII^e siècle en langue vulgaire*, Paris-Lyon 1890 : voir son analyse ci-après.

(4) Voir dans le n° 2-3/1993 des *Etudes drômoises* l'article très détaillé sur le donjon de Pontaix par J.-N. Couriol.

La région d'Aurel au Moyen Age.



- ★ Eglise
- ☆ Eglise ruinée
- Castrum
- Site fortifié

Ce sont ces efforts de domination de l'évêque sur Aurel qui ont permis la conservation d'un ensemble important de textes recopiés dans le cartulaire de l'église de Die. Ceux-ci, confrontés à quelques chartes de donations à l'abbaye de Cluny datées du XI^e siècle et surtout au censier de l'évêque établi vers le milieu du XIII^e siècle, fournissent des données topographiques exceptionnelles dans notre région. Avant de les aborder plus en détail de ce point de vue, il est nécessaire d'en résumer l'apport historique général.

B) Aurel entre le X^e et le XIII^e siècle

Une donation à l'abbaye de Cluny permet à Aurel d'entrer dans l'histoire dès le milieu du XI^e siècle. Vers 1050, Adhémar, chanoine du Puy, et son frère donnèrent au monastère clunisien un manse près du château d'Aurel, en Diois, ainsi qu'un bois sur une colline (*in Serro Adraldi*) et une condamine dans la *villa* des Travettes, (*in villa Trevetes*) sur la Drôme⁽⁵⁾. Les possessions de l'abbaye bourguignonne s'agrandirent au cours de la deuxième moitié du XI^e siècle puisque en 1095 le pape Urbain II confirme que les religieuses clunisiennes de Marcigny possèdent quatre églises à Aurel, dans l'évêché de Die, aussi bien dans le village fortifié que dans son territoire⁽⁶⁾. Une autre bulle, datée de Plaisance le 16 mars 1095, donnant la liste des dépendances de la grande abbaye dans les évêchés de Die, Valence, Grenoble et Vienne, cite aussi Aurel⁽⁷⁾. Ces textes marquent l'origine de la présence des clunisiens possesseurs du prieuré de Saint-Jean durant l'Ancien Régime.

Il faut attendre le milieu du siècle suivant pour connaître les premières mentions de l'organisation seigneuriale lorsque l'évêque de Die commence à en rassembler les diverses parts au profit de son Eglise. C'est tout d'abord Arnaud de Crest qui donne à l'Eglise de Die, outre sa part de seigneurie de Crest, ses droits sur Aurel en 1145⁽⁸⁾. Puis Guillaume d'Aurel vend ses droits à l'évêque : on le sait par un partage complexe qui précise les droits de suzeraineté de l'évêque et du comte de Valentinois sur plusieurs coseigneurs locaux en 1193⁽⁹⁾. L'année suivante, le chanoine Pierre Cornillan fait don à l'Eglise cathédrale de tout ce qu'il possède là. En 1200, c'est au tour de Guillaume de Lers d'abandonner ses prétentions, mais en exigeant une compensation pécuniaire de 100 sous, tandis que les chanoines de Saint-Médard reconnaissent leur domaine en fief de la même Eglise. En 1203, l'évêque, soucieux de séparer mense canoniale et mense épiscopale⁽¹⁰⁾, procède à un échange avec la communauté des chanoines de Die et se réserve l'exclusivité sur le *castrum* d'Aurel. Ce n'est qu'en 1210 qu'un ultime règlement entre l'évêque et le comte permet la réunion sous la suzeraineté épiscopale du double mandement d'Aurel, celui du *castrum* et celui de la Bâtie de Guillaume Peloux⁽¹¹⁾.

La tâche de l'évêque est presque achevée : il lui reste à racheter les droits de ses vassaux laïcs, dont on retrouve les redevances dans le censier établi au XIII^e siècle⁽¹²⁾. C'est l'évêque Amédée de Genève (1246-1276), peut-être dès son arrivée à Die, qui fit dresser la liste des redevances perçues dans les seigneuries épiscopales de Die, Montmaur et Aurel⁽¹³⁾. Ce censier, qui constitue le plus ancien rôle des censes et rentes qui ait été conservé pour l'Eglise de Die a été rédigé non en latin, mais en langue vulgaire. Il énumère les redevances en argent ou en nature (céréales, vin et volailles) dues par les vassaux directs de l'évêque ; les biens religieux, le domaine du prieuré clunisien que l'on connaît par des textes plus récents et celui des chanoines de Saint-Médard restent tenus en fief de

(5) Charte citée d'après l'analyse du *Regeste dauphinois*, n° 1860 (*Chartes de Cluny*, T. IV, n° 3320). On ne sait si cette charte est à l'origine des possessions de l'abbaye bourguignonne à Aurel, dans le *pagus* de Die. De toutes façons, cette donation comprend suffisamment de biens fonciers pour suffire à l'entretien du personnel d'un prieuré : le *manse* correspond à une exploitation rurale (habitation et ses dépendances) pouvant assurer la subsistance d'une famille, la *condamine* est en général une terre de qualité que s'est réservé le maître et un bois permet de subvenir aux besoins du chauffage et de l'entretien des constructions.

(6) *in episcopatu Diensi apud oppidum seu territorium de Orello ecclesias quatuor*, *Regeste dauphinois*, n° 2599 ; *Chartes de Cluny*, T. IV, n° 3695.

(7) *Regeste dauphinois*, n° 2574 ; *Chartes de Cluny*, T. V, n° 3687.

(8) Aurel ne porte pas dans ce texte la qualification de *castrum* sans doute parce qu'il s'agit seulement de droits sur le territoire, et non sur l'agglomération fortifiée : *Cartulaire de Die*, n° XII.

(9) *Cartulaire de Die*, n° XV.

(10) La *mense* (du latin *mensa*, table), à ne pas confondre avec le *manse* (*mansum* est le participe du verbe latin *manere*, demeurer), désigne un revenu ecclésiastique. On connaît de nombreux cas de tensions entre la communauté des chanoines desservant une cathédrale et l'évêque ; la distinction entre les différents offices a souvent entraîné une définition précise des rétributions. La raison invoquée ici est celle d'une meilleure cohérence du patrimoine épiscopal, qui devrait en être fortifié.

(11) *Cartulaire de Die* n° XII, XV, XVI, XXII, XXV, XXVII.

(12) J. Brun-Durand, *op. cit.*.

(13) J. Brun-Durand, *op. cit.*, a justement remarqué que le courrier à qui était dû ce document était genevois d'origine. Compatriote de l'évêque Amédée, il a dû arriver à Die en même temps que lui.

l'évêque et ne figurent pas sur ce document. A la différence des documents fiscaux plus récents, ni la surface ni les confronts n'apparaissent, la location des parcelles se faisant simplement par le nom du quartier. La nature de la parcelle est très souvent indiquée et le rédacteur a distingué *champ* (terre), *ort* (jardin), *oucha* (bonne terre), *pra* (pré), *vigna* ou *vinna* (vigne). Ce qui ajoute à l'intérêt de ce document, c'est que la liste des tenanciers suit la division en trois fiefs distincts résultant de l'accord de 1193, fiefs qui portent le nom de leurs anciens seigneurs, Guillaume Peloux et Arbert de Montclar : il n'est pas interdit de penser que le rédacteur de ce document s'est appuyé sur une ou plusieurs listes plus anciennes qui n'ont pas été conservées puisque elles étaient devenues inutiles.

C) L'évolution du mandement entre le XI^e et le XIII^e siècle

Les textes montrent que le territoire d'Aurel a subi une division pendant les décennies de la fin du XII^e siècle et du début du XIII^e, tentative qui n'a pas duré du fait de la réunification par l'évêque, mais il est nécessaire d'interroger maintenant les textes antérieurs pouvant nous éclairer sur la formation de ce territoire. En effet, les structures administratives carolingiennes semblent faire état d'unités relativement restreintes, les *villae*, regroupées, autant que l'on puisse en juger là où des textes sont conservés⁽¹⁴⁾, en *ager* ou *vicaria*. En utilisant le vocabulaire d'aujourd'hui on pourrait comparer la *villa* à un hameau ou un quartier, avec probablement sa paroisse religieuse, et l'*ager* ou la *vicaria* à un canton. Ce système semble encore en place au début du XI^e siècle où il est fortement concurrencé par le *castrum* dont on situe l'apparition vers le milieu du X^e siècle. Celui-ci est à l'origine de beaucoup de villages drômois, en proportion plus importante toutefois au sud de la vallée de l'Isère et des hauts plateaux du Vercors. Le mot *castrum*, que l'on traduit de façon imparfaite par château, désigne à la fois un village fortifié, un château fort et un chef-lieu administratif de seigneurie. La création d'un *castrum* se fait en général aux dépens des *villae* environnantes qui sont incluses dans son territoire, son mandement.

1 - Au milieu du XI^e siècle

Les textes dont nous disposons montrent qu'au milieu du XI^e siècle le mandement du *castrum* d'Aurel n'est pas aussi étendu qu'à la fin du XII^e siècle : nous avons vu que la plus ancienne donation à Cluny mentionne, avec un manse près du *castrum*, un bois *in Serro Adraldi* et une condamine *in villa Trevetes*. Il est probable que le manse proche du *castrum* soit celui où s'élèvera le prieuré Saint-Jean, mais il est difficile de localiser le *Serro Adraldi*. Il est certain cependant que la *villa Trevetes* est à identifier avec le quartier de *Treveta* qui appartenait à la baillie de *Chastel Viel* au XIII^e siècle. La *carte de Cassini* et la *carte topographique* au 1/50 000^e⁽¹⁵⁾ mentionnent le toponyme *Travettes* sur la rive droite de la Siare, au nord du territoire d'Aurel. Ainsi, le terme de *villa* encore employé au milieu du XI^e siècle pour localiser une terre témoigne du morcellement de ce secteur plus tard rassemblé dans un même territoire, celui du mandement du *castrum* d'Aurel.

2 - Les églises citées à la fin du XI^e siècle

Que savons-nous des quatre églises possessions de Cluny à la fin du XI^e siècle ? Les textes ne mentionnent que trois titulaires au XIII^e siècle. En 1193, les garants de l'acte scellant le partage de la seigneurie en trois prêtent serment devant l'église Saint-Clément. Un jardin portait son nom dans le censier de l'évêque de Die au XIII^e siècle. C'est grâce au procès-verbal de la visite pastorale de 1644 qu'elle a pu être localisée. Le rédacteur indique que la paroisse était autrefois près du vieux château et qu'elle était sous le vocable de Saint-Clément⁽¹⁶⁾.

Le censier du XIII^e siècle fait clairement allusion à deux autres hagionymes, Saint-Jean et Saint-Pierre. Cette dernière est une église romane à laquelle on donne le rang d'église paroissiale depuis le début du XVI^e siècle au moins. Elle a été construite sur un emplacement déjà occupé à l'époque antique et se trouve toujours debout au milieu du cimetière communal⁽¹⁷⁾. Dans ce quartier, on cultivait de nombreux jardins dès le XIII^e siècle grâce à l'eau de la Colombe et du ruisseau de Cristin.

(14) Par exemple dans le nord de la Drôme, grâce au cartulaire de Romans.

(15) Ce toponyme ne figure plus sur l'édition récente de la *Carte topographique* au 1/25 000^e.

(16) Chevalier, *B.S.A.S.D.*, T. 46, *Visite de 1644*, p. 317 : "Autrefois la paroisse estoit près du vieux chasteau ; elle estoit sous le vocable de Saint-Clément".

(17) Lors de sa visite de 1509, l'évêque donnait l'ordre de clore le cimetière de l'*ecclesia parochialis Sancti Petri de Aurellis*. Voir la description d'Henri Desaye dans *La Drôme romane*, p. 61, avec photographie et plan.



Aurel : l'église Saint-Pierre

Saint-Jean était l'église prieurale et il faut en chercher les vestiges subsistant après sa démolition au XVI^e siècle dans la ferme du même nom, sur la rive droite de la Colombe, bien en aval du village actuel. Le *priel* ou *priols de Saint-Johan* était imposé dans le censier de l'évêque de Die au XIII^e siècle pour le *mas de Botenenc* ou de *Bonnetenc*, aujourd'hui les Bonnettes. C'était le titulaire du prieuré Saint-Jean qui était décimateur et collateur dans la paroisse d'Aurel⁽¹⁸⁾.

Quant à la quatrième église, on peut hésiter entre trois possibilités : Sainte-Catherine, *capella* mentionnée au XIV^e siècle à La Bâtie d'Aurel, la chapelle rurale Saint-Martin dont on ne connaît rien et Sainte-Cécile seulement nommée dans le censier de l'évêque. Lors de la visite épiscopale de 1509, les paroissiens obtiennent d'augmenter et d'accroître leur église *ecclesia baptismalis Sancte Catharine de Aurellis* du côté qu'ils voudront. Cette église est probablement la même que la (*capella*) *de bastia de Aurello* mentionnée dans le pouillé de Die de 1275. Aujourd'hui détruite, elle se trouvait à l'intérieur de l'agglomération actuelle, plus précisément au sommet de la butte si l'on en croit le plan cadastral de 1824.

La chapelle Saint-Martin a pu être localisée d'après la carte de Cassini où elle est représentée debout sur le haut plateau dominant Aurel à l'est ; il ne reste actuellement qu'un ensemble important de ruines au sein desquelles on peut repérer un bâtiment orienté aux murs parallèles. On y a détecté des fragments de *tegulae*⁽¹⁹⁾. De là, la vue s'étend en direction de la Tour de Rimon et d'Aurel. Cependant ce site est aujourd'hui sur la commune d'Aix-en-Diois dont le chef-lieu se situe à l'est de la boucle de la Drôme. Il est possible que cet état de choses soit très ancien en dépit d'un accès direct depuis Aurel toujours entretenu le long de l'abrupt rocheux de Combe Tortel.

Bien qu'aucun souvenir ne subsiste d'un lieu de culte dédié à sainte Cécile, on ne peut passer sous silence la première rubrique concernant la *Baillia de Chastel Veil* dans le censier de l'évêque : *Del Mas Sta Cecilia*. La découverte de vestiges archéologiques pourra seule nous permettre de localiser cette église qui, selon l'hypothèse de H. Desaye, était probablement cette quatrième église dépendant des religieuses clunisiennes de Martigny au XI^e siècle⁽²⁰⁾. En effet, on peut penser que Saint-Martin était à l'extérieur du mandement et Sainte-Catherine, liée à la fondation de la Bâtie, n'a pas dû être élevée avant le XII^e siècle.

(18) A.D.D. 11 G 32.

(19) N° 2-3/1993 des *Etudes drômoises* : H. Desaye "La campagne entre Die et Saillans à l'époque romaine", p. 41.

(20) H. Desaye "L'église Saint-Pierre d'Aurel", *B.S.A.S.D.* 1964, p. 21, sqq. Une chapelle dédiée à sainte Cécile est mentionnée dans la visite épiscopale de 1644.

3 - Trois chefs-lieux dans le partage de la seigneurie d'Aurel à la fin du XII^e siècle ?

L'origine du conflit mettant aux prises l'évêque de Die et le comte de Valentinois provient du fait que Guillaume d'Aurel a vendu ses droits seigneuriaux à l'évêque. Nous retiendrons surtout du texte du partage de 1193 les indications concernant les chefs-lieux des trois seigneuries qualifiés de Motte, Talus et Bâtie. Ce texte décrit néanmoins des limites topographiques qui semblent ne concerner que la zone la plus densément habitée entre la colline du Châteaueux et le cours de la Colombe comme le suggèrent les toponymes que l'on a pu replacer sur le terrain : Duison, Laye, le cours de la Colombe et le pont de Saint-Pierre⁽²¹⁾. Les autres confronts, voies, jardins sources et maisons seulement identifiés par le nom de leur propriétaire, s'ils rendent compte d'un terroir fortement mis en valeur, sont difficilement localisables.

Aux termes de l'accord, la seigneurie est donc partagée de façon assez complexe :

- d'une part, deux vassaux de l'évêque :
 - Guillaume d'Aurel qui tient pour l'Eglise de Die la *mota de Aurello*,
 - Guillaume Peloux qui tient aussi en fief de l'Eglise de Die le *castrum* dit aussi *bastia*,
- d'autre part, Arbert de Montclar et sa sœur Guillauma qui possèdent en indivision le *talucum* tenu en fief d'Adhémar de Poitiers ;
- enfin Gention de Divajeu, époux de Guillauma (de Montclar) qui possède des biens tenus en fief pour une moitié d'Adhémar de Poitiers, et pour l'autre de l'Eglise de Die⁽²²⁾.

La part de Guillaume d'Aurel, où l'évêque Jarenton a construit une *motta* peu avant cette date, est dénommée le "Chastel Veil" au début du XIII^e siècle. Le toponyme de Châteaueux désigne une butte située à quelques centaines de mètres au nord du village actuel et en position dominante par rapport à l'ensemble du terroir d'Aurel. Cette butte est très abîmée par l'érosion, mais on y voit encore quelques restes de murs maçonnés. Elle domine un petit plateau qui s'organise en arc de cercle et où se devinent les traces d'un habitat totalement déserté depuis longtemps, reconnaissable à son parcellaire aux divisions restreintes, à ses murettes et ses ruines de cabanons. C'est le chef-lieu du *castrum* primitif. Cette mention d'une construction de *motta* avant la fin du XII^e siècle est probablement l'un des plus anciens emplois —sinon le plus ancien— de ce mot avec le sens non équivoque de fortification dans notre région. Cependant, l'état des vestiges du Château Vieux d'Aurel où l'évêque Jarenton avait fait édifier cette "motte" antérieurement à 1193 ne permet pas d'en restituer l'aspect : l'érosion a considérablement entamé la colline qui en outre semble avoir porté des constructions bien postérieures au XII^e siècle⁽²³⁾. On est en droit de s'interroger sur la signification de cette construction d'une *motta* sur le site d'un *castrum* ancien, mais le cas n'est pas isolé : en 1210, la *mota de Bordellis* est mentionnée dans une transaction entre l'évêque et le comte de Valentinois. Or, deux châteaux appartenant à l'évêque sont encore mentionnés au XV^e siècle à Bourdeaux et à Aurel.

La *bastia* de Guillaume Peloux correspond au site du village actuel⁽²⁴⁾ : celui-ci est bâti autour d'un petit promontoire naturel qui prolonge la pente de la montagne de l'Aigle au sud et à quelques centaines de mètres en contrebas de Châteaueux et au-dessus du cours de la Colombe. Les maisons disposées en arcs de cercle concentriques s'étagent autour d'un réservoir d'eau dont l'établissement a profondément bouleversé le sommet de la colline. Celle-ci devait être occupée dès le Moyen Age, comme en témoignent les restes de maçonnerie encore visibles dans les coupes récentes. En arrière de ce point culminant s'étend une petite plate-forme qui porte actuellement une maison ne présentant pas de vestiges anciens. La topographie de cet ensemble fait nettement penser à un aménagement du type motte et basse-cour. La pente est abrupte au nord et les habitations se sont étendues vers le nord-est le long d'un col qui sépare la butte de partie inférieure de la pente. Ce site est relativement facile d'accès depuis la vallée de la Drôme, mais bénéficie d'une position topographique qui le rend aisément défendable. Sa proximité avec le site du Châteaueux placé en position dominante peut faire penser à un "Châteaueux" —ou une Bastide, une Bâtie— qui aurait été établi postérieurement. Ces deux châteaux existeront encore au moins jusqu'en 1427, où l'évêque s'adresse au pape pour demander l'autorisation de les démolir parce que la dépopulation, générale dans le Diois, ne permet plus d'en assurer la garde⁽²⁵⁾.

(21) Ce pont existe toujours : il a été fondé sur un affleurement rocheux dans la continuité de la butte qui porte le village. Les blocs de grand appareil visibles à la base de l'arche du côté aval pourraient appartenir à la construction d'origine, qui n'est pas datée. L'apport des alluvions de la Colombe semble avoir été très important en cet endroit qui correspond précisément à une rupture de pente et à un élargissement de la vallée. Cette sédimentation a dû entraîner une élévation du niveau du lit du cours d'eau que le tablier du pont devait dominer autrefois de beaucoup plus haut.

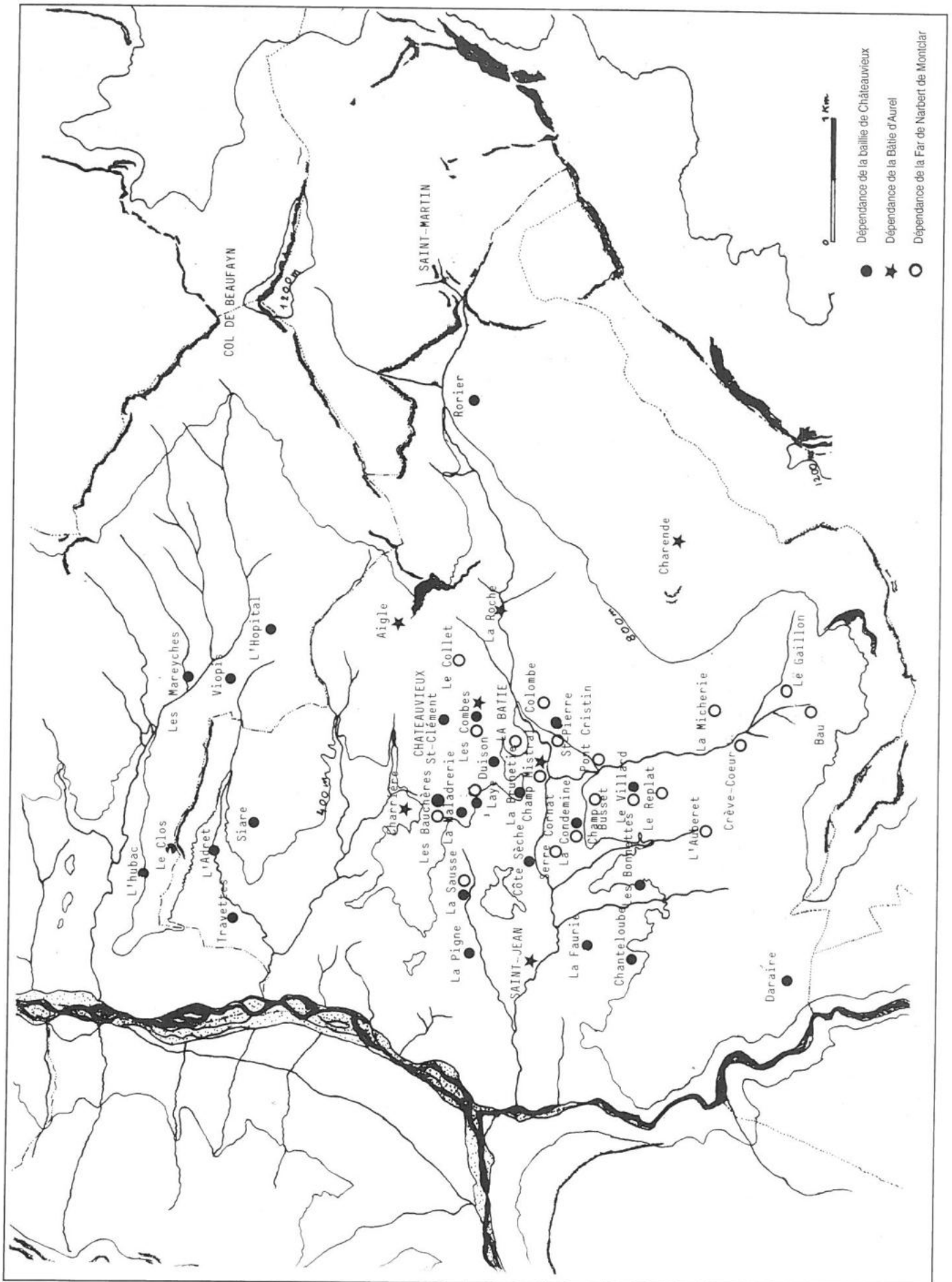
(22) *Cartulaire de Die*, n° XV.

(23) *Cartulaire de Die*, n° XV.

(24) H. Desaye "L'église Saint-Pierre d'Aurel", *B.S.A.S.D.*, 1964, p. 23.

(25) *Bulletin d'histoire ecclésiastique archéologique et religieuse des diocèses de Valence, Die*, T. 18, p. 11 ; Denifle, *Désolation des églises de France*, n° 837.

Carte des toponymes





Aurel, le village (vue ancienne)

(Cliché : A. D. D.)

La troisième part, celle du *talucum* d'Arbert de Montclar et de sa sœur, n'est plus considérée dans le censier de l'évêque que comme "la far de Narbert de Montclar". On y paye 2 deniers et une poese pour la parcelle *del Taluc* et aussi 3 deniers pour celle *e soz lo Taluc*, redevance équivalente aux autres contributions relevées dans le document. Il faut reconnaître que ce terme de *Taluc* —en français le Talus— paraît intraduisible en matière de topographie précise. Faut-il y voir une chaussée ou un talus formant une retenue d'eau ou bien les talus d'une fortification de terre ? La première de ces possibilités est fournie par l'Ecluse ou l'Enclose qui barrait le cours d'un petit torrent au pied du Châteauvieux. Cependant d'autres sites possibles de fortification existent sur le territoire d'Aurel, l'un indiqué par un toponyme, l'autre repéré par prospection. Le toponyme de *Chastel* s'applique aujourd'hui à la colline dominant le quartier de Travettes, mais il ne semble rien rester en cet endroit complètement ravagé par l'érosion. Un site défensif a pu être repéré très haut dans la montagne : il s'agit d'une butte rocheuse aux parois volontairement escarpées qui garde l'entrée du chemin conduisant à Saint-martin. Ce chemin a été aménagé le long d'une vire rocheuse qui suit le rebord du plateau de Font Couverte et qui permet de traverser aisément le ruisseau de Combe Tortel en amont du ravin. Cet itinéraire pouvait être aisément poursuivi vers la vallée de la Drôme ou même en direction de Die par le Pas du Loup. Cette petite fortification qui permet à la vue de prendre en enfilade la vallée de la Drôme jusqu'à Crest par temps clair pouvait aussi jouer un rôle de relais optique par rapport à Saint-Martin, d'où Aurel n'est pas visible.

La lecture du texte de 1193 montre que ces termes de *motta*, de *bastia* et même de *talucum* possédaient des significations bien précises, si précises pour les gens de cette époque qu'ils ont négligé de nous en donner la définition. Dans notre région, le mot *Taluc* ne se retrouve nulle part ailleurs que dans les textes concernant Aurel aux XII^e et XIII^e siècle⁽²⁶⁾, mais La Bâtie et La Motte sont d'emploi très fréquent en toponymie. Cependant, si, en terme actuel d'archéologie, on considère généralement qu'une motte est constituée d'un tertre aménagé par accumulation de matériaux ou d'un relief existant et entouré d'un fossé annulaire, rien ne permet d'affirmer que la *motta* construite par l'évêque à Château Vieux était bâtie sur ce principe puisque nous n'en retrouvons pas la trace archéologique !

(26) *Talutum*, dérivé du mot latin classique *talus*, talon, pied, est attesté au sens de "talus d'une muraille fortifiée" (Du Gange, *Glossarium* VI, rééd., Paris, 1846, p. 502, s.v. *Talutum* —article inexistant dans l'édition originale de 1736 —). Notre mot talus est passé du langage technique militaire au langage courant pour désigner une pente de terrain.

D) L'organisation de la seigneurie d'Aurel avant le milieu du XIII^e siècle d'après le censier de l'évêque

C'est la permanence de la toponymie, peut-être due à la stabilité de la seigneurie épiscopale tout au long de l'Ancien Régime, qui a permis de retrouver un grand nombre de ces noms de lieux du XIII^e siècle, répartis à l'intérieur du territoire actuel de la commune ainsi que sur le quartier des Viopis, rattaché à la commune limitrophe de Barsac au début de ce siècle.

On dispose ainsi d'une carte de répartition, certes assez floue, mais qui permet de matérialiser ce partage du fief qui fut fondé sur des limites topographiques très précises nous l'avons vu. Celles-ci, très explicites sans aucun doute à l'époque, longeaient des jardins ou des maisons de particuliers, suivaient des chemins secondaires et aboutissaient à des sources. Mais, depuis, les propriétaires ont changé, l'assiette des chemins s'est modifiée et des sources ont été captées : aussi sont-elles bien difficiles à restituer d'une façon certaine sur le terrain. Cependant, la carte de répartition des toponymes, telle qu'elle est donnée par le censier, montre une nette disjonction entre les territoires du *Chastel Vieil d'Aurel* et de la *Bastia d'Aurel*. Il semble toutefois que les toponymes rencontrés dans la troisième liste, celle de la *Far de Narbert de Montclar deuz Aureuz*, soient un peu plus dispersés. Il est très possible que cette seigneurie ait été constituée de parcelles enclavées au sein du territoire des deux autres, ce fait étant rendu par le pluriel de la formule : "le domaine d'Arbert de Montclar des Aureaux".

E) Conclusion

Le territoire d'Aurel, tel que nous pouvons le restituer à partir des différents éléments topographiques puisés dans les textes médiévaux, apparaît comme étant tout à fait cohérent sur le plan géographique : le *castrum* de Château Vieux occupe en effet approximativement son centre et de ce point il est possible d'en surveiller la presque totalité, sauf le versant ouest de la croupe de l'Hubac, sur la rive droite de la Roanne, où Daraire, peut-être le quartier *d'Eiroart* au XIII^e siècle, devait constituer un écart. Au point de vue de sa surface, il est tout à fait comparable à d'autres qui lui sont contemporains, tel celui du mandement de Rochefort-en-Valdaine, dont on peut assez bien restituer les limites au moment de sa plus grande expansion (27).

Michèle BOIS

ILLUSTRATIONS

N° 1 : Carte du contexte médiéval dans la région d'Aurel au Moyen Age.

N° 2 : Carte de la répartition des toponymes mentionnés dans le censier du XIII^e siècle. Cette carte a été dressée à partir des données fournies par :

- la *carte de Cassini*,
- les *cartes topographiques* du 1/50 000^e et au 1/25 000^e de l'I.G.N.,
- les plans cadastraux (1824 et actuel),
- le terrier du prieuré de Saint-Jean en 1660 (A.D.D. 11 G 29).

Toutes ces mentions écrites ont été vérifiées par une enquête orale d'Henri Desaye auprès de M. René Voulet

(27) Ce mandement de la vallée du Rhône a au contraire subi ultérieurement une série de divisions à l'origine d'au moins quatre communes actuelles du canton de Montélimar : La Touche, Puygiron, Espeluche, Rochefort-en-Valdaine.

L'ÉVOLUTION DU PEUPEMENT DANS LA ZONE VITICOLE DU DIOIS

L'idée de départ était de rechercher une relation entre la présence de la vigne et l'évolution du peuplement aux XIX^e et XX^e siècles. Avant d'entrer dans le sujet, nous livrons plusieurs remarques préalables. Dans la zone actuelle AOC⁽¹⁾, la vigne a eu dans le passé, et même aujourd'hui dans le présent, une importance inégale selon les communes. Très présente au centre, à Saillans, Aurel, Espenel, Barsac, Vercheny et plus en amont autour de Châtillon, elle avait ailleurs une place modeste, comme aujourd'hui. Jusqu'à une date récente la vigne n'avait jamais été ici une monoculture. A ses côtés, au XIX^e siècle, ont été bien présents le mûrier et l'élevage du ver à soie, en aval de Die et dans une moindre mesure en amont, à Luc et Châtillon. A certaines époques, la sériciculture a représenté pour la plupart des ménages la principale rentrée d'argent. Vigne et sériciculture, deux activités très exigeantes en main d'œuvre, s'imbriquaient dans une activité de subsistance. Chaque exploitant produisait les céréales de son pain, récoltait les noix et le colza de son huile, trayait deux ou trois chèvres.

En cas de crises agricoles graves, ici la pébrine qui ravagea les magnaneries et le phylloxéra la vigne, le petit paysan se repliait sur l'économie de subsistance et c'étaient plutôt ses enfants qui, devenus adultes, émigraient. En revanche, l'ouvrier agricole se déracinait pour rechercher le salaire des chantiers et des usines.

Le peuplement est aussi le reflet des activités non agricoles. Le long de la Drôme, la modeste voie de passage avait suscité quelques activités de roulage et d'hôtellerie, le chemin de fer créa de nombreux emplois momentanés pour sa construction (1880-1894) et quelques emplois plus durables pour son exploitation. Des industries notamment textiles utilisaient la force des torrents, plus particulièrement à Saillans où les bâtisses caractéristiques des tissages marquent encore le paysage du bourg, le long de la rivière.

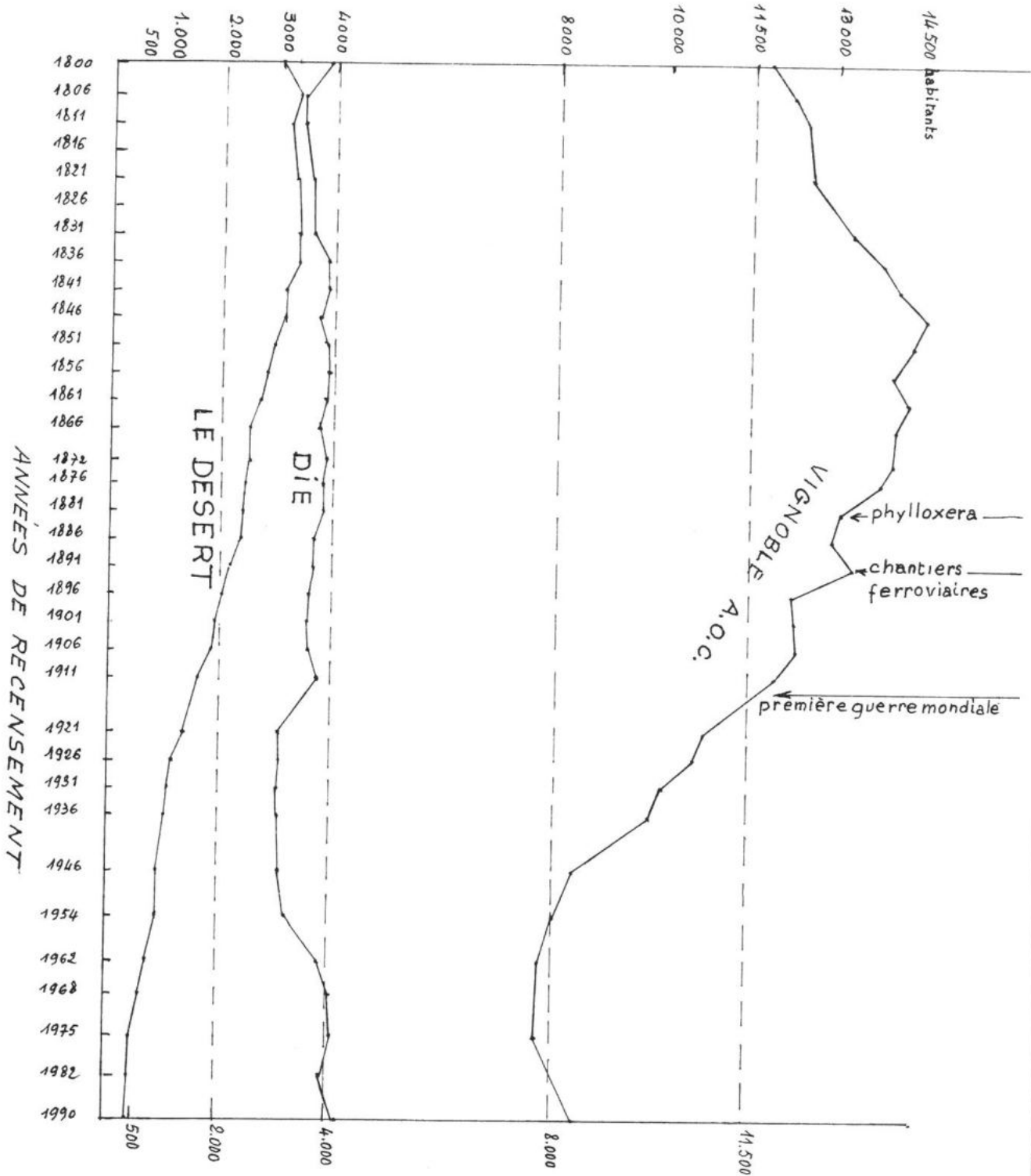
Avant de pénétrer au cœur du sujet, photographions la courbe d'une région déshéritée limitrophe, afin de mieux saisir l'importance de la région viticole. Nous avons choisi la vallée de la Roanne (à l'exclusion de Saint-Benoît, englobé dans la zone d'appellation contrôlée). Cette portion du "Désert", aux sols minces ou inexistantes, aux hivers montagnards et aux étés secs, vivait des brebis et des céréales à faible rendement. Ses habitants l'ont quittée précocement. Dès 1811, le dépeuplement s'amorçait lentement puis s'accélérait à partir de 1836. Dans la vallée du Rhône, l'essor urbain attirait les populations pauvres des bordures montagneuses. Les Eaux et Forêts rachetaient les terres, employaient un temps la main d'œuvre locale pour reboiser, puis les maisons tombaient en ruine. On les retrouve quelquefois encore aujourd'hui au milieu des pins.

La culture de la lavande et plus récemment des plantes aromatiques n'a pu arrêter la descente des hommes. La densité actuelle s'abaisse à des chiffres dérisoires : 2,08 habitants au km² en 1990. En revanche, le long de la Drôme, la densité est encore de 17,6 habitants. De ce calcul est exclue la ville de Die. Son évolution est exprimée par une autre courbe. Nous tenons compte de son caractère urbain. Certes on peut objecter que Die a gardé longtemps un aspect rural ; en 1886 son conseil municipal refusait de transformer la place publique car ses électeurs les plus pauvres y battaient leurs moissons et, quelques années plus tard, Ardoin-Dumazet remarquait que "sur les placettes ensoleillées, sur la promenade, sèchent les fientes du ver à soie"⁽²⁾. Mais il est possible d'établir une relation entre l'évolution de Die et celle de sa région.

Dans la zone viticole AOC, le maximum de peuplement a été plus tardif que dans le Désert : 1846, peu ou prou à la même date que l'ensemble de la France rurale. Le déclin s'amorça d'abord avec lenteur. Au milieu du XIX^e, le cocon atteignit des cours très élevés. Les soies concurrentes d'Extrême-Orient ne parvenaient en Europe que par des voiliers contournant l'Afrique. Les éleveurs se construisirent de belles maisons avec des toits à quatre pentes qui, à l'étage supérieur, abritaient la magnanerie, chauffée par plusieurs cheminées. Cependant la catastrophe était proche : la pébrine, une maladie du ver à soie, remontait du Midi et, dès les années 60, le ver ne filait plus son cocon. Par contre, dans ces années là, le vin atteignait à son tour des prix élevés. On chargeait à Livron des tonneaux de vin sur des wagons plats qui gagnaient ensuite les halles de Bercy à Paris. Le Midi n'était plus un concurrent car le phylloxéra y était déjà à l'œuvre. Mais, à la fin des années 70, le terrible insecte qui s'attaque à la

(1) Se reporter à l'article de Jean-Noël Couriol paru dans le numéro 4-1993 de la revue.

(2) Ardoin-Dumazet, *Voyage en France, 9^e série* (1896), p. 258.



racine des ceps remontait la vallée de la Drôme. Les gros viticulteurs n'embauchaient plus de journaliers. En 1893, Ardoin-Dumazet évoquait la clairette de Die comme une activité disparue... La courbe de population plongeait. Plus de cocon, plus de vin, il n'y avait donc plus de rentrée d'argent. Le commerce en était affecté, la population de la ville de Die déclinait légèrement. La ligne de chemin de fer avait atteint Crest dès 1870. Le maire de Die souhaitait l'ouverture de la ligne : les chantiers ferroviaires pourraient ainsi embaucher les administrés les plus pauvres ; la chute démographique fut ainsi freinée. Le premier train atteignit Die le 1^{er} juillet 1885. En amont, Luc parvint à un chiffre de peuplement record : 1 141 habitants, car, à proximité, on s'affairait à la construction du viaduc du Claps et au percement des tunnels et la courbe générale connaît ainsi une petite remontée en 1891. La fin des travaux ferroviaires provoque une chute de la courbe en 1896. Puis le graphique reste en palier, la vallée de la Drôme retrouve ses deux activités lucratives. Lors de son deuxième passage, Ardoin-Dumazet constatait : "La clairette de Die qui après reconstitution partielle du vignoble produit à nouveau...". Les viticulteurs apprirent à greffer les plants américains résistants au phylloxéra. Ils s'initièrent aux traitements chimiques. Simultanément, la sériciculture renaissait. Les recherches de Pasteur ont permis de vaincre la pébrine. Mûriers et magnaneries étaient toujours là. On put repartir, mais cette fois modestement, car les soies d'Extrême-Orient parvenaient maintenant en bateaux à vapeur directement par le canal de Suez. Le gouvernement français protégea ses sériciculteurs par des primes (1892) et des droits de douane (1893). Mais les prix restaient médiocres.

Tout en aval, la nouvelle économie rhodanienne s'implantait dans la vallée. Sur les terroirs d'Aouste et de Mirabel apparaissaient les premiers vergers. Est-ce la cause d'une légère poussée démographique de ces deux communes ? En 1896 : 1 674 habitants, en 1911 : 1 927 habitants.

Cependant, la courbe recommence à plonger en 1911. La sériciculture était peu rémunératrice en comparaison des salaires urbains, l'émigration reprenait. La première guerre mondiale affecte gravement la courbe. Les campagnes françaises fournissaient les fantassins dont les régiments souvent perdirent plus d'hommes qu'ils n'en étaient partis en août 1914. Un exemple : l'ancien prieuré de Saint-Moirans, en bordure du vignoble de Saillans, était habité par quatre jeunes ménages. Les quatre maris moururent à la guerre, les quatre veuves émigrèrent. Quand la paix revint, la sériciculture avait disparu ou presque. Les travaux agricoles se mécanisaient en attendant de se motoriser après la deuxième guerre mondiale. Le terroir pouvait être entretenu avec moins de bras. La dernière usine textile de Saillans ferma en 1968, Saillans avait eu jusqu'à 600 travailleurs dans ses ateliers. Toutes les cimenteries : Aouste, Vercheny... ont fermé. La S.N.C.F. supprimait ses trains omnibus et ses gares. La multiplication des autos permettait de s'approvisionner à Crest et à Valence, les commerces locaux disparurent nombreux. De 1921 à 1954 Die retint difficilement ses habitants.

Le fond est touché en 1975. Depuis, la zone d'AOC voit de nouveau croître sa population en même temps que grimpe la courbe de la clairette⁽³⁾. Mais la vigne est-elle bien la cause de ce renouveau démographique ? On peut s'en persuader pour la zone centrale de l'AOC et, tout en amont, pour Châtillon. Au centre : Barsac, Aurel, Espenel, Vercheny ont plus de 30 % de leur surface agricole utile (S.A.U.) plantée en vigne et, entre 1975 et 1990, leur population monte de 727 à 879 hab. Il est vrai que le développement des activités sociales à Vercheny donne un coup de pouce aux chiffres. Le cas le plus net serait celui de Barsac, à l'écart de la route, et dont la viticulture est pratiquement la seule activité. Malgré les progrès techniques, le nombre de vigneronns se maintient et Barsac a conservé les trois cinquièmes de sa population de 1931, date du maximum de peuplement. En amont, les trois communes (de Châtillon, Saint-Roman, Menglon) bénéficiant d'une AOC différente de la clairette ont vu leur population passer de 941 h à 1 037 hab. en 1990. On peut attribuer à la viticulture un tel progrès.

Au-delà de ces sept communes viticoles, la vigne a évité l'effondrement de la vie rurale. Mais dans la plupart des cas les communes ont une majorité d'actifs ne travaillant plus la terre. Tout en aval, la rurbanisation qui s'est généralisée dans la plaine de Valence pénètre la vallée de la Drôme et provoque une forte poussée à Aouste et Mirabel : 1968 : 1 869 hab. ; 1990 : 2 548 hab. Les lotissements s'y multiplient dans le paysage. Plus en amont, rares sont les communes qui n'envoient pas quelques habitants travailler quotidiennement vers l'extérieur. Aux alentours de 18 heures, les voitures se font plus nombreuses sur les routes. Aujourd'hui, des retraités, attirés par le climat, viennent poursuivre leur existence dans le Diois. Un certain tourisme anime la région pendant l'été. Le développement des administrations s'ajoute à tous ces facteurs positifs pour provoquer la croissance de Die. 1954 : 3 135 hab. ; 1990 : 4 230 hab. alors que l'ensemble de son arrière-pays se dépeuple. N'en est-il pas de même de Digne, de Mende ou de Florac ?

Ce bref travail n'est qu'une esquisse, car l'évolution du peuplement d'une région est le reflet de son histoire économique et exigerait au préalable un long travail d'archives. Cependant, on peut conclure que les activités agricoles ne sont plus aujourd'hui les facteurs décisifs du peuplement en raison d'une mécanisation généralisée. Désormais la vallée de la Drôme dépend davantage des activités locales tertiaires et de la recherche d'un cadre agréable par des retraités ou des salariés qui, grâce à l'automobile, travaillent ailleurs.

Charles GARDELLE

(3) Jean-Noël Couriol, *Etudes drômoises* n° 4-1993, art. cité, p. 39.

UN MAL QUI RÉPAND LA TERREUR

Notre collègue, M. Pierre Martin, qui assure la chronique d'histoire locale dans le journal trimestriel Inter-Cantons édité par le G.I.C.A.M. de Saint-Vallier, a autorisé l'A.U.E.D. à reproduire cet important article sur la peste dont la deuxième partie est le fruit d'une patiente recherche dans les archives locales et régionales. Nous l'en remercions vivement. Nous remercions également M. Carat, président du GICAM de Saint-Vallier, qui a bien voulu donner son accord pour cette publication.

*
* *

"La peste, puisqu'il faut l'appeler par son nom" (Jean de La Fontaine).

"Préservez-nous de la guerre, de la famine et de la peste" : c'est par cette formule que jadis, et pendant des siècles, nos aïeux ont terminé leurs prières quotidiennes.

C'était il est vrai le temps où le malheur sous toutes ses formes rôdait autour d'eux jour et nuit. C'étaient les maladies de toutes sortes, toujours graves pour cette population mal nourrie, mal vêtue et vivant sans hygiène ni le moindre confort dans de misérables chaumières ; c'étaient les famines nombreuses occasionnées par les mauvaises récoltes dues à la sécheresse, au gel, à la grêle ; c'étaient les guerres répandant dans les campagnes des bandes de soudards brutaux, soldats sans emploi entre deux guerres, donc sans ressources (les Grandes Compagnies) et de pillards de toute espèce, cruels eux aussi (les Ecorcheurs) ; c'étaient les loups, "ces panthères de l'occident" a-t-on dit ; c'était l'incendie... que sais-je encore ? Sans compter les redevances diverses exigées par les seigneurs, que l'année fût bonne ou mauvaise.

Mais de toutes ces calamités, la plus redoutée était sans aucun doute la peste, terrible fléau devant lequel nos malheureux ancêtres restaient totalement désarmés, donc impuissants et dont on n'osait même pas prononcer le nom. On disait à voix basse : la "contagion", chacun comprenait et se signait.

Une très vieille connaissance

Ce n'est que depuis 1894 que l'on connaît l'agent responsable de la peste : le bacille de Yersin, mais la maladie a sévi dès la plus haute antiquité. Elle est très probablement originaire d'Asie et le professeur André Siegfried a montré dans son petit ouvrage : *"Itinéraires des contagions"*, qu'elle se propageait le long des grandes voies commerciales, tant terrestres que maritimes (on verra pourquoi) et suivant les itinéraires des migrations humaines. On en trouve plusieurs fois mention dans la Bible. Par exemple : "L'arche du Seigneur ayant été prise par les Philistins (...) la terre produisit des rats et il y eut une grande mortalité dans la ville" (*Livre des Rois*). Et encore : "Quand la famine, la peste, la rouille, la nielle, les sauterelles d'une espèce ou d'une autre seront dans le pays..." (*ibid*). Quant à Habacuc, l'un des douze petits prophètes juifs, il ajoutait, précision peu rassurante, qu'elle était envoyée aux humains par Dieu lui-même : "J'envoie sur eux la famine, l'épée et la peste". Touchante attention...

On sait aujourd'hui que la peste se propage par les piqûres de divers insectes et notamment des puces qui vivent en très grand nombre sur le corps des rats (d'où l'allusion aux rats dans la première citation) : un seul rat peut véhiculer 100 puces et davantage. Mais elles quittent le cadavre du rat pestiféré et se réfugient de préférence sur l'homme. Or les rats pullulaient partout et notamment dans les bateaux : c'est pourquoi les épidémies de peste débutaient généralement dans les ports. Marseille, par exemple, a connu une vingtaine d'épidémies de peste (sans compter les autres) qui ont presque toutes gagné de proche en proche toutes les régions de France, sont passées dans les pays voisins et de là dans toute l'Europe.

Mais les caravanes de marchands et les armées en déplacement, tous gens abondamment pourvus de parasites, diffusaient aussi la peste : Rome et l'Italie ont souvent été infectées par les légionnaires romains revenant d'opérations en Orient.

"Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés"

A l'emplacement de la piqûre apparaissait bientôt sous la peau une tache noire (d'où le nom de peste noire), puis des ganglions se formaient au cou, aux aisselles, aux aines et la mort survenait rapidement dans la plupart des cas : les exemples de guérison étaient rares. En 450 avant notre ère, le célèbre médecin grec Hippocrate donnait déjà une description précise des bubons de la peste noire.

Mais la maladie peut aussi se transmettre directement d'un individu à un autre par les postillons que l'on projette en parlant ou en toussant : il s'agit alors de la peste pulmonaire bien plus redoutable encore que l'autre, car on n'en réchappe que très exceptionnellement. C'est elle qui, durant l'été et l'automne de 1918, sous le nom bénin et pudique de "grippe espagnole", fit en Europe d'incalculables ravages. En France elle provoqua plus encore de décès que la guerre elle-même qui pourtant... !

L'enfant que j'étais alors entendait quotidiennement dire autour de lui que "les gens mouraient comme des mouches". Il faut dire qu'en 1918 on ne connaissait pas encore la miraculeuse pénicilline et ses dérivés.

Nos ancêtres les Gaulois eux-mêmes.

La peste, répétons-le, a sévi dès les temps les plus reculés : on la signale en Chine en l'an 151, et depuis on y a compté 285 épidémies au moins. On la trouve ensuite en Egypte d'où elle gagne la Grèce, puis l'Italie et de là toute l'Europe. La Gaule n'en fut pas exempte, notamment lorsqu'on s'y mit à stocker les céréales, ce qui eut pour conséquence le pullulement des rats.

On cite des dates restées célèbres : 442, 542-43-44, 571, 580-82, 588-91, 599-60-64, 694... Mais on est mal renseigné sur la nature de ces épidémies car on a souvent appelé peste les diverses maladies qui s'y développaient : lèpre, variole, dysenterie, typhoïde, rougeole, tuberculose... De plus, la mortalité infantile y était considérable ainsi que les décès de femmes en couches. Mais il est constant que la peste y exerça de "terribles hécatombes".

A propos de celle de 571, Grégoire de Tours (538-594), l'évêque chroniqueur de la Gaule, écrit : "L'hécatombe de la population fut telle qu'on ne peut dénombrer toutes les légions (sic) qui y tombèrent. Comme les sarcophages et les cercueils faisaient défaut, on mettait en terre dix corps et même plus dans la même fosse. La mort elle-même était subite, car il se produisait à l'aîne et à l'aisselle une blessure à la manière d'une morsure de serpent et on rendait l'âme le lendemain ou le troisième jour". Il s'agit donc bien incontestablement de la peste.

Et puis voilà que, curieusement et sans explication connue, on n'entend plus parler de peste ni en Europe, ni en Orient, après la terrible épidémie qui en 767 ravagea l'Italie.

Et cette éclipse va durer 6 siècles !

Réapparition soudaine et brutale.

Mais soudain, au milieu du XIV^e siècle, la terrible maladie ressurgit avec "une brutalité inouïe" en Europe et par conséquent dans notre malheureuse France.

Elle y avait été introduite par des bateaux génois revenant de Crimée où, en 1346, leurs équipages s'étaient trouvés en contact avec des troupes mongoles copieusement infectées. Les galères ayant contaminé les divers ports méditerranéens puis italiens où elles avaient accosté furent repoussées par Gênes, leur port d'attache. Elles vinrent alors se présenter devant Marseille qui les accueillit sans hésitation ni méfiance (1.11.1347). La ville fut immédiatement ravagée par une terrible épidémie qui gagna la Provence et la Corse, remonta la vallée du Rhône jusqu'au Rhin, s'étendit à l'ouest vers l'Aquitaine, couvrit bientôt toute la France, se propagea dans toute l'Europe où elle sévit jusqu'en 1352 y faisant 25 millions de victimes.

Désormais, et pendant près de quatre siècles, la peste y sera constamment présente, tantôt latente et sournoise en foyers localisés, tantôt déchaînée en véritables tornades dévastatrices décimant les populations affolées. Il en sera ainsi jusqu'en 1720 où Marseille connut la dernière.

Il sera sans doute intéressant d'examiner ce qu'il en fut dans notre Dauphiné et plus précisément dans notre région où, malgré leurs prières quotidiennes, nos aïeux ne furent épargnés ni par les guerres (de Cent Ans, puis de Religion) ni par les famines, ni hélas par la peste. Ce sera l'objet d'un prochain article.

LA PESTE CHEZ NOUS

Prières et massacres.

Répétons-le, car c'est important : lorsqu'en 1347 la peste entra par Marseille et se répandit en France d'abord, puis bientôt dans toute l'Europe pour y sévir durant 4 siècles, il y avait 600 ans qu'elle en avait disparu. Elle était donc tout à fait oubliée et c'est à un mal tout nouveau et inconnu que se trouvèrent soudain confrontés nos malheureux ancêtres. Ce qui ajoutait encore à l'affolement général, c'est que cette mystérieuse calamité survenait à la suite de trois années consécutives de récoltes pourries, donc trois années de famine. De peste noire elle devint immédiatement peste pulmonaire et, en un an, la France perdit le tiers de sa population selon certains historiens, la moitié selon d'autres. Qui accuser ? D'aucuns parlaient d'un châtement venu du ciel, d'autres soupçonnaient les Juifs de quelque machination diabolique. L'historien dauphinois Nicolas Chorier écrivait en 1664 : "Ce fléau de la justice divine couvrait alors la Terre de funérailles sans nombre ; la campagne et les villes n'étaient que des cimetières (...) elle entra facilement en Dauphiné. Elle y avait été précédée d'une famine horrible. Le peuple avait été contraint de brouter l'herbe des prez (...). Les malheureux Juifs furent accusés d'avoir empoisonné les puits et les fontaines. Ils furent presque tous égorgés" (par fontaines, on désignait les sources).

Un peu de réflexion aurait pourtant permis de constater que le mal n'épargnait ni les Juifs eux-mêmes ni les ecclésiastiques. Les curés de village mouraient comme tout le monde, et dans les couvents la mortalité était effroyable : 8 survivants sur 140 dominicains à Montpellier, aucun à Marseille ni à Carcassonne. Et il en était ainsi partout. En son palais d'Avignon, le pape Clément VI reste pourtant lucide bien que voyant succomber sous ses yeux une centaine de membres de son entourage dont 9 cardinaux : il charge son médecin personnel d'étudier cette étrange et terrible maladie et en attendant, fulmine l'excommunication contre les chrétiens qui massacraient les Juifs ; mais il ne fut guère entendu. Le médecin conseilla d'éloigner et d'isoler les malades et d'interdire les rassemblements tels que les processions. A Paris, on suspendit les cours de l'Université et le roi ordonna de nettoyer les rues. Tout cela était fort judicieux et sage.

Mais en province les populations n'écoutent rien et continuent à massacrer mendiants, lépreux et surtout Juifs (2 000 à Strasbourg !) sans cesser pour autant de se répandre en prières éperdues et en gémissantes processions. Ce zèle religieux ne donnant pas les résultats espérés, on en vint à la flagellation publique à coups de lanières de cuir garnies de métal. Mais alors la hiérarchie s'alarma et, dès 1349, le pape Clément VI intervint énergiquement pour mettre fin à de telles extravagances.

Riches et pauvres, tous humbles devant la peur.

On n'eut donc plus que la ressource de multiplier les démonstrations de ferveur religieuse. A Annonay (1586-1587) on fait humblement contrition et on courbe le dos sous le châtement divin "qui apesantit sa main et redouble le coup pour advertir les hommes de leur devoir (...). C'est à nous de recevoir ses chastiments paternels avec crainte et tremblement" (Mémoires d'Achille Gamon, avocat). Les édiles de Chabeuil (1621) font vœu "de faire dire une grande messe tous les ans avec procession générale par toute la ville, le Saint-Sacrement porté en custode". A Saint-Antoine, les notables payaient d'exemple et l'on vit une année quatre nobles des environs qui "pourtèrent la châsse du corps saint en la procession par la ville". Lyon se place sous la protection de la Vierge (1643).

A Valence, le chroniqueur Joubert affirme "qu'il faut jeter son principal appui en notre seigneur Dieu qui nous conduira et sauvera selon son bon plaisir", cependant que les consuls de la ville "vouèrent et promirent pèlerinage à Saint-Antoine avec deux gros cierges de cire pesant 26 livres trois quarts et coûtant 13 florins 4 gros" : pas question de lésiner, donc. Car Saint-Antoine était pour les gens de nos régions le lieu de pèlerinage préféré (il y en avait d'autres). On y vit, le 10 mai 1584, 140 pèlerins partis la veille de Romans. Ils participèrent à la procession, aux diverses cérémonies religieuses de la journée et repartirent le soir même. D'ailleurs, Romans fréquentait assidûment le pèlerinage de Saint-Antoine (25 km environ) : lors de la terrible peste de 1631-32, les consuls de la ville décidèrent d'y fonder une messe qui serait célébrée le 16 août de chaque année et à laquelle eux et leurs successeurs assisteraient. Le vœu fut assidûment observé jusqu'à la Révolution. On vit à Saint-Antoine en 1598 une procession venue de Revel "à cause de la contagion". Moras s'y rendit "en nombre de cent" le 7 septembre 1603. "Le lendemain ouyrent le sermon de M. l'abbé et la grand'messe et s'en retournèrent". On y vit en 1605 la procession des Pénitents de Tournon, celle de Saint-Vallier "en bon ordre", celle de Saint-Marcellin "et autres lieux voisins.

Ce ne sont là que quelques exemples parmi beaucoup d'autres. Autant dire que durant quatre siècles, il y eut à Saint-Antoine un continuel va-et-vient de processions venues de toute la région. Et il en fut ainsi dans toute la France. Tandis que, dans le silence des couvents et monastères, moines et religieuses "priaient pour les infects".

Relégation, isolement et oubli.

Précisément, ces malheureux "infects", qu'en fait-on ? Ceux qui mouraient chez eux ou dans la rue (c'étaient les plus nombreux) étaient enlevés par les "galoupiers" : hommes de peine vêtus d'une grande blouse et armés d'une longue perche terminée par un crochet de fer. Les cadavres étaient versés pêle-mêle dans des fosses communes. A Viviers, on les jetait au Rhône ; ailleurs aussi sans aucun doute. A Die, lors de la grande épidémie de 1586-87, les galoupiers mouraient eux aussi (il y eut entre 4 et 5 000 morts). Alors, "il s'est vu des hommes, crainte de n'estre ensevelis sans sépulture, fesaient eux-mêmes leur fosse et se mettoient dedans".

Ceux qui respiraient encore étaient transportés hors des agglomérations, déposés dans des cabanes situées en des lieux écartés qu'on appelait "maladreries" ou "maladières" et le plus souvent oubliés là... De nos jours on trouve encore de nombreux lieux-dits appelés "La Maladière".

A Donzère, les malades étaient transportés dans les anfractuosités de la falaise avec défense d'en sortir : des coureurs (les "galopins") y veillaient. A Chabeuil, ils étaient relégués sur la hauteur, dans le vieux château féodal. A Montélimar, ils étaient consignés à leur domicile avec interdiction d'en sortir, à peine d'être "arquebusés", pas moins.

Saint-Vallier avait sa maladrerie : elle était située hors des murs de la ville au "faubourg Saint-Rambert", autrement dit au nord de la ville, vers l'actuel quartier de la gare. Moras, Saint-Sorlin, Anjou eurent aussi leurs maladreries qui furent supprimées par un édit royal (1696) et leurs biens attribués à l'hôpital de Beaurepaire, comme le furent à celui de Saint-Vallier les biens des maladreries d'Albon, de Champagne et de Serves (la maladrerie d'Albon se trouvait au lieu-dit : le Temple). Celle de Saint-Marcellin s'appelait "le champ des infects".

C'est au quartier de l'Epervière qu'était située la maladrerie de Valence. Elle devint très vite insuffisante et, pour l'agrandir et en créer d'autres, on commanda à Andance 100 charretées de planches : scieurs de long, au travail !

Vienne connut aussi de terribles épidémies, telle celle de 1492 à 1504 (12 ans !), on créa hors de la ville, au quartier des Epies, une "recluserie" avec église et cimetière sur place.

Grenoble reléguait ses malades dans "l'Isle des Infects" et il était défendu aux habitants de s'en approcher, à peine "d'estrapade de corde et de bannissement de ladite ville". D'ailleurs, "il sera nécessaire de faire abattre la planche menant à ladite Isle".

A Romans, ville très menacée par les épidémies, le choix d'un emplacement fut laborieux. Les consuls de la ville s'efforçaient d'en trouver un. Tantôt c'étaient les chanoines qui n'en voulaient pas parce que situé trop près de chez eux, tantôt c'étaient, pour la même raison, les habitants du quartier choisis. On finit par tomber d'accord pour un terrain situé au lieu-dit "les Hors" : c'est là que par la suite se trouva l'hôpital de Romans jusqu'à la date récente où fut construit l'établissement moderne le long de la route de Romans à Tain.

Fuyons ces lieux malsains !

Une autre façon efficace (pas toujours) de se préserver de la contagion était de quitter la ville. Les nobles et les bourgeois aisés qui possédaient une "maison des champs" n'y manquaient pas, au risque de voir leur domicile pillé et saccagé pendant leur absence. Par exemple, au cours de la terrible épidémie de 1586-87 : "Grande partie de ceux d'Annonay furent contraints de sortir de la ville, se retirans aux champs où ils pensaient estre mieux". Mais alors, la ville presque déserte "fut possédée par des galopins estrangers et par un petit nombre de bélistres de la ville mesme qui desrobaient et pillaient les maisons des absents". Il en était ainsi un peu partout. N'importe, on préférait fuir.

A Crest, siège d'une judicature (tribunal), la Cour se retire à Vaunaveys "à cause que la grande peste estoit à Crest" (1495). A Romans, les chanoines de la collégiale et le clergé de la ville, en temps d'épidémie, se réfugiaient aux environs : Peyrins, Mours, Pisançon... laissant à un laïc le soin d'administrer les mourants.

A Grenoble, le clergé de la cathédrale ainsi que les magistrats du Parlement fuyaient aussi. Il leur arriva de se retirer à Romans, mais d'être contraints d'en "desloger" lorsque la peste s'en approchait.

Les habitants d'Annonay dont il a été question plus haut n'eurent pas toujours à se féliciter d'avoir émigré à la campagne, car "bientost après, il n'y eust quasi village, chasteau, grange ni maison champestre à quatre lieues à la ronde qui ne fust atteinte du mesme mal" (1586). Trois consuls de la ville restés par devoir à leur poste "y laissèrent la vie l'un après l'autre" (Mémoires d'Achille Gamon). M. de la Valette, lieutenant général du Dauphiné, quitta Grenoble où régnait la peste (1587) et se dirigea vers notre région. Mais il trouva Saint-Marcellin, Chatte, Saint-Lattier infestés aussi, si bien qu'il "coucha en raze campagne".

Au cours de l'épidémie de 1628-31, l'évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux quitta sa ville épiscopale pour Bollène, mais il y mourut de la peste. A la même date "fust ladite ville de Tournon presque abandonnée" et les habitants qui n'avaient pu fuir y moururent : 2 000 victimes. Tous ceux qui le purent quittèrent aussi Valence. Les consuls restés à leur poste tenaient séance sur la place des Clercs, en plein air, en ayant soin toutefois de se tenir à 5 pas les uns des autres. En somme, on pressentait d'instinct le danger de la contagion sans pouvoir l'expliquer. Il faudra que Pasteur arrive.

Portes closes : passez votre chemin.

Bien entendu, les villes possédant des remparts ferment leurs portes en temps d'épidémie et y placent des gardiens auxquels sont données des consignes strictes : aucun étranger à la ville ne doit y entrer, ainsi que tout habitant revenant de voyage ; on continuera à distribuer aux mendiants leur morceau de pain quotidien, mais ils devront s'éloigner aussitôt. Romans établissait même des barrières gardées par des soldats sur les routes aboutissant à la ville. C'est que Romans était une ville où il passait beaucoup de monde, car il s'y trouvait (chose rare) un vrai pont en maçonnerie sur l'Isère. Aussi les épidémies y furent-elles nombreuses et toujours meurtrières : 4 257 victimes pour 6 000 habitants en 1586-87. Si bien que les consuls, d'accord avec le chapitre, finirent par créer en aval un bac pour permettre aux voyageurs de franchir l'Isère sans traverser la ville.

A Grenoble, comme ailleurs, les portes de la ville sont fermées à la première alerte, et défendues par des gardes rétribués. Et malheur à ceux qui tenteraient d'y pénétrer "par la force ou autrement par de subtils moyens : on leur donnera l'estrapade de corde". Si un habitant est soupçonné "d'avoir fréquenté des infects, il sera chassé par les autorités pour le temps qui leur semblera bon" (Registre des arrêts du Parlement).

A Chabeuil, en 1631, on ferma les portes de la ville "précaution dont on usait toujours au premier signal du danger". Les édiles et les notables montent la garde à tour de rôle "et n'admettent aucun étranger". Quant aux préposés à la garde des portes de Beaurepaire, il leur est recommandé de ne pas "boire extraordinairement" : sage consigne, en effet, car à partir d'une certaine quantité de chopines ingérées, tout un bataillon de contagieux pourrait défiler sans qu'on s'en aperçoive.

Avons-nous épuisé le sujet ? Certainement non. Du moins aurons-nous pu constater une fois de plus que rien ne fut épargné à nos malheureux ancêtres. Aux violences infligées par les hommes : guerres, pillages, tortures... se sont ajoutées au cours des siècles toutes les calamités naturelles contre lesquelles ils étaient tellement démunis : sécheresses ruineuses ou pluies torrentielles, gel, grêle, épidémies diverses au premier rang desquelles : la peste.

Si quelques esprits clairvoyants tentèrent d'en pressentir les causes et de proposer des palliatifs sensés tels que : isoler les malades, brûler vêtements et meubles des morts, désinfecter leurs maisons aux vapeurs de soufre, ne plus jeter à la rue le sang des saignées, etc., par contre, dans les campagnes, les braves gens s'en remettaient aux remèdes de bonnes femmes : huile de scorpion, corne de bœuf râpée, vinaigre, eau de chardon bénit, escargots sur les plaies, etc., mais d'abord et surtout aux prières. Car durant les quatre siècles au cours desquels la peste exerça ses ravages, ils ne cessèrent de croire à une punition divine.

Et comment s'en étonner, alors que des gens importants l'affirmaient hautement ? Par exemple le notaire Piémont, de Saint-Antoine : "Ces fléaux sont tombez sur nous pour le chastiment de nos péchez", ou bien un savant éminent tel qu'Ambroise Paré, prince des médecins de son époque, médecin personnel de trois rois de France successifs, écrivant doctement au début de son Traité de la Peste (1568) : "Peste est une maladie venant de l'ire de Dieu" et, de peur qu'on n'ait pas bien compris, ajoutant plus loin : "Il est bien connu que la peste et autres maladies qui adviennent aux hommes procèdent de la main de Dieu".

Il faudra donc attendre trois siècles (1887) et la géniale découverte de Pasteur sur l'existence des microbes et leur propagation entre individus pour y voir enfin clair et en venir aux mesures prophylactiques appropriées.

Pierre MARTIN

Estrapade : torture qui consistait, après avoir passé une corde sous les bras du condamné, à le hisser à plusieurs mètres de hauteur et à le laisser brusquement retomber sur le sol où il se brisait les os des membres et du bassin.

LA PESTE À BEAUFORT-SUR-GERVANNE EN 1586

En 1586, la peste fait 350 victimes à Beaufort-sur-Gervanne

Après les violents combats des années 1570, au cours desquels les catholiques et les protestants s'étaient âprement disputés le village, Beaufort semblait revivre au début des années 1580. En 1582, les sapeurs du duc de Mayenne, commandés par d'Ansave, avaient abattu la partie nord de l'énorme donjon qui avait donné son nom au village : désormais il n'avait plus d'intérêt stratégique. Les murailles, très éprouvées en 1574, avaient été reconstruites par le maçon Pierre Fermond et son aide Claude Roux : les brèches étaient colmatées et la porte de Bourne restaurée ; on réparait le chemin de Crest ; on reconstruisait le pont Bossu sur la Gervanne avec des pierres de Lozeron et de la chaux de Plan-de-Baix ; on refaisait les grilles et les "bourneaux" de la fontaine. En 1583 le consul Rochas donnait 5 sous à Artaud Defayse pour "fere une corde pour sonner la campane" (la cloche) : un vrai symbole dans un village devenu en grande majorité protestant.

Le trafic muletier qui suivait la vallée de la Gervanne n'avait pas été interrompu. Evitant la vallée du Rhône, les marchands qui faisaient le voyage de Lyon à Marseille passaient par centaines au village. En 1637 les Beaufortois rappelèrent à Duclaux, venu enquêter pour le Bureau de l'Election de Montélimar, qu'avant "la grande contagion", les habitants vendaient annuellement plus de cinquante paires de mulets aux voyageurs. L'un d'eux évoqua même le temps où, avec les autres enfants du village, il se "jetoit sur les balles de marchandises que les muletiers déchargeaient au devant de son logis, au milieu de la place publique..."

La seule ombre au tableau était le passage de troupes armées qui continuait de plus belle. Ainsi, en 1585, 600 fantassins et cavaliers des capitaines Morgues, Gouvernet, Valette, de Baumes et quelques autres s'installèrent au village pour une semaine. Il en coûta mille écus aux habitants, alors que le budget annuel de la communauté était de 280 écus. Quelques mois plus tard, les troupes de La Valette, conduites par le capitaine Saint-Jullien, pillèrent les grains, les meubles, le vin et le bétail pour une somme de deux mille écus...



Ce furent ces soldats qui, vraisemblablement, apportèrent la mort noire à Beaufort. L'épidémie sévissait déjà dans la vallée du Rhône et à Die. A Romans, elle avait fait plus de 7000 victimes. A la première page d'un cahier de comptes consulaires conservé à la mairie de Beaufort, une main anonyme a tracé quelques lignes : "en l'année 1586, la guerre civile s'est continuée au présent peys et y a heu famine avec grands mortalité générale et notamment en ce lieu de Beaufort qui est descédé de contagion de peste environ 350 personnes". La chronique signale la poursuite de la famine et de l'épidémie en 1587, "avec grands contributions en argent, magasins de grains, foins et avoynes, de fasson que les ungs comme les aultres se sont grandement endebtés et embringués" ; elle annonce que la peste cesse en 1588, mais que la guerre civile persiste, avec de fortes dépenses et "impositions de pionniers pour fere le remparement d'Oste et autres lieux circonvoisins". L'année suivante, le roi Henri ayant "esté tué d'un coup de couteau par un Jacobin, tellement que la France a esté en grand trouble avec les princes et le roy de Navarre, la guerre a toujours régné...". Pourtant la vie reprend ses droits : à Beaufort, on se préoccupe déjà de nommer des curateurs et des tuteurs aux orphelins pour pouvoir asseoir l'impôt foncier, la taille, sur leurs biens.

La population du village comptait alors 125 familles, soit environ 600 habitants : plus de la moitié avait été fauchée en quelques mois. Il est vrai que les remèdes contre l'épidémie étaient dérisoires. Les hommes de l'époque étaient convaincus que la maladie se propageait dans l'air, charriée par le vent. Aussi les médecins portaient-ils des sortes de cagoules en forme de tête d'oiseau au bec bourré d'aromates. Les "cros" chargés d'enlever les cadavres les tiraient à distance sur de grands crochets de fer. Les notaires qui écoutaient les testaments des mourants prenaient bien soin de se tenir loin de leurs clients, après s'être assurés que le vent soufflait dans le bon sens ! Le 6 janvier 1586, le Parlement de Grenoble avait ordonné que l'on brûle soigneusement les vêtements et les meubles des pestiférés. Les remèdes les plus communément recommandés étaient les vomitifs, les purges et les

saignées : on imagine les résultats sur des patients déjà affaiblis ! La mise en quarantaine était en réalité le seul moyen efficace : les villages se refermaient sur eux-mêmes, derrière leurs barrières (murailles) et les étrangers ne pouvaient y entrer que munis d'un billet de santé.

Quatre siècles plus tard (soit seulement une quinzaine de générations), ces événements tragiques n'ont pas complètement disparu des mémoires. A Beaufort, on se souvient encore que les malheureux pestiférés étaient relégués dans des cabanes construites dans les bois du quartier de Claperier, près de la maison actuelle des Chièzes. Leurs parents et amis venaient déposer des vivres à quelque distance, sur la colline de Sarralier. De là ils pouvaient, à portée de voix, demander des nouvelles des malades et surtout connaître les noms de ceux qui venaient de décéder. Mais aujourd'hui, le chasseur de sanglier ou le randonneur qui chemine vers Eygluy imagine-t-il que ces tas de pierres au bord du chemin ferré ne sont pas dus au hasard ou au travail des paysans : ce sont les Tombes, où gisent, sous quelques cailloux, les 350 pestiférés morts au village de Beaufort, en 1586.

Jean-Noël COURIOL

Sources : Archives communales de Beaufort, CC 7, CC 16 et FF 3.
C. Liotard : Divers documents sur Beaufort, manuscrit inédit.

NDLR : Cet article a été publié dans le journal Le Crestois du 11 décembre 1992.

LES NOMS DE LIEUX DE LA COMMUNE DE MALATAVERNE (époques préromaine et romaine)

BIBLIOGRAPHIE

- Trésor du félibrige, par Frédéric MISTRAL, Edisud, La Calade, Aix-en-Provence, réédition novembre 1983.
- Dictionnaire drômois-français, français-drômois, glossaire du patois de Die, par Auguste BOISSIER, publié par la Société d'Archéologie et de Statistique de la Drôme, réédition Lacour, Rediviva, mars 1992.
- Dictionnaire topographique et historique de la Drôme, par Justin BRUN-DURAND, bibliothèque d'histoire et d'études régionales, réédition, Chantemerle, Nyons, 1973.
- Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France, par Albert DAUZAT et Charles ROSTAING, Larousse, Paris, 1963.
- Dictionnaire des noms de famille et prénoms de France, par Albert DAUZAT, 3^e édition, revue et augmentée par Marie-Thérèse MORLET, Larousse, Paris, 1962.
- Dictionnaire étymologique des noms de famille, par Marie-Thérèse MORLET, Perrin, Paris, 1991.
- Histoire de Montélimar et des principales familles qui ont habité cette ville, par le baron de COSTON, réimpression, Editions du Palais-Royal, Paris, 1973.
- L'arrondissement de Montélimar, géographie, histoire et statistique, par André LACROIX, réimpression, Editions du Palais-Royal, Paris, 1973.
- Cadastre de 1811, conservé à la mairie de Malataverne.
- Carte du Dépôt de la Guerre, révision 1933, Privas S.O., tirage de juillet 1941.
- Carte topographique 1/25 000^e, n° 3038 Ouest, Montélimar, Institut géographique national, Paris, 1984.

INDEX DES ABBRÉVIATIONS EMPLOYÉES

- B.D. Dictionnaire topographique de Brun-Durand
- T.D.F. Trésor du félibrige
- G.P.D. Glossaire du patois de Die
- N.D.L. Dictionnaire des noms de lieux Dauzat-Rostaing
- N.D.F. Dictionnaire des noms de famille Dauzat
- M.T.M. Dictionnaire étymologique des noms de famille Marie-Thérèse Morlet
- H.M. Histoire de Montélimar, baron de Coston
- A.M. L'arrondissement de Montélimar, André Lacroix
- E.M. Carte du dépôt de la Guerre ou d'Etat-Major
- I.G.N. Carte de l'Institut géographique national

*

* *

ARCHIAS

Section Z E, mentionné à la section E du cadastre de 1811 sous le nom de maison Archias et, semble-t-il, à l'emplacement actuel du domaine de Saint-Etienne.

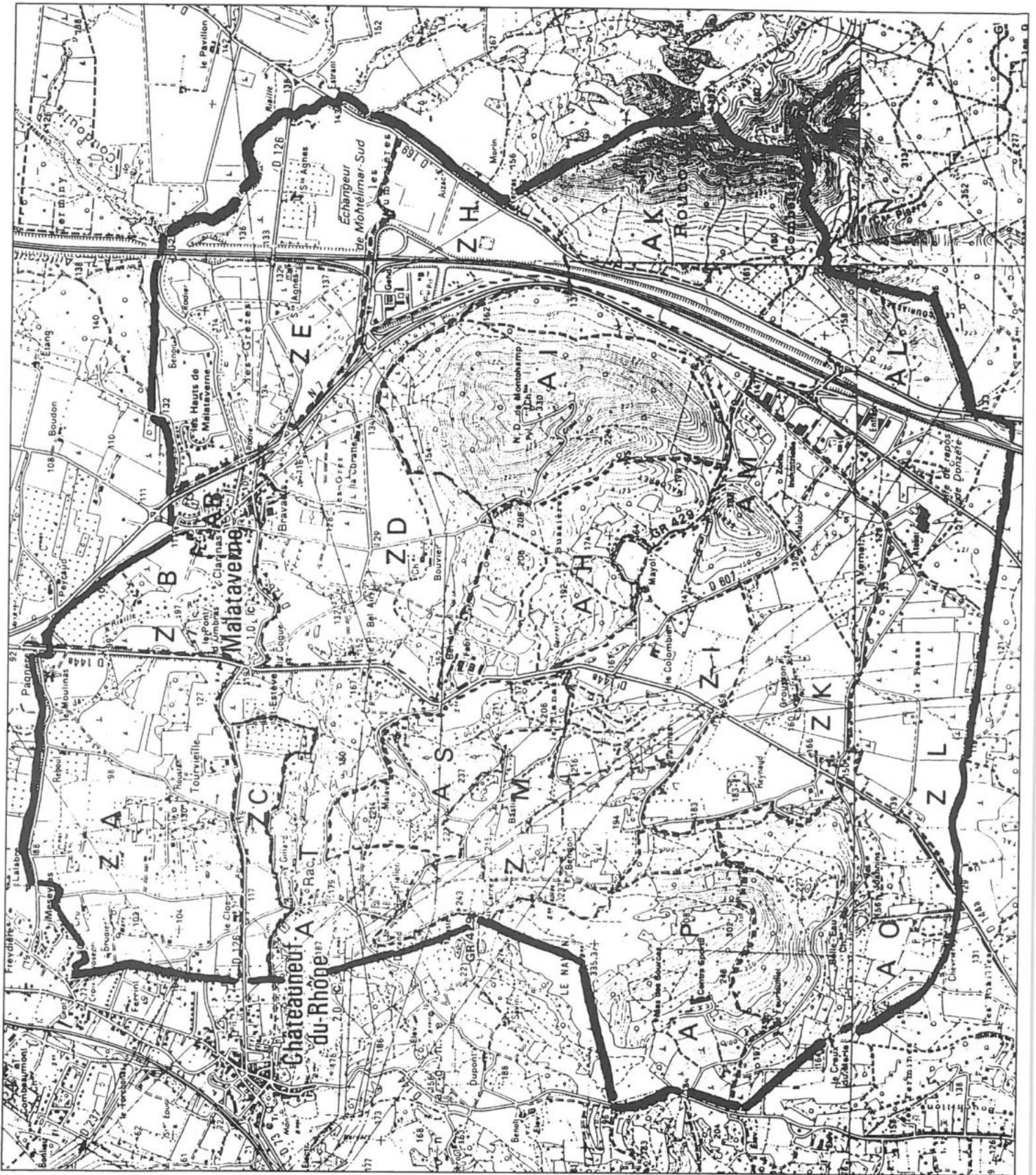
Nom de famille provençal, racine : arco, coffre à grain, T.D.F. Archo : coffre à blé, G.P.D.

Issu de "arca", coffre, désigne un pétrin dans le Berry et le Morvan, un coffre à grain dans le Midi, M.T.M.

Pour Dauzat, la racine d'Archias est le nom d'homme germanique Archo, latinisé en Archus ; complété par le suffixe -iacum, donne le nom de lieu ARCHIAC (Charente-Maritime) du domaine d'Archus. Dans la Drôme, on relève Archiane, hameau (commune de Treschenu).

L'interprétation de M.T. Morlet, confirmée par le T.D.F. et le G.P.D., paraît la plus adéquate.

Le nom de famille Archias est connu depuis le 14^e siècle à Rac et à Châteauneuf-du-Rhône.



BELLE-EAU

Section A O. Appelé aussi Belleau ; non mentionné au cadastre de 1811.

Cité au T.D.F. sous la rubrique Bello-Aigo, avec la mention : Belle-Eau, près Donzère (Drôme). On se rappelle que Frédéric Mistral fut un des invités de François Bravais lors des fêtes données par le Nabab en son château.

Belleau, château, commune de Rac. La grange de Belot, 1692, (Archives de la Drôme, B 709) B.D.

Ne figure pas sur la carte de Cassini, ce qui prouve bien que le château de François Bravais n'était alors qu'un modeste bâtiment à usage agricole.

Domaine de Bello, 7^e siècle, donation du patrice Alcinius à Saint-Vincent : abbé Rouchier, *Histoire civile et religieuse du Vivarais*, tome 1, page 183. Voir aussi André Lacroix, A.M., tome 2, page 242, "Donzère".

Ainsi la Grange de Belot, citée en 1692, pourrait être la survivance de la lointaine dénomination d'un lieu-dit, d'un domaine du 7^e siècle, portant un nom d'origine celtique.

Bel, Bello, nom d'homme d'origine celtique, signifie lueur, éclair, lumière éclatante, que l'on retrouve en composition dans Belisama, déesse celte des arts du feu. La graphie Belle-Eau ou Belleau témoigne d'une francisation de fantaisie au 19^e siècle.

"Au VII^e siècle, le patrice Alcinius et sa femme Macedonia (sœur de sainte Aule) offrent à Saint-Vincent, pour doter la cathédrale de Viviers, leur domaine de Cuisiniaco, avec toutes les dépendances, jusqu'à la rivière de Berre et le rif d'Oson, la moitié du domaine de Bello et l'île d'Argentarias, vis-à-vis le haut Bergoiata dans le comté tricastin" (abbé Rouchier, *op. cit.*). Cuisiniaco existe toujours, c'est la chapelle de Notre-Dame de Cousignac entre Saint-Montan et Bourg-Saint-Andéol. Le rif d'Oson est la rivière Lauzon, Argentarias est l'ancienne île de l'Argentière rattachée depuis des siècles à la rive gauche du Rhône, commune de Donzère. Le domaine du patrice Alcinius était immense : il allait de Donzère à La Palud sur les deux rives du fleuve. "Argentarias" ne paraît pas désigner l'argent métal mais plutôt représenter les flots du Rhône par une image, du mot celte argentos, que l'on retrouve dans Argentoratum, nom primitif de Strasbourg. Le domaine de Bello était distinct de celui de Cuisiniaco. Alcinius en conserva une partie qui est, peut-être, le Belot devenu Belleau. La Grange de Belot appartenait, au 17^e siècle, au sieur Cornet, fugitif du royaume pour cause de religion. Deredon, ancien capitaine aide-major au régiment du Lyonnais, acheta la grange et les terres circonvoisines peu avant la révocation de l'Edit de Nantes, alors que Cornet avait déjà quitté le royaume (H.M.). On note un Deredon, châtelain de Rac, en 1673 et 1686.

Le 29 septembre 1856, par devant maître Bouyer, notaire à Pont-Saint-Esprit, François Bravais se porta acquéreur du domaine de Belleau, appartenant à Victorine Sibour, épouse Bonnefoy, et à Sébastien Sibour, tous deux frère et sœur de Marie, Dominique, Auguste Sibour, archevêque de Paris ; Monseigneur Sibour, semble-t-il, n'était pas présent lors de la rédaction de l'acte. On sait qu'il périt assassiné le 3 janvier 1857, en l'église Saint-Etienne-du-Mont. Ruiné, François Bravais revendit le domaine à Salomon Beleys, par acte passé chez maître Massion, notaire à Paris, le 15 mai 1874 ; le "Nabab" mourut peu après dans la misère, le 6 décembre 1874 à l'âge de 57 ans (cf. Cour d'appel de Nîmes, audience solennelle de rentrée du 16 septembre 1961, François Bravais, le célèbre gardois, le "Nabab" d'Alphonse Daudet, discours prononcé par M. Pierre SARRADET, substitut général ; ainsi que Jean BOISSIER : "Un méridional hors série du XIX^e siècle : François Bravay, dans *Etudes drômoises* 1-1993, p. 29-38).

BRESSAC

Section Z K. Cadastre de 1811, section D, Les Joannins.

Non mentionné dans la rubrique Rac par Brun-Durand, qui cite un château et un quartier portant le même nom dans la commune de Fiancey.

Nom de lieu d'origine, commune de Saint-Lager dans l'Ardèche, N.D.L. Même observation par M.T.M. qui ajoute commune de Portes (anciennement Fiancey), Drôme. Nom de domaine gallo-romain, formé du nom d'homme gaulois Briccios, latin Briccus, complété par le suffixe -acum, c'est-à-dire le domaine de Briccios ou de Briccus.

En l'absence d'éléments permettant de supputer la présence d'un domaine gallo-romain ayant porté ce nom dans l'ancien mandement de Rac, Bressac est le nom d'une personne dont les lointains ancêtres venaient d'un lieu-dit Bressac. M. de Bressac, bailli de Valence, intervint en mars 1624 dans une négociation relative à la cession de la terre de Rac (A.M. tome 7, page 161). M. de Bressac pouvait être propriétaire d'un fief ou d'un château à Fiancey, près de Valence, et aussi d'un bien foncier à Rac, qui aurait conservé le souvenir de son nom.

Toutefois, Jean-Joseph Bressac fut maire de Rac de 1821 à 1830 ; le nom de lieu "Bressac" est très probablement celui de la maison de cette famille.

CLARINAS

Section A B. Cadastre de 1811, section E, cité au B.D. : "hameau, commune de Rac". Il n'existe pas d'autre lieu-dit portant le même nom dans le département de la Drôme. Les noms de lieu ou de personne voisins de Clarinas sont inexistant, à l'exception de Clarens, nom de localité d'origine, canton de Lannemezan, Hautes-Pyrénées, ou

de divers hameaux du Gers ou du Lot-et-Garonne. Ce nom pourrait représenter le nom d'homme Clarentius employé adjectivement (sous-entendu fundus), M.T.M. On a rapproché le nom du lieu-dit Clarasson, près de Saint-Clair-du-Rhône, de celui du célèbre fabricant de tuiles Clarianus, de la région de Vienne à l'époque romaine.

Il paraît conforme à la vraisemblance de retenir l'interprétation proposée par F. Mistral, T.D.F. "clarin, clarino, doucement clair, joliment clair", et surtout "clarin, clari, clarino, la plus petite des sonnettes à mouton à peu près cylindrique". Mistral rappelle que clarino (o en Dauphiné) équivaut à clarina (a en Provence), mais si le singulier prend l'o final en Dauphiné, l'a primitif est conservé au pluriel. Clarinas signifierait les clarines ou les sonnailles.

COMBELIÈRE

Section A K. Pour B.D. Combe-Lierre, ruisseau et quartier, communes de Roussas et de Rac.

Combelière, I.G.N. : ravin de Combelière à la limite des communes de Roussas et de Malataverne. Combe Ilière, cadastre de 1811. Combe Eygleyre, Archives de la Drôme, XVII^e siècle (E 3347).

Ainsi, en trois siècles, le mot a évolué rapidement alors que la signification initiale échappait aux habitants de Roussas et de Malataverne.

Combe, mot gaulois latinisé en cumba, vallée encaissée, souvent vallée sèche, c'est-à-dire à écoulement intermittent, lié aux précipitations. Eygleyre est plus obscur. Pour Dauzat, N.D.L., ce mot peut désigner la combe d'Eyglier, du nom d'une personne, explication peu en rapport avec le site sauvage et abrupt. En étudiant le nom d'Eygliers (commune des Hautes-Alpes), de Eygleriis au 12^e siècle, et en le rapprochant de plusieurs noms de montagne dans les Alpes du Sud, cet auteur propose une origine oronymique gauloise. Eygleyre, comme Eygliers ou Eygluy (Drôme) serait tiré d'un nom de montagne escarpée.

Sachant que les rapaces diurnes élisent volontiers des sites escarpés pour établir leur aire, il n'est peut-être pas indispensable de rechercher une racine non identifiée et pré-latine alors que aquila, aquilae, peuvent convenir. La Combe Eygleyre peut tout simplement signifier la Combe aux aigles, ce dernier mot pouvant désigner aussi bien des aigles que d'autres rapaces diurnes de grande envergure. Cette interprétation offre l'avantage d'être en rapport avec la topographie du lieu, comme à Niegles ou Niègles, aujourd'hui hameau de la commune de Pont-de-Labeaume (Ardèche), tirée le 15 décembre 1903 du démembrement de l'ancienne commune et paroisse de Niegles ou Niaigles, villa de Nido Aquilino, fondation du prieuré de ce lieu en 993 (cartulaire de Saint-Chaffre).

DIVAILLE

Section Z A. Nom d'un quartier situé entre la Riaille au nord, le chemin de Laurens au sud, Blanc au levant et au couchant.

La racine peut être DIV-, ou DIVA-, le suffixe -aille, comme Riaille, exprime semble-t-il une notation péjorative, selon M. Grévisse.

On peut comparer Divaille à Divajeu (Drôme), Devajua en 1145, B.D., traduisible par Deus Adjutet, N.D.L., ou Diges (Yonne), Digia en 930, du nom d'homme latin Divius, ou encore à Dijon (Côte d'Or), Locus Divionensis, VI^e siècle, Castrum Divionense en 814. Dans la Drôme, on trouve la Dijonne, ferme de Malissard, Divione en 1240 (cartulaire de Léoncel, 129).

L'enquête sur le terrain apporte un élément décisif : la Divaille est une source. Il s'agit d'un hydronyme comme à Dives-sur-Mer (Calvados), Portus Divae en 1077, Diva au 11^e siècle, localité à l'embouchure de la Dives, ou Dives (Oise), sur la Dive, affluent de l'Oise, ou Divonne-les-Bains (Ain), Divonna en 1137. La racine DIV-, DIVA- signifie en celte la divine, appliquée à une source ou un cours d'eau.

La source a échappé à la vague de christianisation des lieux susceptibles d'avoir hébergé des divinités païennes, le capitulaire de 769 marquant la volonté carolingienne de chasser définitivement les restes de l'idolâtrie.

JARNIAS

Section Z I et section Z M. Figure au cadastre de 1811, section C.

Jarniac (sic) ferme et quartier de Châteauneuf-du-Rhône et du Rac, B.D., Jarniac XVIII^e siècle, cadastre, Archives de la Drôme, E 6803.

Restes de très ancienne occupation humaine : adduction d'eau en pierre, probablement antique, cimetière non daté, découvert fortuitement au début du siècle, qui apparaît au cadastre de 1811 sous la forme d'une parcelle semi-circulaire, traces d'une villa gallo-romaine, présence probable d'une borne du réseau cadastral antique, conservée chez M. Menut.

Jarnias est une graphie de Jarniac conforme à la prononciation et déjà ancienne, le lieu est orthographié Jarnias dès 1811.

Le mot Jarniac a été forgé entre le premier siècle avant notre ère et le VII^e siècle au plus tard, mais les traces d'occupation antique plaident en faveur de l'hypothèse la plus haute.

On trouve ce nom sous diverses formes (cf. Dauzat, N.D.L.) :

- Jarnac, Charente, Agannagum avant 800, de Agernaco, 1161-1185 ;

- Jarnac, Champagne, Charente-Maritime, nom d'homme germanique latinisé Agarnus et suffixe -acum ;
- Jarnioux, Rhône, (Gerniost, XVI^e siècle), nom d'homme gallo-romain Gerinius, du gaulois Gerus et suffixe ligure -uscum ;

- Jarny, Meurthe-et-Moselle (Garniacum, 936), nom d'homme latin Garinius et suffixe -acum.

Eu égard aux divers indices relevés à proximité de la ferme, le nom de Jarniac est la survivance du domaine de Garinius ou de Gerinius, établi en ce lieu depuis près de deux millénaires.

MONTCHAMP

Section A I. Sancta Maria de Monte Calvo, 1086, bulle de Victor III, cf. Claude Boisse, op. cit., page 203.

Beata Maria de Monte Calmo, 3 décembre 1279, Archives de l'Isère, B 3537.

De Monte Calmo, 1334, Inventaire de la Chambre des Comptes.

Montis Calmis, 1396, Cartulaire de Saint-Paul, A 31.

Nostre-Dame de Montchamp, 1681, Archives de la Drôme, E 6628, montagne et chapelle, commune de Rac, B.D.

Signal visible au loin, d'une hauteur de 330 mètres, la colline de Montchamp, entièrement boisée, surplombe un des passages essentiels de l'axe nord-sud dans la vallée du Rhône. Cette position est occupée par l'homme depuis la préhistoire ; Cl. Boisse a reconnu un oppidum qui ceint le sommet de la colline, établi au moins dès l'époque de Halstatt, élément de la frontière nord du pays des Tricastini. Une statuette de Mercure a été découverte sur la colline au 19^e siècle. Le site a été christianisé très tôt. La chapelle de Montchamp et l'ensemble du site sont l'objet d'un article publié au n° 1-1992 des *Etudes drômoises*.

Si l'on excepte la première mention écrite connue en 1086, Monte Calvo, le nom de ce lieu, dans tous les autres textes, est composé de mont- et de -calm, assemblage du latin mons, montagne et du pré-latin calm, traduit par hauteur dénudée, replat élevé. Cette étymologie avait été déjà proposée dans la feuille du pèlerinage *Montchamp-Notre-Dame*, en 1969.

Le terme calm, calmis se rencontre dans une aire étendue, sous de nombreuses variantes. Dans le département de la Drôme, on peut citer à Montjoyer le plateau de la Calmette, à Livron l'ancien lieu-dit Chalma de Champagnac en 1293, à la Bâtie des Fonds le lieu-dit Chameil, à la Coucourde l'ancienne paroisse de Lachamp, Castrum de Calma en 1293, à Lachau La Calm en 1217, à Geysans la ferme de Lachaux appelée La Chalm au 12^e siècle, à la limite des communes de Crest et d'Eurre, le quartier de Montchaud dénommé Mont Calmo en 1450. Dans l'Ardèche on cite le plateau de Cham Longe, le Cham de La Cham, Lachamp-Raphaël, en Haute-Loire le plateau de Montchamp (commune de Saint-Paul-de-Tartas), Saint-Romain La Chalm. La liste des hauteurs, des villages ou lieux-dits qui portent ce nom est très longue, depuis le Doubs jusqu'à la Loire-Atlantique, au Vaucluse et au Lot. Pour Charles Rostaing, il s'agit d'un nom d'origine pré-ibère ou italo-celtique.

NAVON

Section A P.

Point le plus élevé du massif qui sépare les bassins de Montélimar et de Pierrelatte depuis le défilé de Donzère jusqu'à Roucoule ; quoique d'altitude modeste —le Navon ne dépasse pas 335,30 mètres— il est plus haut que la chapelle de Notre-Dame de Montchamp —330 mètres— mais la colline de Montchamp est plus visible, plus détachée que le Navon au milieu du plateau qui sépare Châteauneuf-du-Rhône et Malataverne au nord de Donzère au sud.

Point d'observation de premier ordre, le Navon offre des vues sans obstacle vers le nord comme vers le sud. Contrairement à Montchamp, le sommet ne semble pas avoir fait l'objet d'une occupation humaine permanente, on a relevé la présence de fragments de tuiles à rebord, *tegulae*, et de clous de charpente à proximité immédiate du sommet, traces possibles d'un poste de surveillance, peut-être au Bas Empire.

Le Navon sert de limite entre les communes de Malataverne et de Châteauneuf-du-Rhône. Le versant est, qui relève de Malataverne, a été récemment reboisé ; à cette occasion le sol a été profondément défoncé, ce qui rend désormais illusoire toute recherche archéologique dans cette zone.

Montagne et ferme, commune de Rac. Domaine appartenant à la famille Joubert dès la fin du 17^e siècle, qui le possédait encore en 1790, B.D.

L'information donnée par Brun-Durand est partiellement vraie, une partie du Navon est à Châteauneuf-du-Rhône, l'histoire de la famille Joubert relève de Donzère et de Montélimar.

Au T.D.F. on trouve : Navo, Naves, Ardèche, Corrèze. Nom de lieu, racine nauvo, neuve. On voit par ce détail que Frédéric Mistral, invité de François Bravais à Belle-Eau, ne s'est pas inquiété du Navon qui surplombait la demeure où il fut reçu.

On ne saurait faire grief à Mistral de la simplicité de l'explication qu'il propose, la toponymie était alors dans l'enfance.

Une autre interprétation a été fournie par un érudit de Malataverne, M. Léon Chaix, elle est tirée de la forme allongée de la montagne selon un axe nord-sud : navette.

Les travaux d'A. Dauzat et Ch. Rostaing ont montré que Navon est un oronyme de création antérieure à l'époque celte.

La racine Nav- ou Nab- survit dans une aire étendue. Naves, Allier, Ardèche (hameau des Vans), Corrèze, Haute-Loire (lieu-dit de Saint-Christophe-sur-Dolaison), Savoie (hameau de La Léchère), Haute-Savoie (Naves Parmelan), Tarn, col de la Nabe près d'Urdos, et Nabas, Pyrénées-Atlantiques. Naives, Meuse, deux communes. Cher. Navenne, Haute-Savoie, Navarrenx, Pyrénées-Atlantiques, la province de Navarre.

Dans notre département on trouve cette racine en composition à Barnave, commune du canton de Luc-en-Diois, Barnavon, ferme, commune de Vesc, Barnavon, quartier, commune de Châteauneuf-du-Rhône, éperon au nord-ouest du sommet du Navon, Barnavons, hameau, commune de Bouvières. Si la ferme de Vesc et le hameau de Bouvières peuvent avoir reçu le nom des propriétaires de ces lieux, l'éperon de Barnavon à Châteauneuf-du-Rhône tire le sien de la topographie.

Autres composés : Vaulnaveys-le-Bas et le Haut (Isère), Vaunaveys (Drôme).

En Espagne on relève : Las Navas de Tolosa, province de Jaen, Nava del Rey, province de Valladolid, etc. ; en Italie, Nava et Ponte di Nava dans la province de Ligurie, ainsi que Nave, province de Brescia.

Ainsi la racine Nav- ou Nab- est largement répandue tant dans le domaine ibère que ligure ou celte, il s'agit donc d'un mot très ancien qui s'applique ici à une éminence, une élévation, une montagne. Toutefois, selon Dauzat, N.D.L., il s'agirait d'un plateau, d'une plaine entourés de hauteurs.

Le suffixe -on, -one, n'est pas déterminant, il est commun aux diverses langues qui furent en usage dans la région.

Le sommet qui domine les communes de Malataverne, Donzère et Châteauneuf-du-Rhône porte un nom qui lui a été conféré par des populations installées dans cette région à l'Age du Bronze.

Les amateurs d'histoire locale sont invités à découvrir l'histoire des Joubert dans les "*Recherches donzéroises*" 1992 où J.-Cl. Mège décrit l'ascension sociale de cette famille (Les Amis du Vieux Donzère, Mairie, 26290 Donzère). On rappelle que François Joubert de Donzère, dit de Navon, nom emprunté à un domaine situé près du château de Belleau, acheta la charge de visénéchal de Montélimar vers 1700 mais mourut insolvable une trentaine d'années après (H.M., tome 2, page 33).

Parmis les biens mis aux enchères pour régler les créances impayées, on relève le domaine du Cros du Merle, mis à prix à 1 500 livres. Appelée aujourd'hui le Creux du Merle, la propriété est sur la limite qui sépare Donzère de Malataverne, à proximité du Fourfouillet et de Belleau.

RAC

Section A T.

Ancien nom de la commune de Malataverne dont le hameau de Rac était le chef-lieu, le transfert du chef-lieu à Malataverne dont la commune a pris le nom résulte du décret du 4 mai 1891.

Oppidum de petites dimensions occupé avant l'époque historique (cf. Claude Boisse, *Le Tricastin, des origines à la chute de l'Empire romain*, page 48, SOREPI, Valence, 1968), Rac entre dans l'histoire en 1138, Racum, Castrum de Raco (Valbonnais, II, 59), De Rac, 1182 (cartulaire des Templiers, 135), De Ranco, 1338 (Archives de la Drôme E 3490), Raac, 1391 (Choix de documents 214).

Le mandement de Rac, Mandamentum Castrî de Raco, 1281 (cartulaire de Durbon) avait la même étendue que la commune de ce nom, B.D.

Ni F. Mistral, ni A. Dauzat, ni M.T. Morlet ne font état de ce nom de lieu sous cette forme. Un seul oronyme régional contient la racine Rac- : c'est le mont Rachas à la limite des communes de Béconne, du Poët-Laval et de la Roche-Saint-Secret.

Sous la rubrique "Roc" Dauzat énonce : "forme masculine de roche, voir ce nom", où il précise : "Plusieurs centaines de hameaux et de lieux-dits dans toute la France. Pré-latin rocca, français roche, provençal roca, désigne une montagne ou une simple butte rocheuse, puis le château fort bâti sur la butte puis un château fort", N.D.L.

Une piste mérite d'être suivie : "ranc". Ce mot n'a guère suscité l'intérêt des spécialistes quoique très répandu, dans le Gard et l'Ardèche notamment, car il ne désigne que de modestes lieux-dits et il a été parfois interprété en Rang : tel est le cas du chemin du Rang à Montélimar, qui va de la route de Saint-Gervais au plateau de Géry suivant un profil à forte pente pour accéder à cet ancien oppidum. On retrouve rang au B.D. : montagnes des communes de Charpey et de Véronne appelées Le Rang, rochers des communes de Pontaix, de Valdrôme, d'Echevis, etc., dénommés : Le Rang de Chapit, de l'Aigle, des Caires (ce qui constitue une tautologie, caire signifiant rocher), Chorier, de Berry, de Briesse, etc., ainsi que "ranc" sous la forme de Ranchy, commune de Divajeu, appelé Peyregrosse ou Ranchi au parcellaire de 1657.

F. Mistral signale ranc, bas-latin rancum, roche escarpée, rocher, écueil.

Rac, ranc, roc, sont les vocalisations différentes d'un ensemble unique constitué d'une voyelle encadrée de deux consonnes, le timbre de la voyelle médiane pouvant varier (cf. *Les noms de lieux* par Charles Rostaing, page 26, P.U.F. Que sais-je ? 1969, Paris).

Erigé sur un escarpement abrupt au sud de la plaine de Montélimar, Rac peut être comparé à la Peyregrosse ou Ranchi de Divajeu, mentionnée plus haut ; d'ailleurs, Rac est appelé De Ranco dans un document daté de 1338, l'orthographe et la prononciation de ce nom ont ainsi varié au cours des siècles.

Comme lieu proche de Rac dénommé Ranc, nous pouvons citer "Le Ranc", hameau de la commune de Saint-Pierre du Colombier (Ardèche) édifié sur un rocher qui domine la Fonteauière.

C'est l'occasion de rappeler deux dictons du Vivarais voisin, annonceurs de pluie prochaine :

"Quand lo Ranc de Samzon
Pren son chapelon,
La pléia es per Valon".

Ou bien :

"Quand lo Ranc d'Abron
Pren son chapel,
Pastre, pren ton mantel".

Rac a conféré son nom à une famille qui, jusqu'à présent, n'a pas obtenu l'intérêt des historiens et dont nous citons les personnages connus :

- Armannus de Rach, témoin en 1110, cartulaire de Saint-Ruf de Valence (s'il s'agit bien du même Rac) ;
- Pierre, témoin de Giraud Adhémar, 1182, cartulaire des Templiers de Roaix ;
- Dalmas, témoin d'une reconnaissance de droit, 1200, cartulaire de l'Eglise de Die ;
- Giraud, hommage à Eudiarde, abbesse de Saint-Césaire, pour tous ses biens entre Montélimar et Châteauneuf-du-Rhône, 1211 ;
- autre Giraud : déclaration de donation à Saint-Césaire de sa fille Guionne et de ses biens sis dans le quartier près du lac de Gournier, 1214 ;
- autre Giraud, témoin d'une reconnaissance, 1230 ;
- Imbert, chanoine de Saint-Paul, qui octroie des biens à son Eglise, 1234, *Histoire de l'Eglise de Saint-Paul*, 87 ;
- Agnès, fille de Guigues, épouse de Pons de La Baume en 1243 ;
- Poncie, épouse de Bertrand de Scautres, 1245, inventaire des archives Morin-Pons, 76 ;
- Giraud, chevalier, Raymond le Vieux, damoiseau, témoins de Lambert Adhémar à la convention du 30 décembre 1280, cartulaire de Montélimar, 51 ;
- Raymond, mandataire d'Hugues Adhémar auprès du Dauphin en 1285, cartulaire de Montélimar, 91 ; etc.

Les informations qui précèdent sont fournies par le baron de Coston et André Lacroix (H.M., tome 1, pp. 157 et 158 ; A.M., tome 7, pp. 159 et 160).

RIAILLE (LA)

Sections ZE, AB, ZB.

En ancien occitan raiilh, ruisseau, dérivé de rivus, avec le suffixe -alia, nom fréquent de ruisseau, La Riaille, Les Riailles, ainsi que nom de lieu, Riailles (Ardèche), commune de Désaignes, M.T.M.. Dans la Drôme, on compte dix-neuf lieux-dits et cours d'eau portant ce nom.

La Riaille, ruisseau qui a sa source sur la commune d'Allan, traverse celles de Rac et de Châteauneuf-du-Rhône et se jette dans le Rhône après 10 kilomètres de cours. Largeur moyenne : 14 mètres, pente : 121 mètres, débit ordinaire : 0,50 mètre-cube, extraordinaire : 140 mètres-cubes. Aqua de Rialha, 1300, Terrier de Saint-Pierre du Palais, Realha, 1367 (ibid.), La Rialha, 1425 (Archives de la Drôme, E 1482), La Riaille ou Les Boissières, 1669 (ibid.).

Les renseignements qui précèdent sont tirés du *Dictionnaire topographique du département de la Drôme* de J. Brun-Durand, achevé en décembre 1886, selon des indications fournies "d'après les calculs de l'administration des Ponts et Chaussées". Les modifications apportées au milieu naturel par l'homme depuis plus d'un siècle on accru la violence des débordements de la Riaille dont le débit, il y a plus de cent ans, pouvait être multiplié par le coefficient énorme de 280.

ROUCOULE

Section A K. Montagne de Rocoules, cadastre de 1811.

Rocoulles, montagne, commune d'Allan, B.D. Rocoules, I.G.N. Rocoules, adjudication du 28 juin 1665, Archives de la Drôme, E 6805.

On trouve dans la Drôme au moins deux autres lieux-dits appelés Rocoulles : une ferme dans la commune du Chaffal, un quartier dans la commune de Tain, B.D.

Pour A. Dauzat, Rocoules est inconnu, mais Raucoules est mentionné sous les dérivés de Roche : Raucoules (Haute-Loire), Rocolas, 1024, ainsi que Recoules-d'Aubrac et Recoules-de-Fumas (Lozère), Recoules-Prévinguières (Aveyron), N.D.L., racine roca- du pré-latin rocca, en provençal roca, complété par le suffixe -ola.

Le même auteur, toutefois, ajoute à sa liste dans le *Dictionnaire des noms de famille* : Roucoule(s), variante Roucole(s), nom de plusieurs hameaux du Cantal, Rocoulles, Roucoule, Raucoules, etc. ; en moins d'un siècle l'orthographe du lieu a varié.

Crête dénudée qui culmine à 392,4 mètres, Roucoule est à la limite des communes de Malataverne, Allan et Roussas. La végétation pauvre, de type méditerranéen, laisse apparaître la roche presque dépourvue de terre végétale. L'étymologie *rocca* correspond à la réalité, Roucoule est bien un massif rocheux et abrupt.

ROUMÉZIÈRE ou LES ROUMÉZIÈRES

Sections Z E et Z H. Non cités au cadastre de 1811.

Les Roumézières, I.G.N., Roumézière, cadastre 1983.

Quartier situé au nord des collines de Montchamp et Roucoule, sur un replat aujourd'hui emprunté par l'autoroute A7 et l'échangeur de Montélimar-sud. Ces ouvrages récents ont fait disparaître les traces laissées, peut-être, par des occupants antérieurs. On ne pourra donc jamais savoir quelles étaient les ruines évoquées par Roumézière. La racine de ce mot est mézière ou mazière, du latin *maceria*, mur de clôture (en pierres sèches, primitivement en une sorte de torchis), le premier élément est *rubeus*, rouge. Pour Ch. Rostaing, la plupart des Mézières de France, qui représentent des ruines, des mesures, du latin *maceriae*, sont de formation romane et apparaissent dès le 7^e siècle, comme à Maizières (Pas-de-Calais), Mézières-les-Metz (Moselle), 977, Mazère (Haute-Garonne), 960, Mézières (Aisne), 921, etc.

Le qualificatif rouge ne doit pas surprendre, il peut s'appliquer à la couleur de l'argile banchée ou associée à des galets d'épierreage collectés sur place. Ce procédé a perduré. Il suffit d'évoquer le long mur qui entourait naguère la propriété des Trappistines de Maubec à Montélimar, aujourd'hui en voie de destruction. Roumézière pourrait être l'ultime souvenir d'une ou de plusieurs constructions rurales déjà en ruines avant le 10^e siècle.

Toutefois, le G.P.D. donne une explication plus simple et probablement plus proche de la réalité : *roumèze* signifie ronce en patois du Diois ; en provençal, *roumeguiero* ou *roumegiero* désigne une ronceraie, du bas-latin *romengueria*, T.D.F. Les deux explications ne sont pas incompatibles entre elles, la broussaille a envahi les ruines.

SAINT-ETIENNE

Sections Z C et A T, maison Archias au cadastre de 1811.

Saint-Etienne, quartier, commune de Rac. Emplacement d'une chapelle encore existante en 1764, qui était peut-être un reste du prieuré de Rac, B.D.

Saint-Etienne, E.M., mais Saint-Estève, I.G.N., on ne sait pourquoi car, si Estève est la forme occitane d'Etienne le site n'est jamais désigné sous ce nom.

Le quartier tire son nom de l'ancien prieuré, paroisse et cimetière de Saint-Etienne. Le prieuré releva d'abord des chanoines de Saint-Ruf, puis des jésuites d'Avignon, bannis du royaume en 1764.

Emplacement d'un ancien cimetière où furent découverts trois caveaux en lauzes plates, fort étroits, les squelettes avaient une coquille de pèlerin sur le nombril, sept à huit corps étaient accompagnés d'un pot de faïence vers la tête : carnets du curé Rieu, Archives de la Drôme, E 6817.

Il ne reste sur le site qu'une vaste bâtisse, ancienne ferme, et une longue adduction d'eau à partir d'une source captée à Mallaval. Ce dernier ouvrage paraît de haute époque, Antiquité tardive ou haut Moyen Age. La mise en place, depuis 1924, d'un réseau communal de distribution d'eau potable a fait disparaître un vieil usage : en période de sécheresse, les habitants des environs de Saint-Etienne avaient le droit de s'approvisionner en eau au bassin alimenté par cet aqueduc.

Il semblerait que Saint-Etienne fût une villa ou un domaine important doté d'une chapelle, première paroisse probable du mandement de Rac (voir *Etudes drômoises*, bulletin n° 2-3/1992, "Les églises médiévales de Malataverne").

VABRE

Sections Z K ou Z I. Lieu-dit ou quartier entre Le Colombier et Malobret, E.M.

A l'origine, hydronyme, du celte *wabero*, ravin, ruisseau, mais aussi nom de lieu, de hameau, M.T.M.

Dans la Drôme, Brun-Durand ne mentionne pas le Vabre de Malataverne, mais cite Vabre à Auriple, appelé le Cros de Vabre en 1636, à Soyans, dénommé aussi le Cros de Vabre en 1640, ainsi que Vabre à Boulc, Jonchères et Les Vabres à Cornillac et Teyssières.

Pour Ch. Rostaing, vabre vient de *vobero*, ruisseau plus ou moins caché.

Au cadastre de 1811 on relève, à la section C, maison Vabre. Le dernier descendant porteur du nom, M. Henri Vabre, est mort en déportation au cours de la seconde guerre mondiale.

COMMENTAIRES

L'étude des noms des lieux de Malataverne permet de retrouver les diverses "couches" proposées par Charles Rostaing, véritables sédiments laissés par les populations successives du territoire de la commune.

L'ANTIQUITÉ TARDIVE

L'analyse cadastrale n'est pas une branche de la toponymie, mais l'occasion est bonne de signaler la découverte de structures foncières circulaires ou semi-circulaires. Il est assuré qu'à Jarniac (Jarnias,) le terrain correspondant

contient un cimetière ancien. Dans la région, deux vieux cimetières, mais toujours en service, sont circulaires : à La Bâtie Rolland, autour de la chapelle Saint-Andéol, à Saint-Gervais-sur-Roubion, au lieu-dit l'Eglise, sur une butte au centre de laquelle on voit les restes d'une chapelle. Or, MM. Claude Boisse et H.F. Orband ont relevé, sur le territoire de Montélimar, la présence d'une telle structure circulaire qui jouxte le lac de Gournier et qui recèlerait des traces de sépultures anciennes.

Le concile d'Orléans de 511 (canon premier) met les réfugiés sous la protection des lieux saints, le concile de Mâcon de 525 (canon huitième) fait de même. Les clercs demandent à la justice civile de laisser la vie et les membres au protégé, même si l'homicide est en principe exclu de cette clémence. Le lieu d'asile est l'église, la chapelle, mais aussi l'enclos ceint de murs, atrium ou saepta, d'un rayon de trente pas (voir *La paroisse en France des origines au XV^e siècle* par Michel Aubrun, Picard, Paris, 1986, pp. 21 et 22). Cet enclos est le cimetière correspondant à la chapelle ou à l'église ; le rayon peut varier de trente à soixante pas, il engendre une parcelle circulaire qu'on retrouve des siècles plus tard inscrite au cadastre. Tel est le cas du site de Jarniac.

Les invasions germaniques ne paraissent pas avoir laissé beaucoup de souvenirs : en tout cas rien ne concerne le relief, les sources, ruisseaux ou rivières, qui appartiennent à un fonds bien plus ancien. L'époque paléo-chrétienne subsiste dans le nom de Saint-Etienne, ce vocable s'étant rapidement répandu à partir de l'invention des reliques du saint au V^e siècle.

LA PÉRIODE GALLO-ROMAINE

A cette époque remontent, outre des noms comme la Riaille, plusieurs appellations de domaines en -acum (-ac, -as), mais dans ces derniers cas, il est parfois fort difficile de distinguer le nom du domaine ancien du nom d'un occupant bien plus récent venu donner au lieu son propre anthroponyme, tiré lui-même du nom d'un autre domaine (voir Bressac).

LES PÉRIODES CELTIQUES ET PRÉ-CELTIQUES

Si, par l'intermédiaire des langues romanes, le celte a donné des noms comme Vabre, il semble que Divaille soit une source au nom celtique qui ait échappé à la christianisation. Mais peut-être le nom antérieur nous est-il resté parce que les eaux de la source étaient dépourvues de vertus curatives, réelles ou supposées !

Il y a quelques raisons d'attribuer à Belot le nom devenu au 19^e siècle Belle-Eau.

Enfin Rac, Raucoule, Montchamp, Serre, Navon relèvent de la plus ancienne catégorie.

Conformément à ce que l'on constate partout ailleurs, les noms les plus anciens sont attachés aux montagnes, aux sources : "l'oronymie et l'hydronymie nous amènent à découvrir les vestiges des populations les plus anciennes" (Ch. Rostaing).

André AMBLARD-RAMBERT

ERRATUM

Monsieur André Amblard-Rambert nous demande de corriger une erreur qui s'est glissée dans le manuscrit de son article *Projet d'aménagement du Rhône*, publié dans le numéro 4-1993 d'Etudes drômoises.

A la page 63, avant-dernier alinéa, dernière ligne, au lieu de "entre 94 000 et 159 190 francs environ", on aurait dû trouver "entre 1 645 000 et 2 785 825 francs", ces nombres résultant de la multiplication des premiers par le coefficient 17,5 dont le calcul est donné dans le même paragraphe.

LES TEMPS CHANGENT... ET NOTRE CLIMAT ?

Les gens de ma génération ont connu bien des bouleversements dans leur vie quotidienne... mais nos hivers, nos étés restent-ils, eux, immuables ?

Les pluies, les orages, les vents continuent-ils au même rythme, ont-ils la même intensité ?
Est-il possible d'en avoir une idée ?

A l'aide de données fiables que j'ai pu consulter, j'ai essayé de comparer les relevés de température et de pluviométrie de Marius Villard au siècle dernier (de 1846 à 1900) avec ceux effectués d'une façon continue à la station de Valence ZUP depuis 1963⁽¹⁾.

Ce sont les remarques que j'ai pu faire à l'aide de nombreux et longs calculs de moyennes, avec force tableaux à l'appui, que je vais essayer, modestement et simplement, de vous résumer. Mon propos — sans doute un peu rébarbatif quand même — sera illustré par des graphiques, évitant ainsi une accumulation de totaux et de pourcentages.

I - PHÉNOMÈNES CLIMATIQUES EXCEPTIONNELS

Ils restent aussi *dangereux*, aussi *fréquents*.

Bien sûr le temps qu'il fait alimente quotidiennement notre conversation. A l'occasion d'un froid plus vif, d'une pluie plus violente, d'un brouillard tenace, d'une chute de grêle, on s'en donne à cœur joie. Souvent on s'exclame : "On n'a jamais vu ça !" . C'est toujours plus extraordinaire. Ainsi récemment, cet été, certains grêlons ont, paraît-il, atteint la taille d'une balle de ping-pong ! Une voiture pourrait même — si j'en crois un ami — en témoigner !

Mais en dehors de cette chronique habituelle, il est certain que des phénomènes météorologiques exceptionnels restent gravés dans les mémoires. Ils sont toujours possibles et aussi fréquents hélas. Nous en voulons pour preuve récente le terrible orage du 22 septembre 1992⁽²⁾ entraînant les catastrophiques inondations de l'Eygues, de l'Ennuye, de l'Ouvèze et aussi de l'Ardèche (le mois de septembre que nous venons de vivre illustre, hélas, mon propos).

A Valence notamment la deuxième moitié du 20^e siècle peut faire état surtout du terrible froid de février 1956 et des 70 cm de neige de décembre 1970 bloquant toute la circulation dans un froid sibérien (record du siècle).

Marius Villard, de son côté, signale en février 1901 une couche de neige lourde de 35 cm qui entraîna la chute d'une toiture sur le quai de la gare, blessant 8 personnes et en tuant 2, sans oublier les 275 mm d'eau tombés en 24 heures en septembre 1846.

Chacun bien sûr, personnellement, complètera cette liste volontairement réduite. Ainsi pour moi ce sera un certain hiver 1929 (un ami m'a rappelé que l'encre gelait dans les encriers de l'école) ou les inondations de 1947 à Saint-Sorlin-en-Valloire après un orage d'apocalypse. Il n'en reste pas moins que dans ce domaine rien ne semble avoir changé.

II - LES TEMPÉRATURES (graphique 1)

Peu de différence mais un léger refroidissement avec, surtout, des étés plus frais et des hivers plus doux.

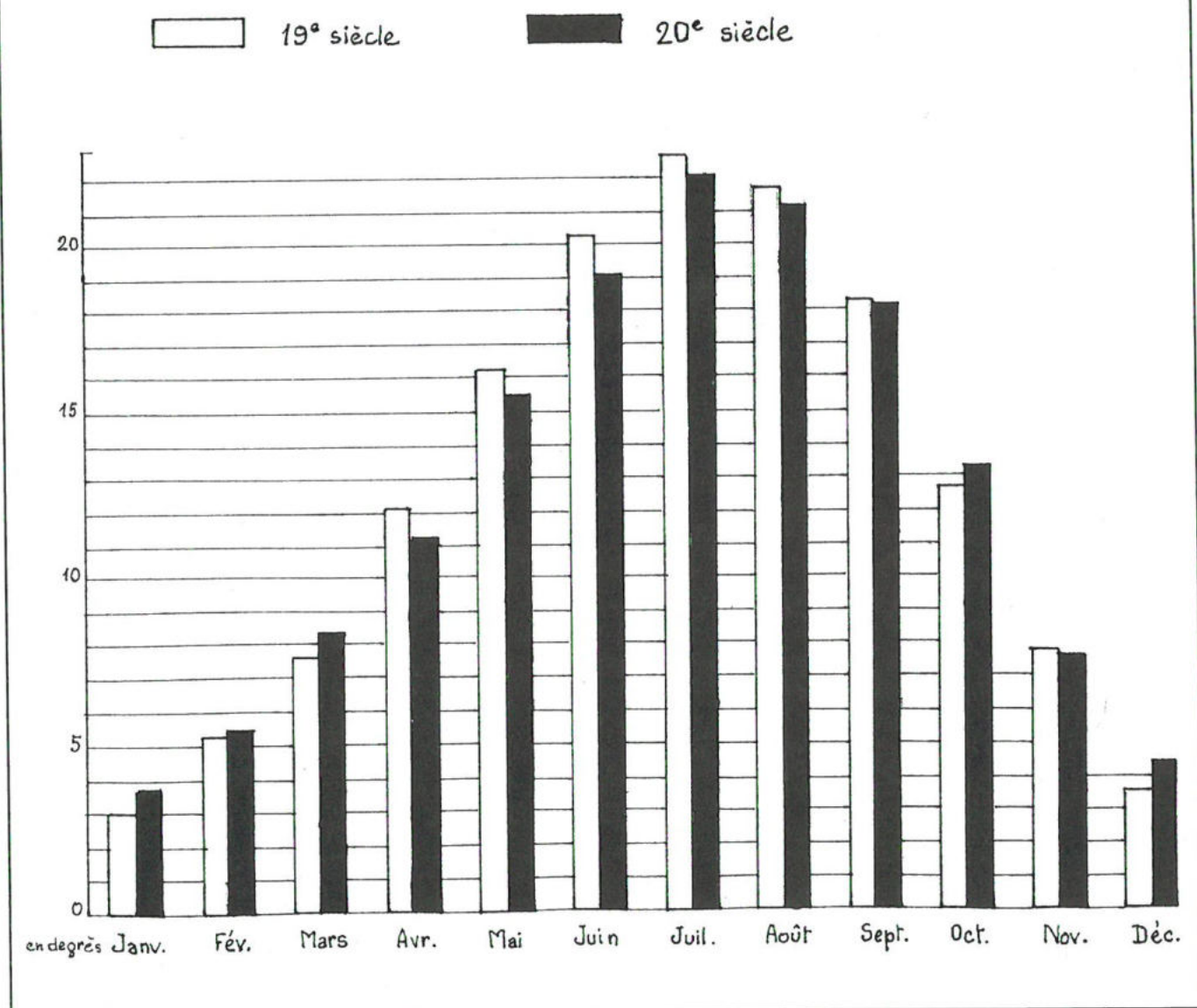
Deux questions surtout se posent :

- fait-il plus ou moins chaud ?
- les saisons ont-elles changé ?

1 - **La moyenne annuelle baisse un peu** : 12,5° au lieu de 12,6°. Il faut remarquer en outre que de 1931 à 1960 la moyenne n'a été que de 12,3° ce qui donnerait alors une moyenne de 12,4° pour 60 ans, bien comparable aux 55 années d'observation de Marius Villard.

Donc, après une période plus froide au milieu du 20^e siècle, un réchauffement s'est amorcé, particulièrement sensible ces sept dernières années où la moyenne a toujours dépassé 12,7° avec cinq années à plus de 13° (record de 13,7° en 1990).

Fig 1 — TEMPÉRATURES COMPARÉES AU 19^e ET AU 20^e SIÈCLE



Les moyennes annuelles extrêmes apportent quelques renseignements supplémentaires. Elles se sont resserrées au 20^e siècle. Ainsi, au 19^e siècle, on passe d'un minimum de 10,7° (1879) à un maximum de 14,6° (1873) soit près de 4° d'écart alors qu'au 20^e siècle, depuis 1963, on ne descend qu'à 11,7° (1963-1970-1980) pour atteindre 13,7° seulement (1990) soit 2° d'écart.

On peut comparer aussi les températures extrêmes. Marius Villard a enregistré -18° en janvier 1871 et +41° en juillet 1881 tandis que depuis 1963 on relève -20° en janvier 1971 et +38,1° en juillet 1990.

En résumé cela semble indiquer qu'en température annuelle il y a peu de différence, que les extrêmes restent sensiblement les mêmes, bien qu'orientés aussi vers un rafraîchissement, mais que le climat valentinois paraît moins sujet à des variations annuelles importantes.

2 - Des variations saisonnières apparaissent (graphique 2)

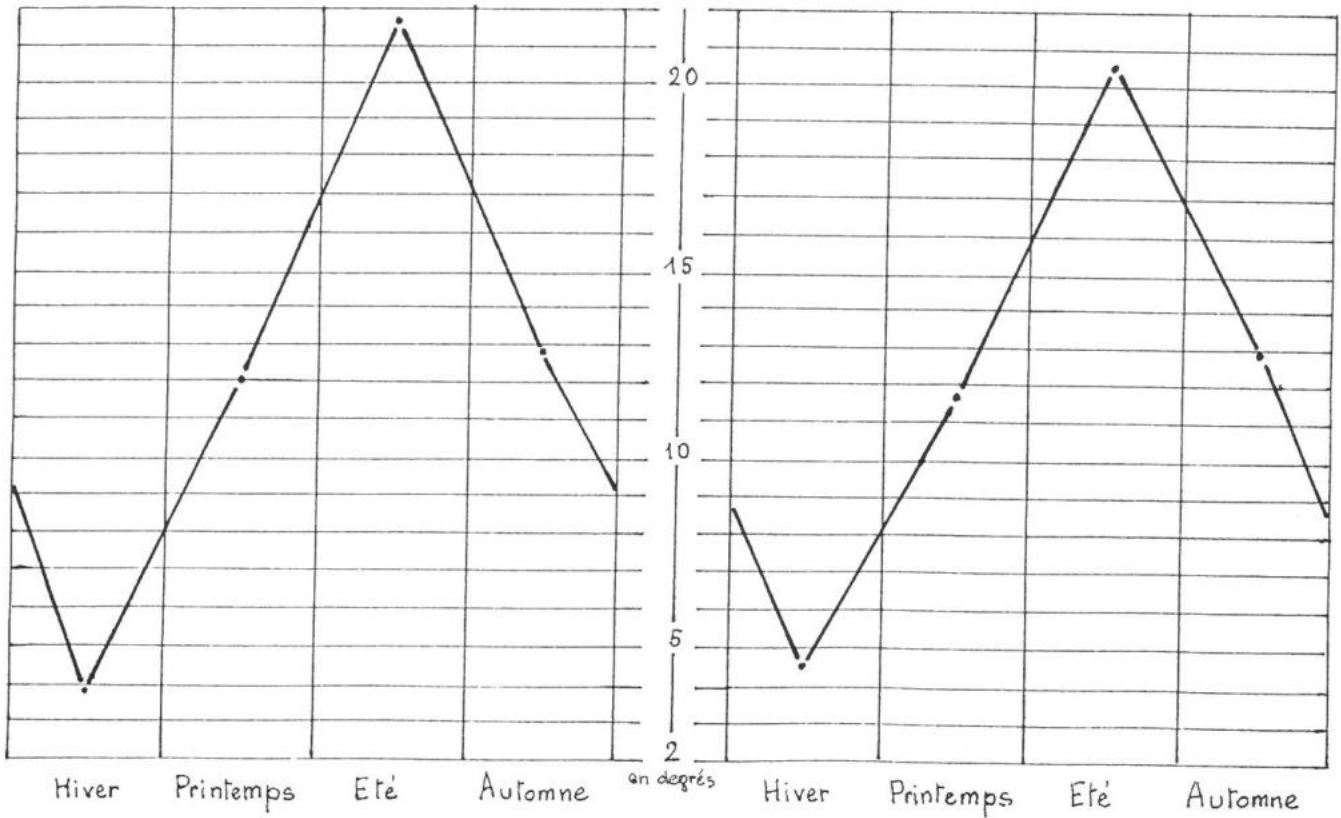
a) *Les hivers sont plus doux.* C'est vrai sans exception pour les trois mois (décembre, janvier, février) mais février reste à la traîne enregistrant seulement une hausse de 3,8 % alors que janvier augmente de 25,7 %, suivi de près par décembre (24,2 %). Un coup d'œil sur les trente années précédentes du 20^e siècle confirme le diagnostic, donnant cependant la préférence au mois de décembre.

COMPARAISON DES SAISONS

Graphique 2 - d'après les températures

au 19^e siècle

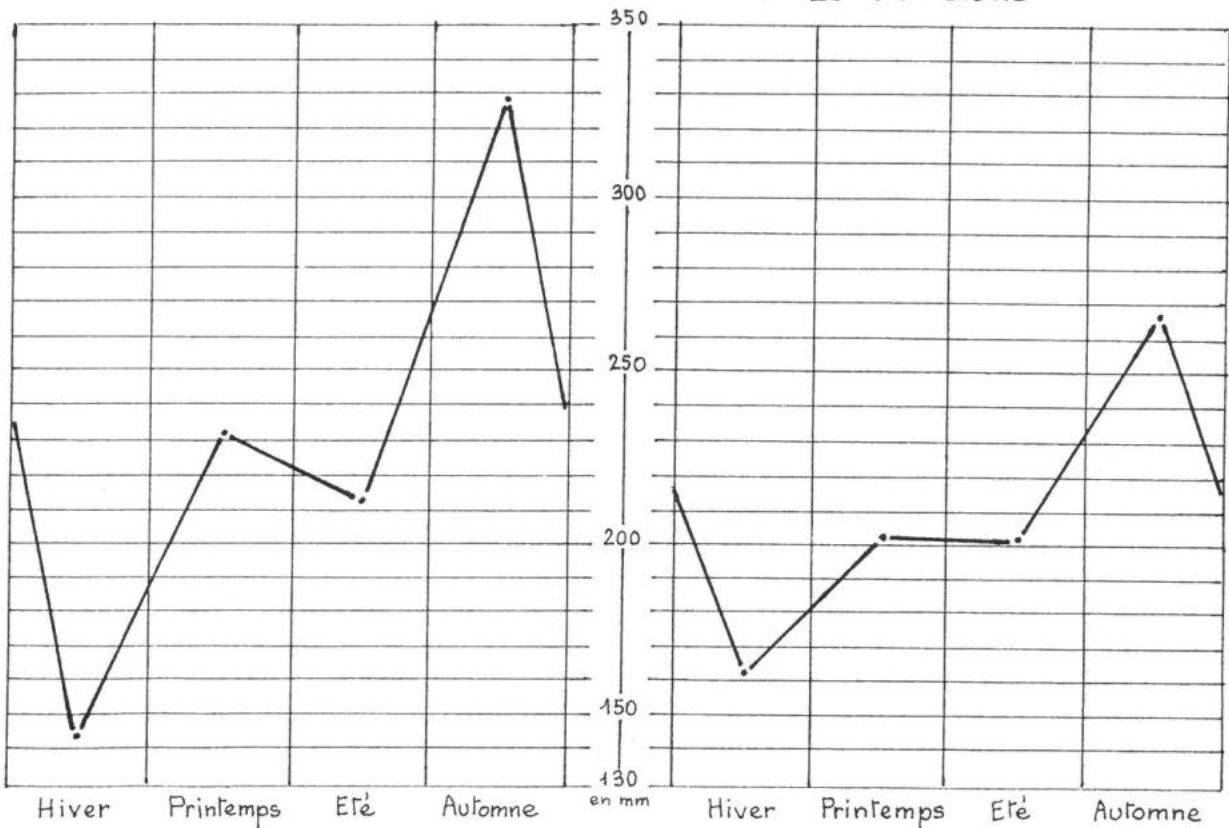
et au 20^e siècle



Graphique 3 - d'après les précipitations

au 19^e siècle

et au 20^e siècle



b) *Les printemps se refroidissent très légèrement*, bien que mars continue, en l'affaiblissant, le réchauffement hivernal enregistrant encore une hausse de 9 %. Avril et mai se refroidissent, le premier un peu plus (près de 7 % au lieu de 4 en mai).

c) *Les étés sont plus frais*. Bien qu'un réchauffement très sensible ait été enregistré ces dernières années, nous venons de connaître, en 1993, un net coup d'arrêt qui nous ramène à une vision d'ensemble plus conforme au climat valentinois. Sur trente ans, juin, juillet, août sont tous trois en baisse, tout particulièrement le premier (— 6,4 %) ; juillet et août restent très proches, chutant légèrement, juillet de 3,5 % et août de 2,9 %.

Les baisses en tout cas étaient encore plus marquées de 1931 à 1960, surtout en juillet.

d) *Les automnes sont plutôt stationnaires* sauf octobre qui s'est beaucoup réchauffé après s'être refroidi pendant les trente années précédentes. On enregistre malgré tout sur l'ensemble une légère hausse justement compensée par la baisse de septembre (prolongeant un peu celle de l'été) alors que novembre est pratiquement stationnaire.

En tout cas l'automne reste toujours plus chaud que le printemps (voir graphique), la différence ayant d'ailleurs tendance à croître (+ 4,4 %).

3 - Les jours de gelée sont moins nombreux

Il reste, pour être à peu près complet en ce qui concerne les températures, à comparer le nombre de jours de gelée dans l'année. Marius Villard indique une moyenne annuelle de 54 jours, les extrêmes étant de 93 jours (hiver 1890-1891) et de 24 jours seulement (hiver 1872-1873). Malheureusement nous ne possédons pour l'instant que les observations de ces dix dernières années dans ce domaine. C'est insuffisant pour être très affirmatif. Cependant, à titre indicatif, nous avons relevé depuis 1983 une moyenne annuelle de 38 jours, avec comme extrêmes 51 jours (hiver 1984-1985) et 27 jours (hiver 1983-1984). Cela semble confirmer en tout cas la plus grande douceur des hivers. Ainsi 1985 qui a vu descendre le thermomètre à $-14,6^{\circ}$ en janvier n'atteint même pas la moyenne des gelées du 19^e siècle.

III - LES PRÉCIPITATIONS (graphique 4)

Sous toutes ses formes, *il tombe moins d'eau* mais sans doute *plus souvent*.

1) Les hauteurs d'eau recueillies annuellement en moyenne sont nettement plus faibles. 841 mm (depuis trente ans) au lieu de 914, soit une baisse de 8 %.

De plus, si on veut élargir notre champ d'observation aux 60 dernières années, on s'aperçoit que la moyenne générale baisse encore et n'atteint plus que 830 mm. Il faut donc en convenir : Valence, sans devenir pour autant le centre d'une région sèche, voit ses précipitations diminuer assez nettement.

La baisse touche sept mois sur douze. Dans un ordre croissant, octobre, juin et juillet accusent le plus nettement le coup (une baisse de 20 à 30 %). Février et mars au contraire progressent de même (27 et 23 %) suivis de décembre et janvier alors qu'août est stationnaire.

2) Les extrêmes ont moins d'ampleur.

Au 19^e siècle, Marius Villard enregistre un record fantastique de 1 635 mm en 1872 alors que l'on n'atteint pour ces trente dernières années que 1 161 mm en 1977. Les écarts sont énormes au siècle précédent puisque le minimum enregistré est de 506 mm en 1884 au lieu de 574 mm en 1989.

Mois par mois, cela se confirme. Au 19^e siècle, octobre arrive à recueillir jusqu'à 555 mm d'eau (1855) et septembre 371 mm alors qu'en 1979 octobre n'a pu arriver qu'à 413 mm (ce n'est pourtant pas si mal) et septembre, en 1968, à 333 mm (à noter maintenant : 379 mm en 1993). Ce sont d'ailleurs toujours les deux mois les plus arrosés de l'année.

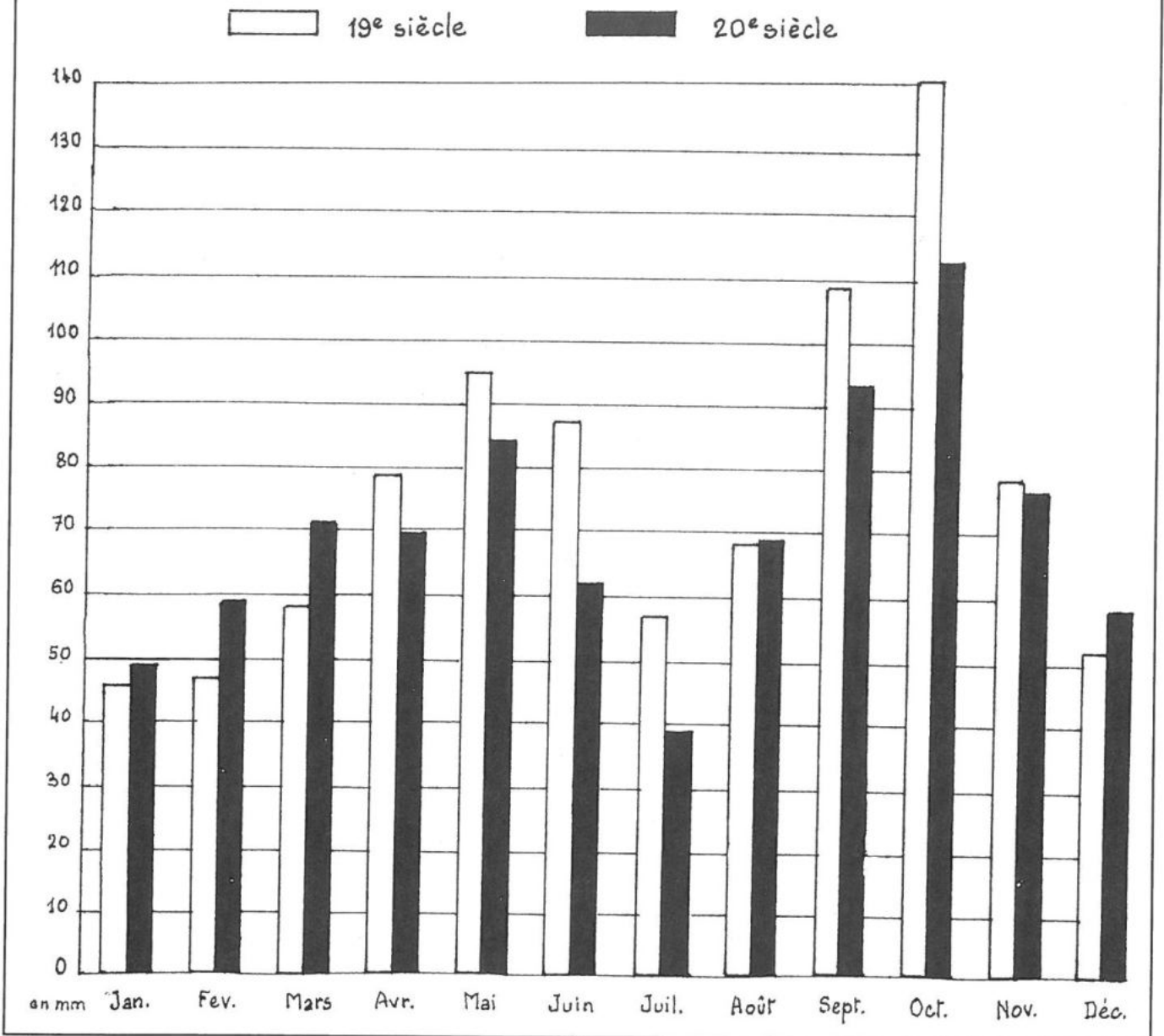
Notons cependant qu'avril 1986, avec 297 mm, a atteint un record imité par le mois de février en 1972 avec 173 mm, surpassant de peu les 166 mm du siècle précédent.

3) Le nombre de jours de précipitations semble en nette augmentation.

Marius Villard indique 81 jours de précipitations en moyenne (allant de 50 jours en 1870 à 116 en 1889). Pour ces dix dernières années seulement, la moyenne est de 124 (de 82 à 145). Une si grande différence paraît excessive. Cela appelle deux remarques :

a) On ne peut toujours pas valablement comparer une moyenne sur 10 observations avec une autre sur 55.

Graphique 4 : PRÉCIPITATIONS COMPARÉES AU 19^e ET AU 20^e SIÈCLE



b) Il est aussi possible que Villard ait seulement enregistré les pluies supérieures ou égales à 1 mm alors qu'aujourd'hui les ondées les plus insignifiantes (quelques gouttes) doivent être comptabilisées.

4) **Les saisons gardent leur importance relative** (graphique 3)

L'hiver reste la saison la moins arrosée précédée par l'été mais l'écart a beaucoup diminué et devient presque insignifiant. Le printemps aussi se rapproche de l'automne qui reste la saison la plus arrosée.

5) **Trois saisons moins arrosées, une en hausse.**

a) *L'hiver recueille plus d'eau.*

Les trois mois d'hiver voient tous progresser leur moyenne. La hausse atteint 16 % pour ces trente dernières années et reste à près de 13 % si on prend en compte les relevés de 1931 à 1960 qui ont connu un mois de février plus sec.

b) *Le printemps se maintient difficilement.*

Pour ces trente dernières années, grâce à la progression de mars, les précipitations printanières reculent très faiblement mais il faut reconnaître que cela s'aggrave beaucoup si l'on tient compte des printemps des trente précédentes années qui furent nettement plus secs.

c) *L'été chute dangereusement.*

C'est très net depuis 1963, surtout en juillet et même en juin (autour de 30 % de perte), août se maintenant. Cependant les précipitations de 1931 à 1960, nettement plus abondantes et particulièrement en août, atténuent cette impression et diminuent l'importance relative de cette chute.

d) *L'automne reste une saison arrosée, mais plus faiblement.*

Avec 282 mm au total, cette saison représente encore 33,5 % du total des précipitations de l'année, mais c'était 36 % au siècle dernier. Certes octobre reste le mois le plus arrosé mais il a beaucoup perdu (20 %), plus que septembre (14 %) alors que novembre se maintient presque.

L'affaiblissement de la pluviosité en automne est encore plus net si l'on prend en compte 60 années d'observations, octobre ayant été en moyenne plus sec de 1931 à 1960.

On peut penser d'ailleurs que cet affaiblissement vient peut-être de la diminution de l'intensité des averses. Ainsi, si Villard relève 275 mm en 24 heures le 20 septembre 1846, nous ne pouvons que lui comparer les 130 mm d'eau tombés le 30 septembre 1990, sans oublier cependant quelques trombes d'eau de novembre 1982. Avons-nous pu relever, comme le 23 septembre 1890, 37,5 mm d'eau en une heure ? Nous ne le pensons pas⁽³⁾.

IV - UN APERÇU SUR LES AUTRES DONNÉES CLIMATIQUES

1 - La neige

Difficile de comparer la moyenne donnée par Villard (5 jours de neige par an) avec celle qui ressort sur ces dix dernières années (12 jours). Il ne neige certainement pas beaucoup plus maintenant et ces chiffres sont faussés pour les raisons que nous avons déjà indiquées. On peut cependant penser que les hivers plus humides expliquent en partie cette progression.

Au 19^e siècle des chutes importantes sont signalées dès novembre 1842 mais aussi en janvier 1867 (50 cm), en décembre 1881 (37 cm) et même en mai 1879 (27 cm).

Pour le 20^e siècle, sans nous approprier la catastrophe de 1901, nous nous rappelons bien sûr, dans la période étudiée, le drame de 1970 mais aussi 1940 (au moins 50 cm) et même, récemment, décembre 1990 où l'on vit se fermer toutes les écoles de la Drôme, même dans le sud épargné.

2 - Les brouillards

Aucun relevé précis à ce sujet. Y a-t-il plus de brouillard qu'autrefois ?

Mon père qui travaillait à Bourg-lès-Valence me disait souvent qu'il en trouvait au bas de la descente de la Nationale 7 à la sortie nord de la ville alors qu'il n'y en avait point sur Valence. Il semblerait qu'il soit moins localisé et peut-être plus fréquent. Gardons-nous cependant d'accuser le barrage sur le Rhône. La C.N.R. n'a pas besoin de ces critiques supplémentaires, pour l'instant non fondées.

3 - Les orages et la grêle

Là aussi nous n'avons pas d'indications suffisantes pour comparer les deux siècles qui nous intéressent. Les orages venus du sud-ouest depuis les masses volcaniques de la région du Mézenc paraissent déboucher souvent de la vallée de l'Eyrieux pour suivre les contreforts montagneux de Soyons-Crussol, prendre Valence par le travers et continuer leur route par la vallée de l'Isère vers Romans et le Royans. Ils peuvent aussi, en débouchant sur La Voulte, se diriger sur la vallée de la Drôme et les contreforts de la forêt de Marsanne, rejoignant alors Crest et la barrière sud du Vercors (La Raye)⁽⁴⁾.

De toutes façons nous ne pouvons savoir si ce processus est plus ou moins fréquent maintenant. La grêle peut accompagner ces passages orageux mais elle ne semble pas très fréquente à Valence où des dégâts importants sont rarement signalés.

4 - Les vents

Ils constituent une des dominantes du climat valentinois et les touristes de passage notent volontiers leur importance et les désagréments qu'ils procurent.

Hélas, là aussi, nous serons incapables d'indiquer une évolution possible, faute d'observation au 20^e siècle.

Villard, lui, avait noté une proportion de 13 % de journées dites "calmes" (c'est peu !). Cela paraît comparable aux relevés actuels de Montélimar. Pour la direction des vents dominants il indiquait : composants nord : 56 %, composants sud : 35 %, autres directions : 9 %.

Nous ne pouvons pas à Valence, pour l'instant, contrôler ces chiffres mais nous pouvons quand même constater que le vent du nord reste dominant. C'est le célèbre mistral qui se contente chez nous d'être encore la bise, que nous

qualifions de noire quand elle nous transperce sous un ciel chargé de nuées. On distinguerait d'ailleurs un mistral "local" moins violent, n'atteignant pas 50 km/h, dû simplement aux actions thermiques liées à la topographie et commençant le matin pour finir le soir. Il ferait souvent suite à un mistral général lorsque l'évolution du minimum du golfe de Gênes donne un marais barométrique.

Le vrai mistral, lui, lié à ce minimum axé en Méditerranée, persiste plusieurs jours de suite avec de courtes accalmies temporaires. Il nettoie le ciel, vous diront les Valentinois, mais il est particulièrement néfaste au printemps en causant des dégâts aux jeunes branches et aux tendres feuillages tout en retardant la végétation. En plus il favorise les gelées car la nuit où il cesse de souffler, le refroidissement dû au vent s'ajoutant au rayonnement intense amené par le beau temps peut provoquer une baisse dangereuse des températures⁽⁵⁾."

Le vent du sud, quant à lui, souffle souvent par rafales violentes et peut parfois se déchaîner comme en novembre 1982⁽⁶⁾ où il causa d'importants dégâts. Il amène les nuages, souvent chargés de pluie et quelquefois de sables tropicaux (les pluies de sang !) mais l'été il peut longuement souffler, desséchant au contraire l'atmosphère : c'est le "vent blanc" redouté des agriculteurs.

5 - L'ensoleillement

Pas de comparaison possible là non plus. La station voisine de Saint-Marcel-lès-Valence donne une indication actuelle : 2068 heures de soleil par an en moyenne (Montélimar : 2524 h) avec plus de 300 heures en juillet, de 200 à 300 en août et septembre et seulement de 75 à 100 en novembre et février.

V - EN CONCLUSION

C'est un aperçu, certes trop incomplet, de ce qu'il est actuellement possible de tirer de la comparaison des relevés du 19^e et du 20^e siècle que nous vous avons ainsi présenté. Malgré ses incertitudes et ses lacunes, cette approche peut, peut-être, apporter un certain éclairage sur le climat valentinois et son évolution possible.

Nous savons, de toutes façons, qu'il a été bien différent mais il y a déjà de cela de très nombreux siècles. Nous pensons bien sûr à nos lointains ancêtres de Soyons et de Châteaubourg et aux conditions climatiques qu'ils subissaient. Depuis des différences apparaissent, sans atteindre une telle ampleur, au fil des études historiques régionales. Nous avons pu aussi signaler au cours de cet article des différences sensibles au cours du 20^e siècle entre la période de 1931-1960 (plus froide, plus sèche) et la suivante. L'évolution du climat, sans être toujours sensible, est donc réelle.

Bien sûr le climat valentinois est soumis à deux influences principales, l'une méditerranéenne, l'autre semi-continentale et il évolue entre ces deux extrêmes. Valence, placée en avant-poste de la vallée de la Drôme et de Montélimar, annonce bien sûr le midi et son climat le fait pressentir. Mais cela mériterait peut-être une autre étude !

F. MONTEILLET

NOTES

- (1) J'utilise aussi, à l'occasion, des relevés plus anciens ainsi que les normales climatologiques 1951-1980 publiées par la commission météorologique départementale.
- (2) Voir l'article de M. Laget dans le numéro 4-1993.
- (3) 9 septembre 1993. Le ciel se charge de démentir aussitôt mon propos. Je viens de relever à Etoile 48 mm d'eau en moins d'une heure et Valence n'a pas été épargnée par cet orage, au contraire (relativisons l'importance de ces chiffres en sachant que le 22 septembre 1992 Buis-les-Baronnies a reçu 56 mm d'eau en une demi-heure). Cela conforte par contre mon opinion à propos des phénomènes climatiques exceptionnels.
- (4) Et Villard notait de même que les grosses nuées orageuses se divisent en arrivant de l'ouest ou du sud-ouest sur le Rhône et prennent la direction de l'Isère et de la Drôme. Ces nuages se refroidissent au contact des derniers contreforts des Alpes et créent des orages dommageables le long de la montagne depuis Romans jusqu'à Crest en épargnant le plus souvent Valence (à noter justement les dégâts récents à Romans lors de l'orage du 9 septembre).
- (5) Renseignements extraits d'un rapport d'expertise INAO pour la délimitation parcellaire de l'appellation Crozes-Hermitage (Médiathèque de Valence).
- (6) La station de Montélimar a enregistré à cette occasion, le 8.11.1982, une vitesse de vent de 112 km/h et on peut penser que la violence du vent du sud se renforce plus au nord, à l'inverse du mistral. Cette opinion est d'ailleurs partagée par les spécialistes de la météorologie puisqu'ils écrivent dans le résumé annuel de 1982 : "à la vue des dégâts, il est probable, sinon certain, que la vitesse du vent a été par endroits supérieure à celle enregistrée à Montélimar. C'est le cas en particulier du nord du département, généralement plus touché par les vents du sud qui s'accélérent en remontant la vallée du Rhône". A Valence ils signalent, comme dégâts, des arbres centenaires abattus dans le parc Juvet.

AUTOMNE 1993 : LE DÉLUGE APRÈS LA SÉCHERESSE !

Le climat valentinois est une chose. L'actualité météorologique en est une autre. Grâce à l'amabilité des services de Météo-France à Ancône, nous pouvons vous présenter un résumé qui a été publié, cartes à l'appui, dans le numéro d'octobre du Bulletin du comité sous le patronage du Conseil général de la Drôme.

Après un hiver exceptionnellement sec que nous avons déjà évoqué dans un numéro précédent, la situation à la fin août indiquait un profond déficit pluviométrique. En un mois seulement, la situation a été inversée. Des orages d'une rare violence se sont abattus en plusieurs épisodes sur notre département et n'ont pas épargné la plaine valentinoise ⁽¹⁾.

Les journaux nous ont hélas appris les résultats catastrophiques de telles trombes d'eau. Elles ont d'ailleurs été suivies par une spectaculaire et dévastatrice crue du Rhône qui a atteint le débit de 7000 m³/s à Valence le 8 octobre, record du siècle.

Puisque nous en sommes à parler de records ajoutons que septembre 1993 restera dans les annales de nombreux postes du département :

- A Saint-Marcel-lès-Valence : 399 mm, record sur 28 ans (ancien : 391 mm) ;
- A Montségur-sur-Lauzon : 378 mm, record sur 32 ans (ancien : 363 mm) ;
- A Bourdeaux : 457 mm, record sur 32 ans (ancien : 278 mm) ;
- A Montjoux : 513 mm, record sur 31 ans (ancien : 377 mm).

Pluies orageuses de septembre 1993 sur le département de la Drôme

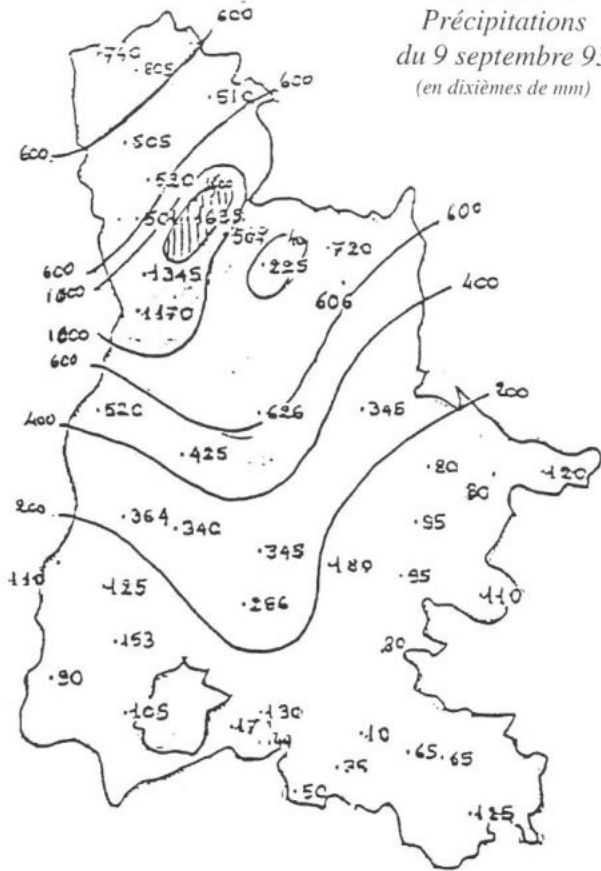
Des pluies orageuses assez fortes se produisent généralement à deux ou trois reprises sur le département de la Drôme à l'arrivée de l'automne, lors de situations météorologiques que les spécialistes dénomment "épisodes cévenols".

En 1993, les situations météo, favorables à ces remontées de masses d'air chaudes, humides et fortement pluvieuses sur le sud-est de la France se succèdent sans discontinuer depuis le début septembre. Chaque fois, le département de la Drôme est concerné par des pluies très intenses.

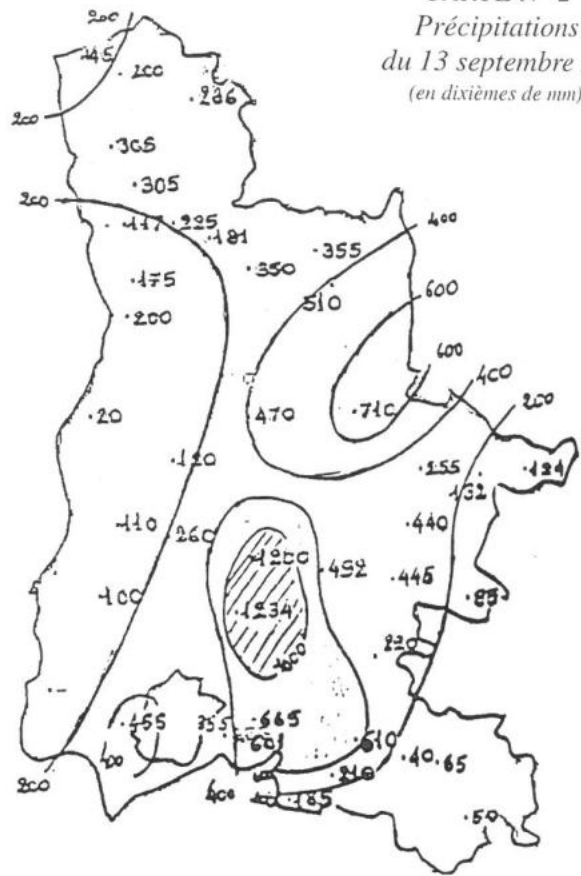
Quelques relevés du réseau climatique départemental :

- 9 septembre 93 : violents orages sur le nord du département, notamment la région de Romans (carte n° 1) :
164 mm (ou litres/m²) en 7 heures à Romans
118 mm en 6 heures à Saint-Marcel-lès-Valence
- 13 septembre 93 : violents orages le long d'une ligne enclavée du Vaucluse / arrière-pays de Dieulefit / ouest du Diois (carte n° 2) :
173 mm en 5 heures à Montjoux (vers Dieulefit)
62 mm en 1 heure (dont 22 mm en 6 minutes) à Nyons
- 22 et 23 septembre 93 : violents orages donnant de 150 à plus de 220 mm en 2 jours sur une zone parallèle au Rhône, remontant de l'enclavée du Vaucluse vers les bassins du Jabron et du Roubion, puis sur l'est de Valence (carte n° 3) :
124 mm en 7 heures (dont 97 en 3 h) à Puy-Saint-Martin
100 mm en 6 heures à Montségur-sur-Lauzon
203 mm en 2 jours à Montjoyer / Aiguebelle (dont 100 mm en 2 h le 22)
- 30 septembre, 1^{er} octobre 1993 : les fortes pluies orageuses concernent plutôt la région de l'enclavée de Valréas en soirée du 30 et un secteur du Tricastin, Valdaine, Basse-Drôme (Crest) le 1^{er} (carte n° 4) :

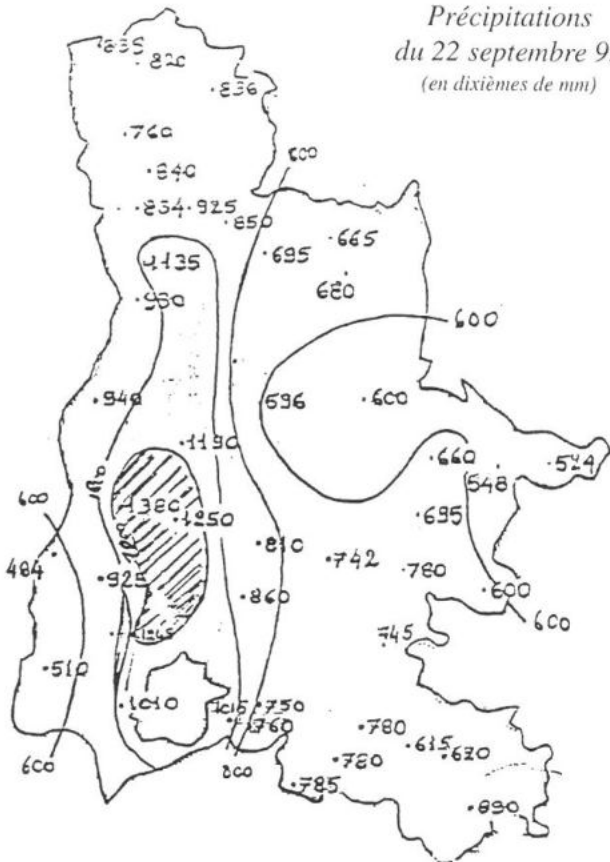
CARTE N° 1
Précipitations
du 9 septembre 93
(en dixièmes de mm)



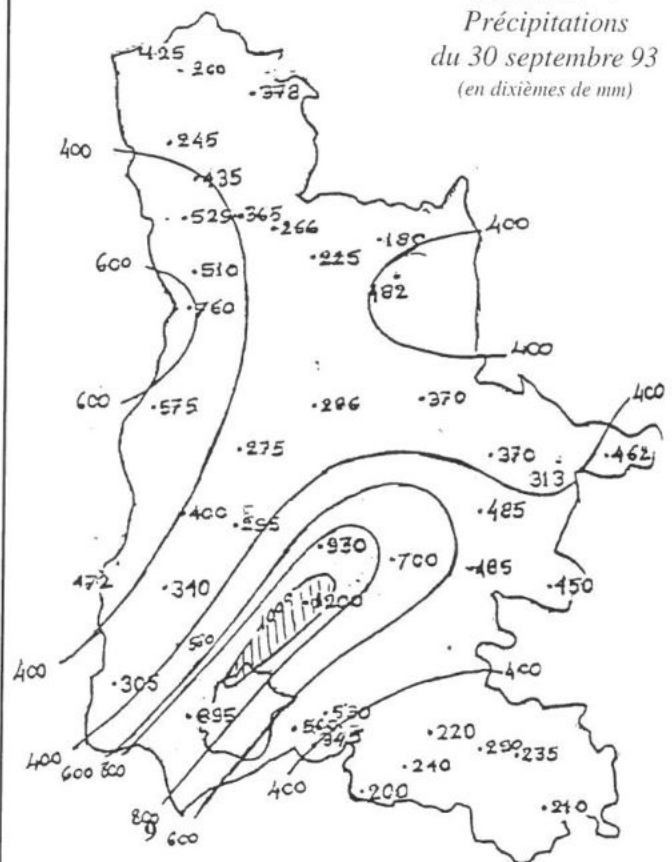
CARTE N° 2
Précipitations
du 13 septembre 93
(en dixièmes de mm)



CARTE N° 3
Précipitations
du 22 septembre 93
(en dixièmes de mm)



CARTE N° 4
Précipitations
du 30 septembre 93
(en dixièmes de mm)



90 mm (dont 66 en 3 h) à Montségur-sur-Lauzon le 30
124 mm (dont 99 en 5 h) à Montjoux le 30
122 mm (dont 114 en 3 h) à Montboucher-sur-Jabron le 1^{er}
96 mm (dont 85 en 4 heures) à Puy-Saint-Martin le 1^{er}

Cumul des précipitations sur deux mois

Remarques

La plus grande partie des précipitations se sont produites entre le 9 septembre et le 16 octobre au cours des différents épisodes orageux qui se sont succédés sur la région.

Le cumul des précipitations est compris entre 304 mm (Mollans/Ouvèze) et 711 mm (Montjoux). Ces deux localités se situent dans le sud du département et sont distantes de quelques dizaines de kilomètres seulement, ce qui démontre la grande variabilité des précipitations orageuses.

Les précipitations dépassent 500 mm de la Drôme des collines aux bassins du Roubion et du Jabron (est de Montélimar, Bourdeaux, Dieulefit) en passant par les régions de Valence, Crest et la forêt de Lente.

En comparaison, notons que, sur ces régions, la moyenne annuelle des précipitations est comprise entre 850 et 900 mm !

L'estimation de la durée de retour (fréquence statistique d'un phénomène) de précipitations d'une telle importance semble être au minimum de 50 ans.

A noter qu'au cours des épisodes d'octobre les précipitations n'étaient pas exceptionnelles mais elles se sont produites sur des sols saturés.

Situation météorologique

En automne, le déplacement saisonnier des centres d'action (anticyclones et dépressions) engendre sur le sud-est de la France une situation bien connue des météorologues, dite "épisode cévenol" car les pluies les plus importantes se produisent le plus souvent sur les Cévennes.

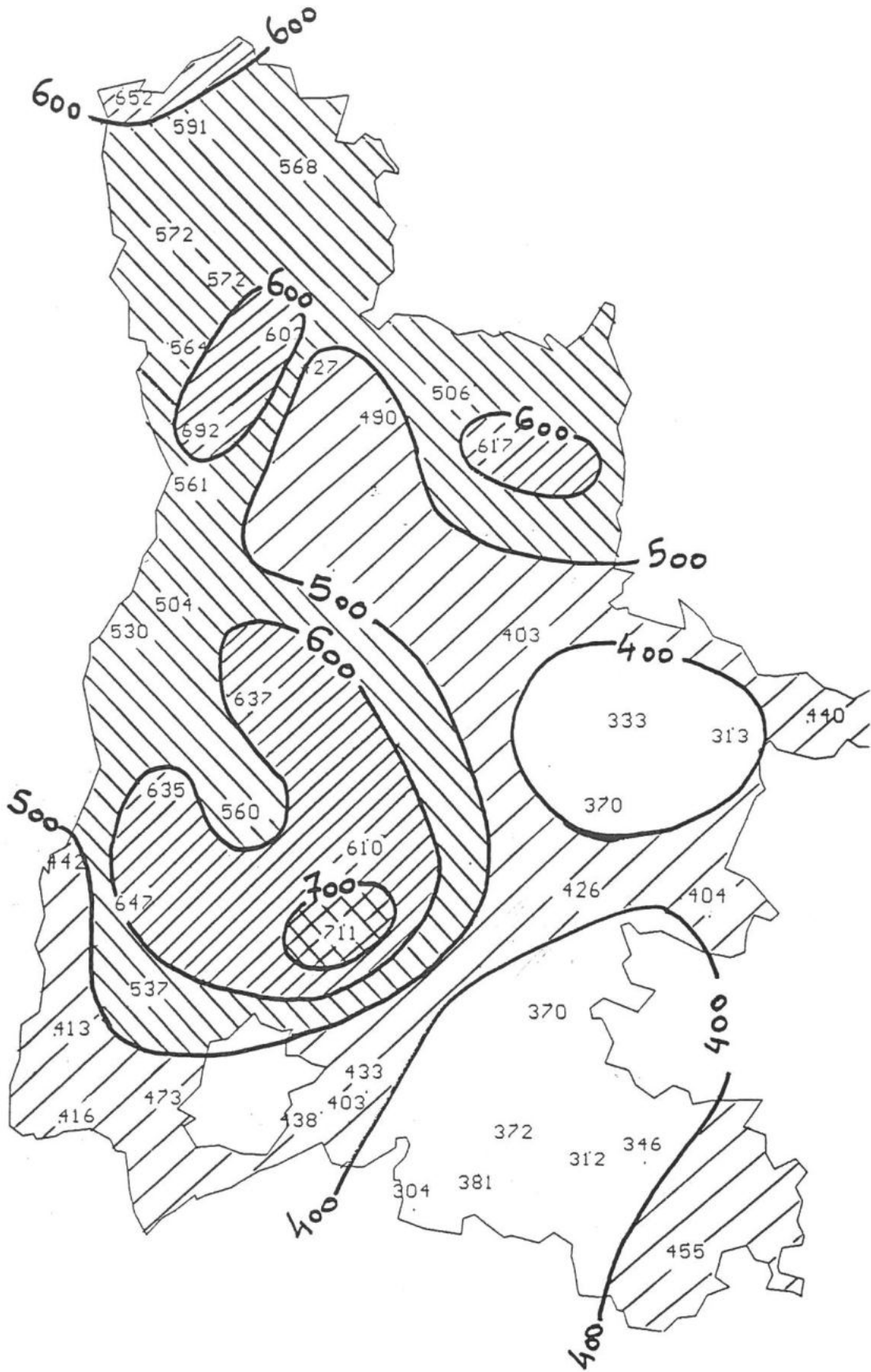
Généralement, nous subissons deux à trois "épisodes" par automne, mais cette année nous en comptons sept sur la Drôme, parfois sur plusieurs jours : le 9 septembre, le 13 septembre, les 22 et 23 septembre, les 30 septembre et 1^{er} octobre, du 5 au 8 octobre, les 13 et 14 octobre et enfin le 16 octobre.

Les orages les plus violents ont touché le nord du département dans un premier temps puis ils se sont décalés vers le sud.

F. MONTEILLET

(1) Voir les cartes indiquant l'importance de ces passages orageux de septembre, extraites du Bulletin météorologique de ce mois.

Précipitations cumulées (en mm ou l/m²)
septembre et octobre 1993



GASTON MARCELLIN

1882 - 1914

Gaston Marcellin est peu connu et cependant son nom figure au Panthéon sur la liste des écrivains morts à la guerre avec celui de Jean-Marc Bernard et d'autres que Louis Le Cardonnell évoque dans *Jeunes ombres* :

*Jeunes gens d'autrefois, clos au fond d'une bière,
Vous dont les yeux s'ouvraient sans crainte à la clarté*

...

Que reste-t-il de vous dans la nuit sépulcrale ?

L'œuvre de Gaston Marcellin est essentiellement épistolaire. Ses lettres ont paru partiellement dans l'Eclair du 20 novembre 1924 au 15 janvier 1925. Elles ont été publiées en 1925 dans les Cahiers de la Quinzaine dirigés par Marcel Péguy.

Une enfance et une adolescence "campagnardes", une carrière d'enseignant

Né dans la Drôme à Piégon, dans les Baronnies, il était issu d'une famille d'instituteurs dans laquelle il passa sa jeunesse, à Piégon d'abord, puis à La-Roche-sur-le-Buis et Loriol où *l'école était un grand bâtiment cubique ombragé d'aulnes et de sycomores sur la route rectiligne qui conduit au Pouzin*.

Il fut très marqué par ces écoles de campagne. Comme l'a écrit Alain-Fournier (dans *Le Grand Meaulnes*) : *Nous venions au monde là-dedans et tout notre cœur, tout notre bonheur, tout ce que nous sentons de doux ou de pénible nous avons appris à le sentir, à le connaître, dans la cour où, mélancoliques, les jeudis, nous n'entendions que les cris des coqs dans le bourg... dans la classe où entraient avec les branches des pommiers, quand papa faisait "étude", les soirs, tout le soleil doux et tiède de cinq heures, toute la bonne odeur de la terre bêchée*.

Souvenirs d'école et souvenirs de la campagne s'entremêlent. Comme Alain-Fournier, Gaston Marcellin unissait l'amour de la nature à celui des études.

Il reviendra souvent à Loriol ; ses parents s'y étaient fixés à leur retraite ; son père y avait acquis une maison. C'est à l'*Ecole Supérieure* de Loriol qu'il a préparé son entrée à l'Ecole Normale d'Instituteurs de Valence où il fut reçu en 1897 avec une dispense d'âge.

A sa sortie de l'Ecole Normale, il exerce dans des postes éloignés d'une université ; il doit attendre d'être nommé à Lens-Lestang pour réaliser son désir : suivre des cours de mathématiques à la Faculté de Grenoble.

Le 4 juillet 1905 il a la joie d'annoncer à sa sœur : *l'examen est terminé ; je suis reçu premier avec la mention Bien*. Sa grande aptitude aux mathématiques avait été vite décelée à l'université par ses professeurs et notamment par Monsieur Cotton (futur membre de l'Institut) : *Dès le début, écrit-il, j'avais été surpris de voir que par son seul travail, dans des conditions singulièrement méritoires, il s'était bien assimilé des théories difficiles, ignorées des étudiants ordinaires pour lesquels le travail est infiniment plus aisé*.

Un poste de répétiteur à l'Ecole Vaucanson (alors près de la rue du Vieux Temple) à Grenoble, puis au collège de La Mure, lui permet de poursuivre plus facilement ses études. Il termine sa licence de mathématiques et fait un diplôme d'études supérieures sur une importante question de géométrie (1907) : *Quelques remarques sur la stabilité*. Par stabilité on "entend" de petits mouvements qui peuvent se produire dans le voisinage d'une position d'équilibre stable comme les vibrations d'un ressort, les oscillations de l'eau dans un vase qu'on agite faiblement et jusqu'aux mouvements vibratoires de l'air ou de l'éther qui donnent naissance au son ou à la lumière. Lagrange, le grand géomètre du 18^e siècle, a étudié ces phénomènes. Gaston Marcellin a démontré, avec une rigueur inattaquable, un grand nombre de points admis "sans preuves suffisantes".

Ayant accédé au professorat, son "itinéraire" dans l'enseignement secondaire a été varié.

Son premier poste de professeur fut au collège de Noyon, *petite ville picarde entourée de grands labours avec quelques bois de peupliers*.

Il enseigne ensuite à La Mure (où il avait été répétiteur) : *Je suis installé de nouveau dans ma cellule de bénédictin. La fenêtre donne sur un jardin où il y a quelques violiers en fleurs et des poiriers chargés de fruits ; c'est dans ce petit coin qu'il faudra que je passe une année encore. Il me plaît parce qu'il y a du silence et peu d'horizon. Cela convient à ma Weltanschauung (vision du monde). Les contours des choses visibles s'y effacent peu à peu et l'horizon s'élargit bien, mais en devenant tout intérieur*.

Puis ce sera Etampes pour *pouvoir suivre les cours du Collège de France... et pour rôder dans les musées et les bibliothèques.*

En 1912, il part pour le collège de Lesneven en Bretagne. Pourquoi Lesneven, un collège où le Principal et la moitié des professeurs étaient des ecclésiastiques ? Pour le changement ? *La mer est tout près, la côte est parsemée de milliers de rochers et d'îlots qu'elle borde d'une barre d'écume. L'eau est verte et violette comme dans les tableaux de Claude Monet.* Pour faire une expérience ? *S'il y avait un collège chez les Algonquins, j'irais pour apprendre les rites totémiques.*

Des événements concernant le problème de la laïcisation du collège l'amènent à quitter cet établissement où il *ne tenait pas plus que cela à rester pour une suppléance au lycée de Laval (mai à juillet 1914), ville assez agréable mais de physionomie banale.*

Pour la *prochaine rentrée*, écrit-il en mai 1914, *je vais demander un poste dans la région du Dauphiné que je connais : Briançon, Embrun, Barcelonnette, La Mure. Je pose ma candidature dans tous ces postes à la fois car je ne sais pas lequel sera vacant.*

Une fin tragique

Il n'occupera aucun d'eux. C'est au cours d'une *belle tournée dans le Champsaur, le Valgaudemar, l'Oisans*, qu'il apprend la mobilisation générale. La guerre éclate. Le 10 août 1914, il écrit de Loriol, d'où il partira le 12 : *Je vais être incorporé dans l'armée de Sambre et Meuse ; j'ai hâte de prendre le fusil et le sac ; je suis tout honteux d'être encore ici tandis que les camarades ont déjà fait des assauts à la baïonnette.*

Le 23 août 1914 il dit sa détermination : *Nous ferons notre devoir de citoyens et de soldats ; aucune colère, même légitime, ne nous fera oublier la générosité et l'humanité si nous avons la joie d'être vainqueurs. Et si nous étions vaincus, le sort de notre pays serait tellement effroyable qu'il vaut mieux ne pas y penser... l'état d'esprit des troupes et des chefs est une promesse de victoire.*

Dans l'une de ses dernières lettres du 7 septembre 1914, il réitère sa *confiance absolue dans les destinées de notre pays.*

Le 22 du même mois une balle frappe en plein cœur Gaston Marcellin, soldat de 2^e classe dans les armées de la République.

On pense à ces vers de son ami Péguy (Notre-Dame de Chartres) :

Le voici maintenant dedans votre régence

...

C'était un être pur. Vous le ferez rentrer

Dans votre patronage et dans votre indulgence.

Un homme sensible, un ami fidèle

Il est souvent enclin à la provocation mais sans méchanceté : *A La Mure... j'embête les bourgeois par des excentricités*, écrit-il en 1910. *Ainsi je me suis affublé d'un pantalon de velours à grosses côtes. Afin de prendre le genre charpentier, j'ai un mètre dans la poche... Quand l'été viendra, je prendrai un chapeau de paille immense et ce sera complet.*

Il provoque parfois des réactions violentes. *Mon grand talent, hélas ! est de me faire des ennemis*, reconnaît-il. Et pourtant c'est un homme sensible... qui a aussi de nombreux amis appartenant à tous les milieux ; pour lui, les barrières entre les hommes n'existent pas. *En songeant à mes amis*, écrit-il, *j'ai découvert à quelle profondeur peuvent nous ébranler des souvenirs quand tout à coup ils viennent couvrir notre âme comme une vague. Les hommes et les femmes que nous aimons forment la substance de nous-mêmes. Et quand le hasard nous porte ailleurs pour essayer de briser nos anciennes amitiés et de les railler en nous en offrant d'autres, nous nous sentons atteints et nous protestons contre cette instabilité et ce caprice. Une partie de nous-mêmes meurt chaque jour avec chaque habitude ancienne qui se délie et tombe, avec chaque physionomie dont les traits pâlisent puis s'effacent dans l'oubli.*

Parmi d'autres, deux lettres sur l'amitié : quittant Grenoble pour longtemps, il écrit :

J'apprécie votre amitié et la bonne fortune que j'ai eue en vous rencontrant.

J'espère d'ailleurs que ce n'est pas fini ; nous avons eu en commun quelques idées et de l'enthousiasme ; c'est là un lien très intime ; je ne veux pas qu'il se relâche de sitôt. Ecrivez-moi ou plutôt écrivons-nous. Certainement c'est à cause de vos lettres que j'ai pu achever de vous connaître et de vous estimer. Vous ne me croirez pas, tant pis, puisque c'est la vérité.

Si j'en avais le loisir, j'aimerais à reprendre aujourd'hui la suite de nos anciennes causeries. J'essaierais, non de conclure (ce n'est pas la saison) mais de donner une forme plus ou moins précise aux idées sur lesquelles nous avons le plaisir de nous accorder. Marcellin.

A Monsieur Ch. S., Etampes

C'était au temps proche et déjà lointain,

*Où mai frappait le front clair de l'année
Des lilas blancs qu'il tenait en sa main.*

Savez-vous de qui sont ces vers ? D'Auguste Angellier qui vient de mourir. Il n'était peut-être pas un grand poète mais je l'aime beaucoup. Lui aussi relisait les pensées de Marc-Aurèle et cherchait à éclairer son âme à la lumière très pure, très douce de la noblesse stoïcienne. Oui, d'une vertu stoïcienne qui aurait pris, pour huile de sa lampe, la tendresse chrétienne...

Donc, mon ami, je me disais ces vers d'Angellier tout à l'heure, assis dans mon jardin, tandis que le vent balançait les grappes de lilas sur le feuillage d'un vert pâle et doré, tandis que, derrière les branches fleuries des cerisiers les nuages passaient sur le ciel. Et j'ai pensé au temps "déjà lointain" où nous devisions ensemble, avec l'enthousiasme et la noble candeur de la jeunesse, en grim pant la montée de Chalemont.

Il me semble que si je reprenais nos anciennes discussions, j'aurais des choses intéressantes à vous dire. Car plus d'une fois j'ai refait le tour des problèmes qui nous passionnaient. Avez-vous trouvé une solution ? D'ici, de là, j'ai seulement trouvé quelques coins nouveaux (du moins pour moi)...

Allons, mon cher ami, cher "provincial", qui méditez et relisez les classiques sous les oliviers, il faudra, au mois d'août quand je retournerai en Dauphiné, que nous allions nous promener ensemble sur la route de Mirabel où chantent les cigales. G. Marcellin, Mirabel-aux-Baronnies, proche de Piégon, de Nyons.

Un esprit sans cesse en éveil, à la recherche de la Vérité

Dans l'ordre de la pensée, écrit Marcellin, on n'est jamais arrivé... Il faut beaucoup de persévérance... C'est à nous de jeter des pierres dans les eaux qui dorment.

Vigny a tort d'écrire : je vis résigné dans ma prison et j'y tresse de la paille. Non, nous ne tressons pas de la paille, nous ne perdons pas nos efforts en besognes vaines puisque, par notre pensée, nous pouvons véritablement nous libérer et collaborer à des œuvres éternelles... Il n'y a pas de prison qui puisse enfermer l'esprit car l'esprit a des ailes.

L'esprit est une force qui peut tirer d'elle-même plus qu'elle ne contient, rendre plus qu'elle ne reçoit, donner plus qu'elle n'a.

Il faut suivre la raison jusqu'aux frontières de son domaine, pense Marcellin, mais aussi faire appel à l'intuition qui, comme l'a dit Bergson, est la vie même de l'esprit dans son être le plus profond. Marcellin est très imprégné de la philosophie de Bergson : l'intuition est, avec l'intelligence, un *des produits de l'immense dynamisme créateur à l'œuvre dans la vie*. Elle se caractérise par un effort souvent douloureux pour coïncider avec le réel. Pour exprimer cette réalité la dialectique est nécessaire, mais elle n'est qu'une détente de l'intuition.

L'intelligence se dépasse elle-même dans l'intuition créatrice.

Ainsi, écrit Marcellin, nous pourrions atteindre notre but : la vérité que nous cherchons doit être en un sens humaine, c'est-à-dire à la portée de notre nature d'homme... mais elle doit en même temps nous dépasser afin qu'appuyés sur elle nous puissions nous élever au-dessus de notre individualité et de notre condition.

Dépasser la condition humaine, c'est créer et se créer soi-même.

Une solide culture générale

Dès son enfance il est passionné par la lecture de livres de contes, de récits trouvés dans la bibliothèque de l'école, dans les recoins de vieilles maisons de campagne.

Par la suite, très sensible "à la beauté littéraire", il est attiré par les grands écrivains ; il peut réciter de longs extraits de Hugo ou de Péguy par exemple, Charles Péguy qu'il a rencontré de nombreuses fois.

La lecture de Spinoza et de Leibniz est le point de départ d'un intérêt très vif pour la philosophie ; parmi les nombreux philosophes dont il connaît les œuvres, sa préférence va à Bergson. Il a été un lecteur assidu de la Revue de métaphysique et de morale.

L'enseignement de la philosophie lui paraît tout à fait nécessaire. Commentant un article du bulletin de l'association des professeurs de philosophie des collèges (janvier 1914), il écrit dans une lettre du 2 avril 1914 : *Si l'enseignement secondaire doit avoir un centre auquel toutes les disciplines particulières viennent aboutir, c'est en classe de philosophie que les élèves le trouveront. A mon avis l'enseignement de la philosophie, loin d'être un enseignement de luxe, est tout à fait fondamental. Je trouve regrettable que nos élèves puissent quitter l'enseignement secondaire et se spécialiser définitivement dans l'étude de la physique, de la biologie ou des mathématiques, ou même dans les études techniques, sans emporter le rudiment d'une vraie culture philosophique. Et cela dans le temps où les sciences positives, la philosophie reprennent des relations longtemps interrompues et se mettent à collaborer. Je ne vois pas du tout comment un biologiste ou un mathématicien pourrait se désintéresser des problèmes de la perception extérieure qui ont si vivement préoccupé non seulement Henri Poincaré mais déjà Helmholtz. Vous savez mieux que moi quel puissant élan dans des directions toutes nouvelles la recherche scientifique peut recevoir d'un grand système philosophique. Il donne l'exemple de Leibniz et de l'invention du calcul infinitésimal⁽¹⁾.*

Il voudrait que la logique formelle prenne une plus grande place dans l'enseignement. Les trois éléments principaux de la logique sont : le concept, le jugement, le raisonnement.

La tentation chrétienne

La force de l'intuition, primordiale pour pénétrer dans la vie elle-même, car trop souvent *l'érudition n'atteint que l'extérieur*, cette force jointe à sa sensibilité, à un sentiment de solitude, de vide de l'âme, a contribué à faire naître en lui, jusque là incroyant, peut-être anticlérical, une attirance, une sympathie pour le catholicisme.

Parfois, blotti en moi-même dans une tristesse pensive, le souvenir de la vie si pure de saint François d'Assise vient me hanter.

Marcellin a été très impressionné aussi par la lecture des *Méditations*⁽²⁾ de Bossuet, *un de ces livres auxquels je reviens toutes les années avec un admiration neuve* déclare-t-il. Plus largement encore que dans les Sermons se répand la poésie, poésie de la nature et poésie du cœur ; le raisonnement abstrait s'épanouit en images familières ou grandioses.

Une place de choix pour Péguy auquel Marcellin fait souvent référence mais son admiration n'est pas exempte de critique.

Bien qu'il soit parfois agacé par le style de Péguy *par les phrases ébauchées, abandonnées puis reprises, par la répétition*⁽³⁾... *par cette sorte de tournoiement de la pensée*, il est décidé à exercer sa patience et à le suivre car on trouve souvent enfouies dans un discours qui paraît pur verbalisme des images et des couplets lyriques d'une beauté vraiment émouvante.

Il aime son pouvoir de rendre tangibles, vivantes, tragiques les idées... de faire reprendre terre à l'Évangile... de l'évoquer présent, vivant, humain.

Il semble éprouver quelque sympathie pour un catholicisme social. Lorsqu'il va à Paris, il se rend parfois au Sillon⁽⁴⁾ de Marc Sangnier. Un des animateurs du mouvement écrit qu'il venait de temps à autre en curieux... il avait alors un visage presque tourmenté... et des yeux où se lisait une interrogation un peu dure.

Il existait à Lesneven un cercle d'études du Sillon animé par l'abbé Laurent mais il n'y adhère pas et même déplore l'appétit immodéré de certains pour la triste littérature de Marc Sangnier.

De plus Marcellin est irrité par la polémique au sujet de la laïcisation du collège de Lesneven ; sa foi en un catholicisme idéal et mystique est ébranlée. *Quand je verrai Péguy*, écrit-il, *je lui donnerai quelques indications qui pourraient lui être utiles... Toutes ses Jeanne d'Arc et son apologie (si profonde et quelquefois si éloquente) du catholicisme, c'est ici qu'il faut les lire pour les compléter et redresser quelques unes des erreurs qu'elles contiennent.*

Il se rapproche du socialisme. Il écrit *je vais sortir toute la révolution que j'ai dans le sang*. Puis, sa colère s'étant apaisée, il adopte une position plus nuancée : *Je suis moins exigeant qu'autrefois ; je me résigne à une sagesse prudente, à demi tournée vers le passé.*

Il ne rejette pas les valeurs fondamentales du christianisme : *je ne suis pas devenu antireligieux... C'est du christianisme que notre civilisation tire encore sa sève... même si, comme le disait Renan, "nous vivons de l'ombre d'une ombre, du parfum d'un vase vide". Tout en retenant ce qu'il y a de profond et de mystérieux dans notre passé chrétien... il ne faut pas négliger la réflexion philosophique, celle qui, tout en cherchant l'unité du savoir, se préoccupe de développer l'esprit critique, de bien observer et de raisonner juste.*

L'amour de l'art et de la nature

A mesure que sa culture s'étendait, il s'intéressait de plus en plus à l'art : *une œuvre*, écrit-il, *doit être spirituellement expressive ; l'art doit nous faire penser, réveiller notre imagination, toucher notre sensibilité, nous permettre en faisant appel à notre intuition, à notre émotion d'atteindre d'infinies profondeurs, donc d'acquérir une connaissance plus complète.*

Il y a de certaines vérités, comme l'écrivait Montesquieu, qu'il ne suffit pas de persuader, mais qu'il faut encore faire sentir.

Tout en enrichissant notre sentiment de la beauté, l'art nous fait connaître les gestes créateurs du passé que nous assimilons et à partir desquels d'autres gestes créateurs sont possibles. Par là *l'art témoigne de la permanence humaine, de sa diversité dans le temps et l'espace.*

L'étude, sur place, des monuments, des églises, de nombreuses régions (surtout le Dauphiné, l'Île de France, la Bretagne), ses visites fréquentes au Musée du Louvre ont permis à Marcellin de développer, de préciser ses connaissances dans le domaine de l'art.

Il avait acquis un coup d'œil de technicien.

Peut-être Rodin lui a-t-il servi de maître pour pénétrer dans toutes les subtilités de la sculpture médiévale. La lecture des entretiens de Rodin sur l'art l'a fortement marqué, surtout le chapitre sur le mystère dans l'art qui abonde, écrit-il, *en intuitions métaphysiques d'une extrême profondeur.*

Un autre guide illustre devait le faire aller plus avant dans l'étude des questions artistiques, en peinture surtout, mais aussi dans le domaine général de l'art. C'est Léonard de Vinci. *Il l'a suivi de la science à la nature, de la nature à l'art pur.*

La nature s'impose à lui. Dans un grand nombre de lettres, les paysages sont évoqués ; les monuments, les édifices sont presque toujours placés dans leur cadre naturel :

J'ai découvert une chapelle abandonnée... C'est une grange très humble avec deux ormes sur le seuil. On ne voit plus les tuiles, tout le toit est couvert de lichens... Autour de l'église un étroit cimetière avec quelques croix... Le petit mur de clôture tombe à pic sur la vallée, où le Drac coule avec fracas.*

* Il s'agit de la petite église de Cognet (près de La Mure).

Etampes, écrit-il, est un pays charmant, du moins en automne. La Beauce est tout près, mais nous sommes encore dans l'Ile de France. Cela se reconnaît au sourire caressant de la lumière qui est voilée par une brume légère, à la grâce nonchalante des peupliers de la vallée et à mille détails du paysage.

Port-Royal est un coin agréable ; les moindres pierres de l'abbaye ont été recueillies avec une piété touchante... Le paysage est d'une finesse de ligne et d'une élégance ! surtout maintenant que les bois mettent au fond du tableau une teinte violette, avec quelques taches d'un vert très pâle.

Nous nous sommes efforcés de retracer l'évolution de la pensée de Gaston Marcellin et de mettre en lumière les principaux traits de son caractère et de sa forte personnalité. Mais *l'exercice est périlleux* ; Marcellin remet souvent en question ses idées, et ses écrits sont parfois contradictoires, mais il n'était pas homme à nier ses contradictions :

Savez-vous pourquoi j'aime tant le changement, écrivait-il, pourquoi je suis si souvent à l'état de transition ? Parce que c'est seulement dans ces moments de passage (où les vieilles habitudes sont rompues et où les nouvelles ne nous lient pas encore) que l'on peut regarder les choses d'un regard clair.

On peut voir dans cette attitude la marque d'un esprit profond. Selon André Malraux (*Antimémoires*), *l'homme n'atteint pas le fond de l'homme ; il ne trouve pas son image dans l'étendue des connaissances qu'il acquiert, il trouve une image de lui-même dans les questions qu'il pose... Et il est possible que, dans le domaine du destin, l'homme vaille plus par l'approfondissement de ses questions que par ses réponses.*

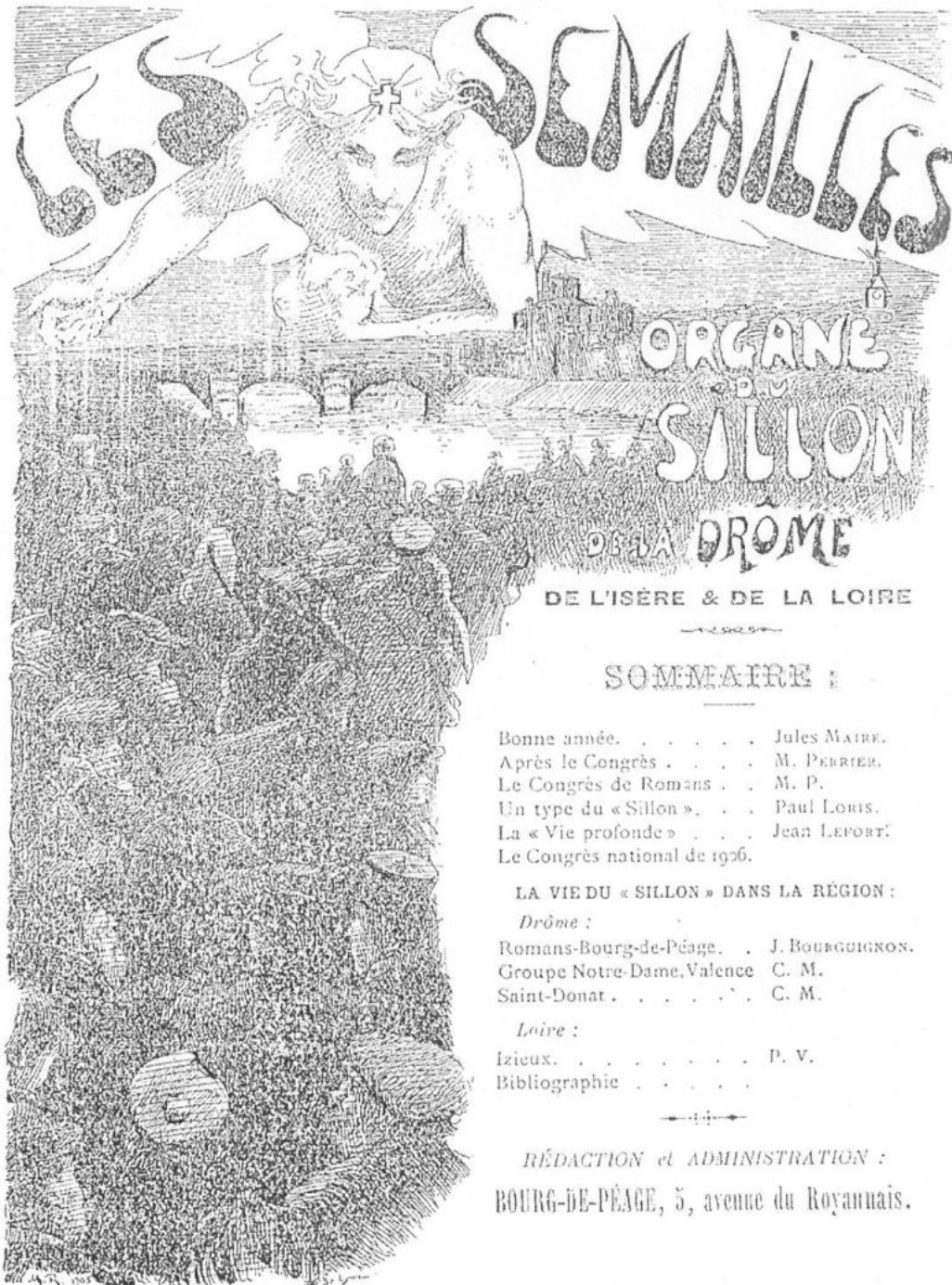
Il y a en Marcellin beaucoup de générosité : *nous ne valons que par le rayonnement de bonté et d'amour, par la chaleur invisible qui sort de nous.* Il y a aussi beaucoup d'enthousiasme mais parfois de la détresse ; il écrit (en 1911) : *Je n'ai pas de peine de cœur, ni de blessure de l'âme à panser. Je n'ai dans ma vie aucun secret d'amour ni d'ambition. Mais à vivre la vie de chaque jour, à sentir la dure morsure du temps, j'éprouve parfois une douleur intense.* Il ajoute : *j'ai tort de me plaindre : la tristesse, dit notre maître Spinoza, est une diminution d'être et de perfection.*

Derrière le masque de l'ironie, de l'humour, du scepticisme narquois, on devinait son âme inquiète.

Max BONNEFOY
Valence
Janvier 1994

NOTES ET BIBLIOGRAPHIE

- (1) "L'apport principal de Leibniz en mathématiques a été une généralisation : donner une forme générale à un problème qui jusque là n'était que particulier. Dans le cas de Leibniz, c'est le problème des tangentes qu'il résoud ainsi. Il ne s'agit pas de trouver une tangente particulière à une courbe particulière mais toutes les tangentes à toutes les courbes. Cette recherche lui permet de mettre au point une théorie des maximums et des minimums, de l'infiniment petit et du passage à la limite et de constituer ainsi, on le sait, le calcul infinitésimal.
Mais si son apport se bornait à cela, il équivaldrait à celui de Descartes qui, en généralisant le problème des lieux, a établi la géométrie analytique. En fait, il semble que la généralisation de Leibniz se fasse à un niveau supérieur. En effet, Leibniz cherche une correspondance générale entre toutes les formes mathématiques et contribue, comme l'indique Michel Serres, à constituer une théorie générale des opérations. Le souci de Leibniz, plutôt que d'approfondir un problème particulier (comme celui des tangentes, par exemple) est de trouver une mathématique supérieure qui contiendrait en elle, comme des points de vue spéciaux, les différentes branches mathématiques" (R. PIVIDAL, "Leibniz" dans *La Philosophie*, sous la direction de François Châtelet, librairie Hachette, 1972, nouvelles éditions Marabout, 1979).
- (2) BOSSUET : 1627-1704. Jacques-Bénigne Bossuet, né à Dijon, reçu à l'Académie Française en 1671, précepteur du Grand Dauphin de 1670 à 1681, a écrit en 1695 "Les méditations sur l'Évangile" pour les religieuses de la Visitation de Meaux dont il était évêque. Cet ouvrage a été publié après sa mort.
- (3) La répétition dont Péguy use souvent "est un procédé ancien et que nous retrouvons dans le refrain des chansons et ballades, dans les variations musicales et plus encore dans les litanies de l'Église". Comme le pensent Gide et d'autres, Péguy en a abusé... "mais il est facile d'isoler des passages admirables, où l'effet de répétition garde toute sa vertu..." (Georges Pompidou, *Anthologie de la poésie française*, Librairie Hachette).
- (4) Le "Sillon" est né dans des circonstances dont il a conservé l'empreinte :
- La tentative de rapprochement (milieu du 19^e siècle), qui n'était pas tombée dans l'oubli, de Lamennais et Ozanam avec ceux que la question sociale préoccupait.
- Le discours du cardinal Lavignerie à Alger (novembre 1890) qui prône le ralliement au régime républicain.



DE L'ISÈRE & DE LA LOIRE

SOMMAIRE :

Bonne année.	Jules MAIRE.
Après le Congrès	M. PERIER.
Le Congrès de Romans	M. P.
Un type du « Sillon »	Paul LORIS.
La « Vie profonde »	Jean LEFORT.
Le Congrès national de 1906.	

LA VIE DU « SILLON » DANS LA RÉGION :

Drôme :

Romans-Bourg-de-Péage.	J. BOURGUIGNON.
Groupe Notre-Dame, Valence	C. M.
Saint-Donat	C. M.

Loire :

Izieux.	P. V.
Bibliographie	

RÉDACTION et ADMINISTRATION :
BOURG-DE-PÉAGE, 5, avenue du Royannais.

- La parution de l'Encyclique *Rerum Novarum* du pape Léon XIII le 15 mai 1891 qui donne la position officielle de l'Eglise catholique sur les questions sociales. L'Encyclique est *le fondement de toute activité chrétienne en matière sociale* :

— Le droit de propriété est un droit naturel mais il ne doit pas conduire à des abus.

— La lutte des classes est condamnée.

— On doit *donner à chacun le travail qui convient*.

— L'ouvrier ne doit pas être abandonné sans défense. On doit respecter sa dignité d'homme.

L'Encyclique recommande l'organisation d'associations professionnelles et l'utilisation par le gouvernement *de l'autorité protectrice des lois et des institutions*.

Tout cela a influencé la fondation du mouvement national du Sillon en 1899 par Marc Sangnier, du nom d'une revue qu'il avait créée avec Paul Renaudin au collège Stanislas à Paris. Par cette revue, par le journal *L'Eveil démocratique*, par la parole (Marc Sangnier est un orateur de talent), par l'action, les *sillonistes* s'efforcent de répandre *le christianisme démocratique et social*, qu'ils vont préciser par la réflexion et *par une armature administrative légère, ils vont consolider les résultats antérieurement acquis dans l'élan de la vie*.

Dans toute la France des cercles d'études, des instituts populaires font connaître les idées du Sillon.

Plusieurs cercles se sont implantés dans la Drôme ; l'un des plus actifs est celui de Romans/Bourg-de-Péage. Le fascicule bi-mensuel *Les semailles* est l'organe du Sillon de la Drôme, de l'Isère et de la Loire.

Le numéro du 15 février 1906 relate la réunion du 23 janvier à Romans au cours de laquelle la discussion a porté sur le programme social du Sillon, réunion préparatoire au Congrès de Paris.

Dans l'extrait suivant on retrouve la méthode, les grands axes de l'action du Sillon :

En quel sens le Sillon peut-il élaborer un programme social ? Ce programme sera le résultat soit de nos expériences faites, soit de nos initiatives... ce sera un programme d'action naissant de l'action. Ce programme résultera aussi d'un travail intellectuel consistant à étudier des questions générales comme les coopératives, les caisses rurales, les retraites, le syndicalisme... et ouvrant en quelque sorte des possibilités d'initiatives pratiques dans le champ de nos expériences quotidiennes.

Vers 1905, le Sillon devient victime de son propre succès. Certains s'inquiètent de l'autoritarisme de Sangnier. D'autres acceptent mal une ouverture à un trop grand nombre de gens, surtout à partir de 1907. Le Sillon prend le nom de *Plus grand Sillon*. *L'Eveil démocratique* devient la *Revue d'Action démocratique*.

En août 1910, Pie X condamne le Sillon surtout à cause de son *libéralisme politique qui induit deux directions contraires à celle de Rome : l'indépendance envers la hiérarchie de l'Eglise et la priorité donnée au politique*. Marc Sangnier se soumet. *Son sentiment ultramontain reste le plus fort*.

Le Sillon sera partiellement réhabilité plus tard par Benoît XV (pape de 1910 à 1922).

Lettres de Gaston Marcellin :

- Le journal *l'Eclair* du 20 novembre 1924 au 15 janvier 1925

- *Les Cahiers de la Quinzaine* : 1925, gérant Marcel Péguy

Jean-Louis Vieillard-Baron : *Bergson*, PUF 2^e édition, 1993.

R. Pividal : Leibniz dans *La philosophie*, sous la direction de François Châtelet, Hachette 1972, Marabout 1979.

Michel Serres : *Le système de Leibniz et ses modèles mathématiques*, 1894-1910, PUF Paris.

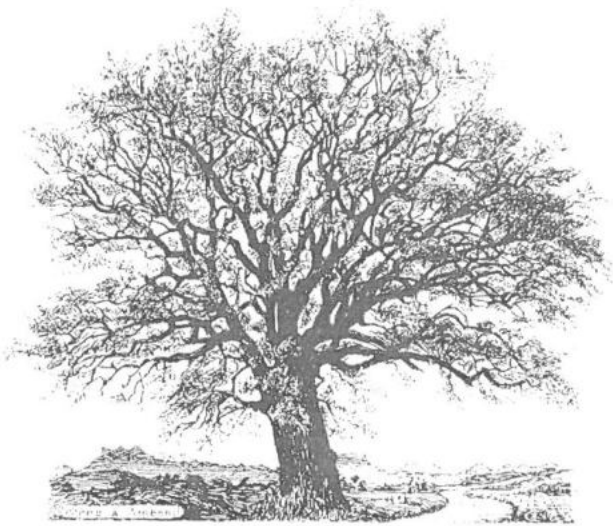
Jeanne Caron : *Le Sillon et la démocratie chrétienne*, 1894-1910, Plon, Paris.

Histoire du peuple français, sous la direction de L.H. Parias, *Cent ans d'esprit républicain*, Nouvelle Librairie de France.

Archives départementales de la Drôme : *La presse drômoise de 1750 à 1980* par Catherine Ferragut et Régine Marcel, direction G. Ermissé et M. Nathan-Tilloy.

Les Semailles, organe du Sillon Drôme-Isère-Loire, rédaction et administration Romans, puis Bourg-de-Péage.

André Rousseaux : *Le prophète Péguy*, Albin-Michel 1946. Ouvrage écrit en partie à Dieulefit où André Rousseaux était réfugié pendant l'Occupation.



*Enquêtes sur
les arbres remarquables
de la Drôme*

LES CADES DE PIÉGON

Piégon est une petite commune de 268 habitants située à l'est de Mirabel-aux-Baronnies⁽¹⁾. Le village vivant est niché au pied des collines au fond d'un petit bassin vallonné, annexe de la vallée de l'Eygues où on cultive la vigne, les oliviers et les arbres fruitiers ; le village médiéval, dont il reste de belles ruines, était perché au sommet d'une butte et, à mi-pente, subsiste, proche du cimetière, l'église d'un prieuré disparu.

Il y a cinq ans nous avons publié sous la rubrique "Enquêtes sur les arbres remarquables de la Drôme" une courte étude sur les chênes associés à quelques lieux de culte drômois⁽²⁾. A Piégon le lien entre un monument religieux et des arbres est affirmé par le vocable même sous lequel l'église est dédiée : on la nomme NOTRE-DAME-DE-CADENET ou, plus rarement, NOTRE-DAME-DE-CADENIER. En Provence ces deux noms désignent, ainsi que nous le verrons plus loin, un lieu où poussent des arbres appartenant au genre genévrier : *les cadés*.

Notre-Dame-de-Cadenet est une petite église romane pleine de charme ; elle s'élève sur un belvédère parmi les cultures et les bois. Très bien restaurée il y a 20 ans, elle séduit par le caractère à la fois rustique et soigné de sa construction en pierre d'une couleur ocrée, par l'imbrication des volumes du chevet, par le dessin dépouillé et les heureuses proportions de la façade. Seul le mur sud porte quelques ornements : des modillons sculptés, sur une partie de la longueur du mur ; ils signalent l'ancien niveau du toit. Les archéologues datent Notre-Dame-de-Cadenet du milieu du XII^e siècle⁽³⁾ et les historiens nous disent que c'était l'église d'un prieuré séculier rattaché au chapitre de Vaison.

*
* *

C'est en bordure de la route et dans le cimetière qu'on découvre les cadés les plus grands mais ils poussent nombreux sur la pente, mêlés à une végétation buissonnante de pins rabougris et de genêts. A première vue la parenté des cadés avec les genévriers n'est pas évidente : c'est que le nom de genre évoque plutôt le port de l'espèce la plus répandue : *Juniperus communis*, le genévrier commun (cette espèce est le conifère dont l'aire de répartition est la plus étendue). Elle croît en abondance dans les montagnes sèches. Il s'agit le plus souvent d'un arbuste au port compact qui ponctue les prairies pauvres des terrains calcaires de ses formes coniques ou en fuseau. Le feuillage est constitué par des aiguilles gris-vert groupées par trois et à la pointe très acérée. C'est surtout par ses cônes qui ont l'apparence de baies bleuâtres que ce petit conifère intéresse les hommes (et aussi les grives) : ces "baies" apportent leur arôme puissant à la choucroute. Distillées elles parfument certains alcools : le gin et le "genièvre"⁽⁴⁾.

(1) Au Moyen Age on trouve : *Podio Gigone* (1178), *Podium Hugone* (1245), c'est-à-dire : la colline de Guigues, la colline d'Hugues. La dénomination est devenue ensuite : Puy Guigon, Puy Hugon et enfin, par contraction, Piégon. Ce toponyme s'inscrit dans la longue liste des noms de lieux drômois composés avec le radical latin *podium* où figurent les noms de plusieurs communes : par exemple Puygiron, Piégros, Le Pègue, ainsi que tous les Poët.

(2) *Etudes drômoises* n° 1-1989, pp. 37 à 42.

(3) Guy BARRUOL : *Dauphiné roman* (Zodiaque 1992), p. 400.



Notre-Dame de Cadenier à Piégon

L'espèce à laquelle appartiennent les arbres de Piégon porte le nom courant de *cade* qui est aussi son appellation en provençal. On dit encore *petit cèdre*, comparaison qu'on retrouve dans le nom scientifique *Juniperus oxycedrus* (le préfixe venant du grec signifie ici : pointu). Il est vrai que l'allure générale du cade, avec son tronc bien dégagé et sa ramure étalée, le rapproche plus du cèdre que du genévrier commun. Il faut examiner les feuilles et les cônes pour que s'impose l'appartenance au genre *Juniperus* : on retrouve les feuilles en aiguilles du genévrier commun (moins aiguës et un peu plus longues), groupées par trois, et les cônes bacciformes. Plus gros (8 mm de diamètre) ils diffèrent aussi par leur couleur : à maturité (la deuxième année) ils deviennent brun-rougeâtre. Ce n'est pas un hasard si le nom provençal du *Juniperus oxycedrus* a prévalu comme désignation courante : il s'agit d'une espèce nettement méditerranéenne qui est une des composantes du maquis et des garrigues. En France, s'il est commun dans les régions littorales, il devient plus rare dans l'Aveyron, la Lozère, l'Ardèche et la Drôme.

Le bois du cade est de couleur fauve, ce qui le fait rechercher pour la marqueterie ; son grain très fin lui permet d'acquérir un beau poli ; pour cette raison on l'emploie en sculpture, en ébénisterie et pour la fabrication de petits objets qui conservent longtemps une odeur caractéristique (on en trouve dans les boutiques d'artisanat de la Côte d'Azur). Par distillation du bois on extrait un liquide noirâtre et malodorant nommé "*huile de cade*". Il entre dans la composition de médicaments traitant les maladies de la peau, de produits cosmétiques (savons et shampooings) et de produits vétérinaires efficaces contre la gale. Cette huile a aussi, sans doute à cause de son odeur et de sa causticité, un usage inattendu : répandue autour des habitations elle passe pour éloigner les serpents. Cette pratique rejoint une croyance d'ordre religieux : le genévrier ayant protégé la fuite au désert d'Elie, pourchassé par la reine Jézabel, le prophète donna à l'arbre un pouvoir contre les morsures de serpent (entendez, dans cette interprétation mystique, les manifestations du péché).

*
* *

Dans son *Histoire de l'arrondissement de Nyons*, parue en 1888, André Lacroix écrivait (notice sur Piégon) : *On remarque au cimetière un genévrier de 7 à 800 ans d'existence qui doit sa conservation au respect inspiré par ce grand âge. Cent six ans après ce cade est toujours debout et il pourrait atteindre le millénaire si le respect salué par*

(4) Une autre espèce de genévrier existe de façon sporadique dans le Diois et les Baronnies : *Juniperus thurifera*, le genévrier porte-encens, ou genévrier d'Espagne, ou, pour les Provençaux, *lou savin* (ce nom local est une survivance de l'époque où cette espèce n'était pas distinguée du genévrier *sabine*). *J. thurifera* est l'espèce d'Europe occidentale qui peut atteindre le plus grand développement : jusqu'à 15 m de haut. Autrefois son bois pratiquement inaltérable était très recherché pour la construction des charpentes. Un peuplement important existe dans les Baronnies au nord de Chauvac. A cet endroit la limite de la Drôme dessine un décrochement qui laisse les arbres dans le département des Hautes-Alpes : on peut supposer que ce tracé est le résultat d'une revendication des Haut-Alpins au moment de la fixation de la limite.

(Nous devons ces informations à Monsieur André Charras, de Valence, que nous remercions ici).



Le cade du chemin de Notre-Dame de Cadenet à Piégon

(Dessin : Emile BOISSIER)



Le cade du cimetière de Piégon recouvert par le lierre (avril 1993)

André Lacroix ne s'étendait aussi, aujourd'hui, à l'énorme lierre qui l'étreint de toute part et recouvre presque entièrement sa ramure. Comme on le verra sur la photo ci-dessus, faite en avril 1993, des branches desséchées du cade émergent de l'épaisse couche de feuilles : il n'est pas impossible que le parasite ait bientôt raison du patriarche.

Un autre cade, tout aussi gros, croît au bord de la route en forte pente, à l'arrivée sur le belvédère. Son tronc est incliné vers le ravin et il est entamé à la base, certainement par les travaux de voirie, mais l'arbre reste vigoureux. Sa structure compliquée, la forme sinueuse des grosses branches travaillées par des torsions que soulignent les profonds sillons de l'écorce sont celles d'un grand arbre : si rien ne donnait l'échelle on penserait à un très vieux châtaignier. Ses dimensions sont les suivantes : circonférence du tronc, à 1 m de hauteur : 1,80 m (soit un diamètre de 57 cm) ; hauteur : environ 6 m ; largeur de la ramure : 8 m. Les flores donnent à l'espèce, comme fourchette des hauteurs observées, de 1 à 9 m. Les cades de Piégon se situeraient donc au-dessus de la moyenne. Cependant d'autres éléments de comparaison sont fournis par l'enquête sur les plus gros arbres de France dont les résultats ont paru, il y a une trentaine d'années, dans la *Revue horticole* (Editions La maison rustique) ; dans le numéro 2280 de décembre 1967 nous relevons les dimensions d'un *Juniperus oxycedrus* situé dans la garrigue à Montcalmès (Hérault) : circonférence du tronc : 1,48 m ; hauteur de l'arbre : 5,25 m ; largeur de la ramure : 5,5 m. Dans l'enquête ce cade se classait deuxième de France (les dimensions du premier ne sont pas données).

*

* *

- (5) Dans le texte qui suit, M. Henri Desaye formule l'hypothèse selon laquelle le nom de Notre-Dame de Cadenet pourrait trouver son origine dans une confusion entre le nom d'une population gallo-romaine locale, les *Cadienses*, avec *cade*. Nous le remercions pour cette contribution qui enrichit notre étude :

"(Sur un autel votif aujourd'hui disparu) portant le bénitier de la chapelle Notre-Dame de Beaulieu à Mirabel-aux-Baronnies (on avait relevé cette inscription) : *VINTURI CADIENSES VSLM* (*Corpus des inscriptions latines XII, 1341*) "Au Ventoux les *Cadienses* se sont acquittés de leur vœu bien volontiers et à juste titre". Il s'agit d'une divinité de la montagne.

Les *Cadienses* paraissent les habitants d'un *pagus* (canton), d'un *vicus* (bourg) ou d'un lieu dans la région. Auraient-ils donné leur nom à Notre-Dame de Cadenet ? par attraction ou confusion avec *catanetum* : "bois de cades" (*catanus* "cade" plus suffixe *-etum* indiquant une plantation)."

Elargissant son propos, M. Desaye ajoute : "Le père du dédicant d'un autel à Jupiter trouvé à Montbrison-sur-Lez s'appelle *Cadiratus* (*Revue drômoise* n° 439, mars 1986, p. 23) : le nom n'est connu que par ce texte mais il paraît bien être gaulois. A rapprocher peut-être des *Cadenni* de Grande-Bretagne, d'un *Lucus* (le bois sacré, le sanctuaire) *Cadiacus*, des *Cadurci*, le peuple de Cahors ? Il semble bien, en tout cas, qu'il y ait des mots celtiques en *cad-*."

Il nous reste maintenant à nous interroger sur la raison qui a fait entrer les cades dans le vocable de l'église ⁽⁶⁾. Certes, d'autres Notre-Dame sont associées à un nom d'arbre : parmi les noms de communes donnés par le *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France* d'A. Dauzat et Ch. Rostaing nous relevons : Notre-Dame de Commiers (Isère) qui pourrait évoquer le *cormier* ; Notre-Dame de Fresnay (Calvados) qui entre dans la longue liste des noms de lieux formés avec *fraxinus* : le *frêne* (liste où l'on doit pouvoir inscrire aussi le sanctuaire de Notre-Dame de Fresneau, à Marsanne) ; Notre-Dame de la Rouvière (Gard) évoque les *bois de chênes* (*roberia*) ; Notre-Dame de l'Osier (Isère) est encore plus explicite (cet osier avait été, dit-on, le siège d'un prodige en 1649).

Cependant l'association des cades à Notre-Dame pourrait relever d'une raison plus profonde que celle qui tient à la simple proximité ; en Italie le genévrier est associé à certaines pratiques d'inspiration religieuse : on en suspend des branches dans les étables le jour de Noël et on les fait bénir pour les Rameaux. Pour expliquer ces coutumes Jacques Brosse ⁽⁶⁾ rappelle cet épisode biblique : *Lors de la fuite en Egypte, seul le genévrier avait ouvert ses branches afin d'abriter la Vierge et l'Enfant poursuivis par les soldats d'Hérode. Marie, reconnaissante, l'avait béni.* Le même auteur nous fournit une autre raison d'associer les genévriers à la religion judéo-chrétienne : *En Grèce et en Asie mineure deux espèces de genévriers (*Juniperus excelsa* et *Juniperus drupacea*) sont des arbres de 20 à 25 m de haut et un éminent botaniste anglais a pu soutenir que les poutres du Temple élevé par Salomon à Jérusalem étaient faites en genévrier et non en cèdre* ⁽⁷⁾.

*
* *

... "Notre-Dame de Cadenet, aux abords de laquelle se développent d'énormes cades, est une église du milieu du XII^e siècle injustement méconnue". Ainsi s'exprime Guy Barruol dans la courte notice qu'il consacre à l'église dans son ouvrage *Dauphiné roman* ⁽⁸⁾. Bien évidemment il faut donner au qualificatif une signification relative : si l'on connaît les caractéristiques moyennes de l'espèce (la Flore de Gaston Bonnier la classe dans la catégorie des *arbrisseaux ou petits arbres*) on peut en effet dire que les cades de Piégon sont énormes. C'est ce qu'exprime, d'une autre façon, leur classement à la deuxième place (et peut-être à la première) des plus gros cades de France. Il est donc légitime de les admettre parmi les arbres remarquables drômois.

C'est encore plus justifié si on considère leur âge. Nous ignorons sur quelles données était fondée l'affirmation d'André Lacroix qui leur donnait, il y a 100 ans, de sept à huit siècles : il ne fournit aucune référence d'archives ou de tradition orale. A cet égard on aurait un indice si l'on pouvait établir l'ancienneté de la dénomination de l'église mais cette recherche reste à faire. Dès lors, le seul argument objectif qui puisse être invoqué à l'appui de cette estimation est la lenteur de la croissance de toutes les espèces de genévriers. Si on accorde aujourd'hui à nos arbres de 8 à 900 ans d'âge on admet qu'ils sont contemporains de l'église ⁽⁹⁾. Ils deviennent alors "champions toutes catégories" (toutes essences confondues) des plus vieux arbres drômois que nos enquêtes nous ont fait connaître.

Soulignons d'autre part le caractère particulier de la relation qui s'est établie entre ces arbres et les hommes. Il s'agit d'une essence appartenant à la végétation spontanée des régions méditerranéennes : le nom choisi en français pour l'espèce, ainsi que quelques toponymes, l'associent à une certaine représentation de la Provence. Ne peut-on pas dès lors considérer les cades comme emblématiques de cette province, au même titre que les micocouliers ⁽¹⁰⁾ ? Enfin l'association de leur nom au vocable de l'église souligne l'importance que leur accordait l'opinion courante : elle peut tenir à la fois à leur appartenance à ce qui fait l'originalité de la région et aux liens existant entre les genévriers et le sacré. A. Lacroix écrit que le cade du cimetière "doit sa conservation au respect inspiré par son grand âge" : l'explication est pour le moins incomplète. Avant d'en arriver là il a bien fallu que, parmi les arbres qui poussaient spontanément en ces lieux, quelques uns aient été sauvegardés (ou transplantés) il y a plusieurs siècles. La position des deux qui subsistent : au milieu du cimetière et au point le plus haut du chemin d'accès, semble bien, en elle-même, significative d'un choix délibéré.

(6) Jacques Brosse : *Les arbres de France. Histoire et légendes* (Plon) 1987, p. 97.

(7) *Ibid.* p. 43 (Le cèdre).

(8) *Ouvrage cité* : note 3 page 2.

(9) Il existe bien une légende relative à la fondation du prieuré mais elle ne concerne pas les cades : il aurait été édifié à l'endroit où un laboureur du XII^e siècle avait vu ses vaches s'agenouiller.

(10) Sur les micocouliers, voir : Emille BOISSIER, *Etudes drômoises* n° 4-1987, p. 67. (Trois vieux arbres et un carrefour antique).

Courte promenade étymologique autour du cade

Le nom en provençal du *Juniperus oxycedrus*, *cade*, vient du latin *catanus* qui désigne aussi, plus largement, le genévrier. Ouvrons une fois de plus le Dauzat et Rostaing : plusieurs noms de lieux ont été dérivés de *catanus*⁽¹¹⁾. Quelques uns sont situés en Normandie ; cette région n'étant pas la terre d'élection du cade, il s'agit certainement ici d'autres espèces de genévriers. Plus logiquement, nous trouvons en Provence deux localités dénommées *La Cadière*, l'une dans le Gard, l'autre dans le Var. Ce nom a été formé sur le provençal *cade* représentant de *catanus* ; cependant on trouve le nom de *cathedra* en 1330 pour la première localité et vers 993 pour la deuxième ce qui fait naître un doute quant à la filiation avec *cade*, le latin ecclésiastique *cathedra* désignant la chaire et la chaise. Tenant sans doute compte du fait que *cathedra* a été remplacé par *cadera* dans le Var en 1047, les étymologistes expliquent que les scribes ont écrit *cathedra* parce qu'ils ont été influencés par le fait que *chaise* se dit *cadiero* en provençal et ils optent pour la dérivation de *cade*. Ajoutons qu'un lieu couvert de cades est nommé *cadenièra* en Provence (et *cadenassa* en Rouergue) : de *cadenièra* à *Cadière* il n'y a que l'espace... d'une contraction.

Moins sujette à discussion est l'origine d'un autre nom de localité : *Cadenet*, chef-lieu de canton du Vaucluse. Les archives donnent successivement *Cadaneto*, *Cadenato* et *Cataneto* : ces noms sont dérivés de *catanus* par le suffixe collectif *-etum* : nous revenons au lieu où poussent les cades.

Maintenant livrons nous au petit jeu des associations de mots : *Cadenet*, *cadennette*. On sait que ce nom désigne les courtes nattes que l'on voit (que l'on voyait ?) virevolter sur la tête des fillettes jouant à la marelle (on dit aussi *les couettes*, au sens de petite queue). Quel rapport avec le cade ? Il paraît si lointain qu'on s'attend sans doute à une argumentation quelque peu forcée (*tirée par les cheveux* !). Ici il faut faire appel à la très petite histoire. Au 17^e siècle, sous le règne de Louis XIII, une mode de coiffure aussi bien masculine que féminine consistait à laisser pendre d'un côté de la tête une longue mèche de cheveux appelée "moustache". Un noble perfectionna cet artifice en attachant la mèche avec un nœud de ruban orné d'un bijou ; il s'agissait d'Honoré d'Albert, frère d'un puissant personnage : Charles d'Albert, duc de Luynes, connétable de France et favori du roi. Honoré, lui, était marquis de Cadenet. Son innovation fit fureur et elle passa à la postérité sous le nom de *cadennette* qui est attesté dès 1655⁽¹²⁾. Ce nom fut conservé pour désigner les tresses de cheveux entortillés de rubans portées par certains corps de troupes au 18^e siècle et remises à l'honneur, après le 9 thermidor, par les muscadins⁽¹³⁾.

Constatons que les voies de la formation des mots sont diverses et parfois bien tortueuses⁽¹⁴⁾.

Emile BOISSIER

(11) Sous la rubrique des "Arbres remarquables", on trouvera dans *Etudes drômoises* d'autres listes de toponymes formés avec des noms d'arbres : hêtre (E.D. n° 4-1986), mûrier (E.D. n° 3-1987).

(12) Ménage (Gilles), 1613-1693 qui fut le créateur de la science de l'étymologie et aussi un "bel esprit", professeur de latin de M^{me} de Sévigné (et, bien malgré lui, le modèle du *Vadius des Femmes savantes*) confirme cette origine de "cadennette".

(13) Ouvrages consultés pour ce passage :

Le Robert : Dictionnaire historique de la langue française (1992)

François Boucher : *Histoire du costume en occident de l'antiquité à nos jours*, Flammarion (1965).

(14) Nous ne quittons pas le domaine de la toilette en citant un autre dérivé de *cade* (non sans hésitation car il n'est pas "homologué"). On connaît peut-être une marque de savonnette contenant, certainement à dose infinitésimale, de l'huile de cade. Une habile publicité la rendit célèbre ; elle tirait son efficacité de la conjugaison de deux modes d'action sur le public : par sa terminaison latine *um*, le nom de marque visait à suggérer l'idée d'une élaboration scientifique ; c'était là l'aspect intellectuel de la réclame. Une image des plus attrayantes s'adressait à la sensibilité : elle représentait un bébé bien replet, au large sourire et au teint éclatant. Ce bébé a laissé dans les mémoires une image réjouissante et aussi une expression non exempte d'une nuance de moquerie, longtemps adoptée par le langage populaire : "*c'est un Bébé Cadum*".

A PROPOS DE WEGENER ET DE LA TECTONIQUE DES PLAQUES

Mea culpa au sujet de la confusion entre le 19^e et le 20^e siècle (mon article page 49 du n° 1 de 1993). Je pensais "années 1900" et j'ai écrit 19^e siècle.

C'est vrai que Wegener est né à Berlin en 1880 et est mort en 1930. Il enseigne la météorologie à l'université de Marburg (Prusse) depuis 1908, mais émet sa théorie de la "dérive des continents" en 1912... "La première idée des translations continentales me vint à l'esprit en 1910" écrit-il. "En considérant la carte du globe, je fus frappé de la concordance des côtes de l'Atlantique. En 1911, j'eus connaissance de conclusions paléontologiques admettant l'existence d'une ancienne liaison terrestre entre le Brésil et l'Afrique"... En effet, des auteurs du début du 20^e siècle pensent qu'il y a eu des "ponts" entre les continents, ce qui expliquerait les similitudes de leurs faunes et de leurs flores.

Pour eux, ces ponts se seraient effondrés par la suite. Wegener oppose à cette hypothèse l'idée que les continents dérivent. Il pense que les continents étaient jointifs (ils formaient un méga-continent que les géologues appellent *Pangée*) et que, dès le Crétacé, ils commencent à se séparer (voir fig. 1). Notre météorologue admet que la matière qui forme le fond des océans se prolonge sous les continents. La masse de ceux-ci se déplace sur cette matière, à la façon des icebergs sur l'eau. (Il faut dire que Wegener a fait plusieurs voyages au Groenland et a vu la dérive des glaces !). Mais il ne voit pas quel est "le moteur" de ce déplacement.

Entre 1923 et 1927, on discute beaucoup cette théorie, en particulier en France le paléontologiste L. Jolaud (que j'ai eu la chance d'avoir comme professeur à l'E.N.S. de Fontenay). Cependant, vers 1930, un géologue pense que la chaleur produite par la radioactivité du globe pourrait engendrer des *courants de convection* sous l'écorce terrestre. Mais on ne songe pas à voir une relation entre convection et dérive. Et Wegener meurt en 1930 (au Groenland, sans doute à la suite de gros efforts physiques).

Puis sa théorie, critiquée ou oubliée durant 30 ans, prend de l'importance vers 1960. Les géologues s'intéressent alors aux océans et aux "rides médio-océaniques". Leur axe porte des sortes de fossés (ou "rifts") qui ont, au total, 60000 km de long. Par exemple, la médiodorsale atlantique a 1000 km de large et 2000 à 3000 mètres de haut sur les grands fonds situés sous 6000 m d'eau (elle a été découverte lors de la pose des premiers câbles dans l'océan). Le rift qui occupe son axe est très actif. Nous verrons plus loin que les rifts sont à l'origine de l'ouverture des océans.

On estime que les continents ne se déplacent pas librement à la surface d'une couche plus fluide, comme le disait Wegener. Mais ils sont supportés par une "plaque" qui se prolonge sous eux en profondeur et autour d'eux sous les mers. Ces plaques, au nombre de 6 grandes, forment *la lithosphère* rigide qui repose sur *l'asthénosphère* plus fluide dont les *mouvements de convection* entraînent le déplacement des plaques.

Les rifts marquent une fracture profonde qui sépare deux plaques : exemple, pour l'Atlantique sud, plaque américaine et plaque africaine ; pour l'Atlantique nord, plaque américaine et plaque eurasiennne, sur laquelle nous sommes. Du magma sort sans cesse de ces rifts (comparables à une immense chaîne volcanique sous-marine) et les plaques adjacentes se séparent, ce qui ouvre les océans.

Retenons que les océans actuels se sont formés il y a peu de temps, sauf l'Océan Pacifique qui existait avant l'ère secondaire. Par exemple l'Atlantique, au Jurassique, ressemblait à la dépression de l'Afar actuel, entre l'Afrique et l'Amérique réunies à l'époque. Il avait alors 600 km de large. Puis il eut l'allure de la mer Rouge au Crétacé inférieur (1200 km de large) et il s'ouvrit peu à peu du sud au nord et actuellement atteint environ 6000 km de large.

aura joué un rôle certain dans la commune) est bien connue grâce à de nombreux ouvrages antérieurs⁽¹⁾. Hélas, nous savons à quoi elle aboutira. Cela permet surtout à notre auteur de compléter nos informations sur cette terrible répression grâce à des documents inédits. Il retrace ainsi en détail l'odyssée de deux victimes. C'est particulièrement impressionnant, d'autant plus que l'illustration est particulièrement bien choisie et suggestive.

Il est bien dommage que la place nous manque pour détailler un peu plus tout ce que le livre apporte de connaissances passionnantes. L'auteur insiste fort justement sur la vie réelle du village et ses transformations au cours du siècle. Aujourd'hui, alors qu'on assiste à la déconfiture économique de nos campagnes, on lit avec nostalgie les chapitres consacrés à la sériciculture et aux filatures et moulinares grânois qui ont employé jusqu'à 350 ouvriers (surtout ouvrières). On s'intéresse aux problèmes posés par les voies de communication qu'il faut sans cesse améliorer ou créer (voie ferrée) malgré toutes les difficultés soulevées souvent par les propriétaires concernés (un certain procureur Monteillet en pâtit dès la Révolution). C'est aussi la longue et difficile lutte pour empêcher les ravages de la Drôme et de ses courts mais dangereux affluents (la Grenette en particulier). Et ceci est d'ailleurs bien d'actualité ! De même on pourra suivre tous les problèmes liés aux importantes transformations de l'époque : construction du temple, de la mairie, des écoles...

Ainsi Grâne revit au fil de pages attachantes grâce à Robert Serre qui, profitant de son expérience de Directeur d'école et d'ancien adjoint, a su aimer le pays où il exerce et se plonger dans son enrichissante histoire.

Merci à lui pour ce beau livre plein de documents, bien composé, rappelant méthodiquement les faits, détaillant les phénomènes sociaux et leur évolution dans un ensemble agréable à lire parce qu'abondamment et intelligemment illustré.

Fernand MONTEILLET

Communiqué

Va paraître prochainement (premier semestre 1994) une œuvre inédite qui intéressera en particulier tous ceux qui connaissent et apprécient le joli village de Chantemerle-les-Blés à l'église classée que l'association a eu l'occasion de présenter et de visiter.

C'est une **anthologie des œuvres d'Eloi Abert : La chanson du paysan**.

Tout commença par la découverte des cahiers d'écolier sur lesquels Eloi Abert (1848-1914) avait évoqué la vie de la communauté chantemerloise dans la deuxième moitié du 19^e siècle. Plusieurs années de travail sur ces documents permettent aujourd'hui de publier une partie de cette œuvre attachante. Les textes de l'auteur, en langue du terroir, sont traduits en français en regard. Ils sont accompagnés d'une transcription en graphie classique occitane. Cinquante dessins originaux et de nombreux documents anciens (photos, gravures) agrémentent les textes en prose et les poèmes. Une grammaire, un appareil critique, une évocation des principales étapes de la jeunesse du poète dans son époque⁽¹⁾ permettront au lecteur de réapprendre peut-être ce "patois" local où l'accentuation tonique est retranscrite selon la volonté de l'auteur et de se replonger dans l'histoire agitée de cette époque avec ses répercussions dans nos campagnes. Cet hymne à la vie rurale fait revivre les saisons et les travaux des champs, même les voyages d'autrefois avec, par exemple, "le pèlerinage à La Louvesc", un texte particulièrement savoureux.

Voilà une œuvre qui aurait pu disparaître à tout jamais et qui ainsi connaîtra, il faut l'espérer, un meilleur sort.

300 pages environ. Couverture cartonnée 20 x 28 cm. Prix de souscription : 145 F

(1) Cette partie à caractère biographique a été rédigée par notre collègue F. Monteillet, secrétaire de l'A.U.E.D.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

A retourner avant le 15 avril 1994 à F. Monteillet, 13, avenue de l'Yser, 26000 VALENCE

Nom, prénom

Adresse

.....

Je commande **La chanson du paysan** d'Eloi Abert

145 F x.....exemplaires =

+ Frais de port 25 F (éventuellement) =

TOTAL =

RÉUNION AMICALE DU SAMEDI 9 AVRIL 1994

Rendez-vous est donné ce jour-là aux amateurs à **12 h 30**
à l'**Auberge de la Valdaine à PORTES-EN-VALDAINE** (Tél. 75 46 22 23).

Accès par Montélimar : prendre la D. 540 en direction de Dieulefit ; après la Bâtie-Rolland, à 4 km environ, prendre à droite la D. 127.

Par Crest : à Cléon-d'Andran, prendre la D. 9 en direction de Grignan ; après La Bégude-de-Mazenc, à 1 km environ, prendre à droite la D. 127.

Prix du repas (vin et café compris) : 130 F

La promenade de l'après-midi pourrait nous conduire à Rochefort-en-Valdaine, à Puygiron (châteaux) et à Saint-Marcel-les-Sauzet (église romane).

Pour participer à cette réunion, remplissez le bulletin d'inscription ci-dessous et envoyez-le, accompagné du paiement, pour le 31 mars au plus tard à :

M. Fernand MONTEILLET
Secrétaire de l'A.U.E.D.
13, avenue de l'Yser
26000 VALENCE

BULLETIN D'INSCRIPTION pour le repas amical du samedi 9 avril 1994

M., Mme Prénom
participent au repas amical à Portes-en-Valdaine.

Nombre de participants : Montant : 130 F x =

Chèque joint d'un montant de à l'ordre de l'A.U.E.D. Valence
(pour les chèques postaux : A.U.E.D. Valence LYON 5744-20 T)

NUMÉROS DISPONIBLES DE LA REVUE AU 1/01/1994

- A. **Les membres enseignants** drômois en activité peuvent les demander au CDDP, 10, rue de la Manutention, BP 2110, 26021 Valence Cedex, pour les années 1979 et suivantes, sous réserve d'épuisement des stocks, et à condition de joindre un chèque libellé à «A.U.E.D. VALENCE» - CCP n° 5744-20 T Lyon, correspondant au montant des numéros demandés.
- B. **Tous les autres lecteurs de la Revue** doivent les demander à M. CHAFFAL, 41, rue Chorier, 26000 Valence, qui, sauf épuisement des stocks, les enverra sous plis clos et facture jointe à l'adresse d'expédition : prix des numéros + frais d'envoi. Veuillez régler à réception, en rappelant le décompte, par chèque postal ou bancaire adressé à :
M. CHAFFAL, trésorier, 41, rue Chorier, 26000 Valence, le libellé étant obligatoirement «A.U.E.D. VALENCE».

			au CDDP	Chez M. Chaffal	PRIX
1979	4	Le Royans II	53	54	15 F
1980	3	De Mirabel à Livron	56	8	10 F
	4	La basse Drôme	77	34	10 F
1981	1	La basse Drôme - Pays humides - Saou	57	37	10 F
	2	Le pays de Bourdeaux I	41	27	12 F
	3/4	Le pays de Bourdeaux II	63	22	20 F
1982	1	Saint-Uze - Dieulefit - Le Rhône en 1981	200	11	14 F
	2	Romans et son pays I	86	24	12 F
	3/4	Romans et son pays II	135	18	20 F
1983	1/2	Plaines agricoles	230	20	20 F
	3	L'enclave de Valréas I	140	14	20 F
	4	L'enclave de Valréas II	175	14	22 F
1984	1	Recherches archéologiques - L'art roman diois	220	16	20 F
	2	Le Coiron - Villeneuve-de-Berg	134	26	22 F
	3/4	Villeneuve-de-Berg - Jastres	120	30	30 F
1985	1	Antoine Court (protestant) - La Drôme à la veille de 1789	252	23	25 F
	2	De Dieulefit à Nyons - L'Eygues	290	12	30 F
	3/4	Histoire de Nyons et son canton - Le Pègue	stock important		35 F
1986	1/2	Le Nyonsais (suite) - Les arbres remarquables dans la Drôme	stock important		35 F
	3	De Châtillon-en-Diois à Lus-la-Croix-Haute	stock important		35 F
	4	De Châtillon à Lus - Arbres remarquables	stock important		35 F
1987	1/2	Canton de Châtillon (suite) - Arbres remarquables (suite)	stock important		45 F
	3	Le bassin de l'Oule (1) - Arbres remarquables	stock important		35 F
	4	Le bassin de l'Oule (2) - Arbres remarquables	stock important		45 F
1988	1	Le bassin de l'Oule (3) - Arbres remarquables	stock important		35 F
	2/3	La région de Saint-Donat - Arbres remarquables	stock important		45 F
	4	La région de Saint-Donat - Arbres remarquables	stock important		30 F
1989	1	Bourgs castraux - Intempéries - Arbres remarquables	stock important		50 F
	2/3	Piedmont occidental du Vercors - Donjons romans	stock important		60 F
	4	Piedmont du Vercors - M. Crouzon, institutrice (1881-1925)	stock important		55 F
1990	1	Prieuré de Saint-André de Rosans - Monuments aux morts	stock important		50 F
	2	Les Hautes Baronnies (1 ^{re} partie)	stock important		50 F
	3/4	Les Hautes Baronnies (2 ^e partie) - Arbres remarquables	stock important		65 F
1991	1/2	Les Hautes Baronnies (3 ^e partie) - Jardin de Montélimar	stock important		60 F
	3	Le Tricastin (I) ; Châteauneuf, Donzère	stock important		50 F
	4	Le Tricastin (II) ; Saint-Paul-Trois-Châteaux - Arbres remarquables	stock important		50 F
1992	1	Le Tricastin (III)	stock important		45 F
	2/3	Le Tricastin (fin) ; Dieulefit et sa région (I)	stock important		60 F
	4	Dieulefit et sa région (II) - Activité économique et vie religieuse	stock important		55 F
1993	1	Dieulefit et sa région (III) - Géologie de la Drôme - Climatologie	stock important		55 F
	2/3	Région de Vercheny et Pays de Quint (I)	stock important		60 F
	4	Région de Vercheny et Pays de Quint (II)	stock important		60 F
Numéros spéciaux		Regards sur le Vercors drômois	13	5	60 F
		Architecture religieuse dans la Drôme	173	17	80 F
		Crusol	stock important		10 F
		L'enseignement et la Révolution dans la Drôme	stock important		40 F
	Tables analytiques du trentenaire (1960-1990)	stock important		50 F	

